

Le Ancêtie

Patrilinéaire ou patronymique?
Les Huard d'Ormicour
Origines de Marie Hubert



VOLUME 46, NUMÉRO 329, HIVER 2020 12,50 \$



SERVICES

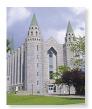
Impression numérique
Impression grand format
Impression d'enseigne
et remplacement
Impression de plans
Sérigraphie
Reproduction d'œuvre d'art
Laminage
Découpe numérique

Lettrage de véhicule Lettrage de vitrines Numérisation grand format Fusion de documents

Finition

Finition manuelle Préparation postale Ciblage démographique





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961-2019

Adresse postale: C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) GIV 4A8

Adresse municipale: 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault,

Université Laval, Québec (Québec) GIV 5G8

Téléphone: 418 651-9127 Courriel: sgq@uniserve.com Site: www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION	L' Ancêtre 2019 - 2020	SOMMAIRE
2019 – 2020		Politique de rédaction 78
Président Guy Auclair (4443)	COMITÉ DE L'Ancêtre	Les Deraspe
Vice-président Michel Keable (7085)	Rédaction	•
Secrétaire Martine Guillot (7137) Trésorier Michel Turcotte (7406)	Directeur Michel Keable (7085)	<i>In Mémoriam</i> – Raymond Deraspe 80
Administrateurs Daniel Dupuis (7643)	Rédacteurs Roger Allard (7378)	Ascendance patrilinéaire ou
Louis Houde (2870)	Jean-François Bouchard (1792)	ascendance patronymique? 81
Yvon Lacroix (4823)	France DesRoches (5595)	Du nouveau sur les origines
Hélène Routhier (5919)	Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)	de Marie Hubert, Fille du roi,
Solange Talbot (6559)	Autres membres	épouse de Nicolas Fournier
Conseiller juridique	Catherine Audet (7774)	Écrire dans L'ancêtre
M ^e Serge Bouchard	Rémi d'Anjou (3676) Daniel Fortier (6500)	
Direction des comités	Jacques Fortier (0304)	Ils ne sont plus des inconnus 85
Centre de documentation Mariette Parent (3914)	Claire Lacombe (5892)	Activités de formation (hiver 2020) 92
Conférences Pierre Soucy (5882)	Jeanne Maltais (6255)	Charlotte Ouellet, guerrière et
Roger Barrette (2552)	Chroniqueurs	presque centenaire
Communications	Marc Beaudoin (0751)	Méconnus puis oubliés,
et publicité Daniel Dupuis (7643)	Irène Belleau (3474)	les Huard d'Ormicour
Éditions et publications Expédition Guy Parent (1255) Louis Poirier (5290)	Romain Belleau (5865)	
Saisie des données Louis Foirier (3290) Louis Foirier (3290) Louis Foirier (4888)	Daniel Fortier (6500) Rénald Lessard (1791)	Notre petit tableau
Formation Michel Parcel (7807)	Lise St-Hilaire (4023)	Un legs capillaire
Héraldique Mariette Parent (3914)	,	Généalogie d'un livre:
Informatique Yvon Lacroix (4823)	Collaborateurs et collaboratrices	le Dictionnaire Tanguay 105
Registraire Solange Talbot (6559)	Jocelyne Gagnon (3487)	Mariages à la gaumine
Revue L'Ancêtre Michel Keable (7085)	Jean-Paul Lamarre (5329)	
Service à la clientèle Guy Auclair (4443)	Denis Martel (4822)	La Compagnie de la Baie d'Hudson:
Service de recherche,	T	350 ans (1670-2020)
d'entraide et	Les textes publiés dans L'Ancêtre sont sous la responsabilité de leur auteur.	La bibliothèque vous invite
de paléographie Jeanne Maltais (6255)	Ils ne peuvent être reproduits sans le	À lire sur le thème Mourir 122
Trésorerie Michel Turcotte (7406) Encaissement Suzanne Larochelle (7224)	consentement de la SGQ et de l'auteur.	Ad Lib
Inventaire Louis Poirier (5290)		La grippe espagnole ici et ailleurs 124
	Conception de la mise en page et des couvertures de la revue	Lieux de souche
L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.	mnigraphe, infographie d'édition	Arbot, Haute-Marne, commune d'origine
Cotisation	Jimigrapine, intograpine a cataon	de Nicolas Geoffroy 126
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Imprimeur	L'héraldique à Québec
	Groupe ETR, Québec	Les curieuses armoiries attribuées
Amérique sauf Canada Adhésion principale*: 65 \$ canadien	D4=2414=-1	à Roberval
Europe Adhésion principale*: 70 \$ canadien	Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales	ADN et généalogie
Membre associé demeurant	du Québec	Une surprise chez les Doucet! 136
à la même adresse: demi-tarif	Bibliothèque et Archives Canada	•
* Ces adhérents reçoivent la revue L'a Ancêtre.	ISSN 0316-0513	Fonds Harvey (don à la SGQ) 138
Note	© 2019 SGQ	Paléographie

Page couverture:

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Le jeune Cyprien Tanguay est représenté de face écrivant à une table recouverte d'un tapis vert foncé, sur laquelle se trouvent des livres, des feuilles de papier et un encrier en étain. Peinture par Antoine Plamondon (L'Ancienne-Lorette 1804 – Neuville 1895), 1832.

Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, photographe: Red Méthot – Icône, 1991.74, https://collections.mcq.org/.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Politique de rédaction — Revue L'Ancêtre

Société de généalogie de Québec

- 1. La revue L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue s'appuie sur la présente Politique de rédaction et elle propose des articles longs (20 000 caractères et plus) et courts (moins de 20 000 caractères), des chroniques diverses et de l'information provenant de la Société.
- La revue L'Ancêtre publie dans chaque numéro des articles de nature généalogique et des chroniques diverses reliées à la généalogie.
- 3. Toute personne peut soumettre un article à L'Ancêtre. Cependant, si l'auteur* n'est pas membre de la SGQ, il ne peut participer au concours annuel du Prix de L'Ancêtre qui porte sur les articles admissibles** publiés dans un même volume de la revue.
- 4. Les articles soumis pour publication sont présentés par l'auteur sans mise en page formelle. L'auteur est responsable d'ajouter des illustrations. Celles-ci peuvent être refusées par l'équipe de rédaction composée du directeur, des rédacteurs et de la coordonnatrice. Les numérisations des illustrations doivent être de très haute qualité (300 dpi pour la couleur et 600 dpi pour le monochrome). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre (s'il y a lieu) ainsi que son courriel. Ce courriel sera publié à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo, et d'un résumé de l'article.
- 5. L'auteur doit être le seul titulaire de la conception et de l'originalité de son article; il doit détenir tous les droits de reproduction, tant pour le texte que pour les illustrations s'il en est.
- **6.** L'auteur doit confirmer que son texte n'est pas en attente d'acceptation ou de publication dans un autre média imprimé ou numérique incluant le Web, et s'engage à ne pas le soumettre avant sa parution dans la revue L'ancêtre.
- 7. Le Comité de L'Ancêtre est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, il s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
- 8. Les textes acceptés sont transmis à deux correcteurs. Leurs recommandations sont revues par le rédacteur responsable qui juge de leur pertinence et peut également apporter les améliorations appropriées. Un comité de relecture s'assure de la qualité du texte avant que le rédacteur le retourne à l'auteur pour obtenir son accord.

- Après l'acceptation de celui-ci, bien que ce dernier conserve en tout temps son droit d'auteur, la SGQ se voit accorder la permission de publier son texte sous tout support approprié. Toutefois, à moins que le texte ne soit destiné à être publié ou diffusé dans un but éducatif par un établissement d'enseignement, pour que la SGQ permette de reproduire un texte sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, ailleurs que dans une de ses publications, l'auteur détient l'autorisation finale.
- 9. Durant une période de 6 mois suivant la parution de l'article dans L'Ancêtre, seuls l'auteur et le directeur, d'un commun accord, peuvent consentir par écrit à la reproduction du texte mentionné aux présentes dans un contexte extérieur à la SGQ. Cependant, dans tous les cas, le nom de l'auteur, celui de la revue L'Ancêtre, ainsi que la référence bibliographique complète devront être mentionnés. Après cette période, l'auteur est libre de distribuer son texte par quelque moyen que ce soit pourvu que la référence à la revue L'Ancêtre soit toujours présente.
- 10. Les publications de la revue sont classées par volume, par numéro et par saison. Le volume correspond à l'année de parution; le numéro est le nombre séquentiel de parution; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
- 11. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants:
 - Protocole typographique et Aide-Mémoire, documents produits par des membres du Comité de L'Ancêtre que l'on peut consulter sur le site Web de la SGQ www. sgq.qc.ca/ à l'onglet L'Ancêtre.
 - GUILLOTON, Noëlle, Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, et Martine GERMAIN. Le français au bureau, Les Publications du Québec;
 - Dictionnaire Le Petit Robert;
 - Dictionnaire Larousse;
 - DE VILLERS, Marie-Éva. Multidictionnaire de la langue française, Éditions Québec-Amérique.
- 12. La rédaction de L'Ancêtre s'engage à respecter les principes du droit d'auteur et demande aux auteurs de textes publiés de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquittement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Août 2019

^{*} La forme masculine est utilisée pour alléger le texte. Par «auteur», nous entendons l'ensemble des collaborateurs si cela s'applique.

^{**} Les conditions propres au Prix de L'Ancêtre s'appliquent.

Les Deraspe

Marie Deraspe

Collaboration de Begnat Urrutia, EUSKALDUNAK Québec/Association des Basques du Québec.

Texte présenté par Marie Deraspe, nièce de Raymond Deraspe, lors de la remise personnalisée du texte pour la chronique «Le généalogiste juriste» paru dans la revue L'Ancêtre, vol. 46, nº 328, automne 2019, le 22 août 2019.

rrastalde on deneri comme auraient dit nos ancêtres basques. Bon après-midi tout le monde.

Les Deraspe, marins et armateurs d'origine basque, se sont fixés en Amérique en 1805. Dans l'histoire de la famille, Raymond Deraspe appartient à la première génération des Deraspe à ne pas avoir fait carrière sur l'eau, tandis que du côté maternel, les Ouel (ou Houel ou Wells) dit Galibois, d'ailleurs possiblement arrivés de Bretagne dans la région de Port-aux-Basques dans la première partie du xvIII^e siècle, avaient touché terre une génération plus tôt. La progéniture de Nathanael (ou Nathael, parfois Daniel) et d'Alma, elle-même fille de « mémère » Henriette-Antoinette née Olivier dit Modina, a plutôt plongé dans les livres et les études.

À cet égard, les deux extrémités de la fratrie de dix enfants se rejoignent. Aimé, l'aîné, et Raymond, le benjamin, nés à une vingtaine d'années d'intervalle, ont tous deux poursuivi des études dans le domaine du droit notarial, ce qui les aura sans doute préparés pour aller plus tard à la pêche aux vieux papiers...

À la fin des années 1920, Aimé avait amorcé les recherches sur les origines de la famille à Magrée à l'île du Cap-Breton, Nouvelle-Écosse. En 1905 (cent ans après l'arrivée des Deraspe en Amérique), Nathanael qui naviguait sur un bateau nommé Le Aberdeen était enregistré sous le nom Mike Derraps, premier maître, responsable de l'équipage. Par la suite, on a souvent retrouvé cette orthographe dans différents actes répertoriés, et même sans doute sur la devanture du magasin situé au 147 (devenu plus tard le 451) de la 10e Rue. Alma avait ouvert cette petite épicerie dans son salon parce que Nathanael, malade, avait dû cesser de travailler. Raymond m'a déjà confié qu'il n'avait pas le souvenir d'avoir vu son père partir au travail. Mais autre temps autres mœurs, une autre centaine d'années plus tard, au xxie siècle, on aurait sans doute parlé, non pas de l'Épicerie N. Derraps, mais plutôt du Dépanneur chez Alma.

Le nom de famille s'écrit encore de plus d'une façon avec des sonorités plus ou moins ressemblantes. On présume que tous les patronymes qui sonnent approximativement comme Deraspe nous sont apparentés. Ma théorie personnelle est la suivante: autrefois ceux qui rédigeaient les documents officiels, à savoir les curés qui ne savaient pas écrire et les notaires qui

étaient sourds, écrivaient tous au son. On a même retrouvé du côté du Pays basque l'orthographe Daraspe.

Dans les années 1950, un pseudo vulgarisateur généalogiste avait prétendu sur les ondes de CKAC que le nom Deraspe était en fait une déformation de Descarafes, et qu'un bâtard issu du roi Louis xv et d'une de ses maîtresses d'origine polonaise aurait été confié à cette famille Descarafes. Selon lui, le nom aurait alors dû s'écrire en deux mots de et Raspe. Mais cette prétention n'a pas fait long feu dans la famille. Avoir été reconnus comme descendants des rois de France n'était pas considéré comme un honneur chez nous, et d'autre part, cette assertion n'a jamais été répétée par la suite. L'histoire s'est donc terminée là, fin de la particule et des aspirations à la noblesse.

Après 1834, la famille s'est déplacée de Magrée vers les Îles-de-la-Madeleine. On ignore encore exactement quand et surtout pourquoi. Mais, à partir de cette période, les Îles sont considérées comme le berceau de la famille. C'est un des rares endroits où nous pouvons faire une réservation sans que le nom suscite trop de curiosité ou de demande d'épellation. Heureusement d'ailleurs, parce que si nous étions restés en Nouvelle-Écosse, nous serions peut-être maintenant anglophones...

Il existe même un chemin Deraspe à L'Étang-du-Nord, aux Îles-de-la-Madeleine, de même qu'une rue Deraspe... à Aguanish, près de Natashquan, sur la Basse-Côte-Nord, là où les frères de Nathanael se sont installés après les Îles-de-la-Madeleine.

Euskal tradizio bat segitu da familian Ramuntxoren gizaldia arte. Luzaz, nire aita eta osabak ikusi ditut txapelarekin buruan beste kapelu ohiko baten ordez.

Une tradition basque s'est poursuivie dans la famille jusqu'à la génération de Raymond. J'ai longtemps vu mon père et mes oncles porter leur béret plutôt qu'un couvrechef plus habituel.

Il paraît même que mon père n'a porté un chapeau qu'une seule fois dans sa vie: le jour de son mariage et qu'il fallait y voir l'influence de ma mère.



Famille de Nathanaël Deraspe et Alma Wells dit Galibois en 1944. La photo dans le cadre est celle de Cécile entrée chez les religieuses. Photo fournie par l'auteure.

On m'a déjà dit que les filles de Québec étaient plus belles que les autres. Il paraît que lorsque les Filles du roi débarquaient, les plus belles trouvaient preneur à Québec, tandis que les autres devaient continuer jusqu'à Trois-Rivières ou même Montréal.

Alors, quelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi les quatre frères Deraspe qui se sont mariés ont trouvé leur épouse ailleurs?

Dans l'ordre chronologique des mariages: Régine, de Montréal, est venue rejoindre Donat à Québec, Aimé est allé chercher Jeannette à Thetford Mines, Fernand a trouvé Pierrette dans la lointaine banlieue de Lévis, et Raymond a épousé Liliane à Saint-Jean-Deschaillons, aujourd'hui Deschaillons-sur-Saint-Laurent en passant par Salaberry-de-Valleyfield.

Après, on viendra me dire que Québec n'est qu'un grand village et que ses habitants ont l'esprit de clocher!

C'est maintenant à nous de prendre la suite et de continuer d'écrire l'histoire d'une famille de gens ordinaires qui vivent leur vie de façon parfois singulière, mais toujours digne d'intérêt. Au fond, des personnages riches en couleurs et surtout pas ennuyeux.

•

Raymond a transmis à la génération suivante ses connaissances et surtout le plaisir de remonter le temps et de remplir les trous de l'histoire.

À nous de continuer le casse-tête... qui ne sera jamais terminé.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure mderaspe@videotron.ca

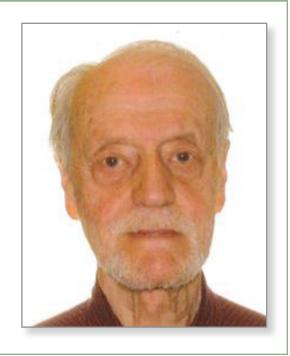
In Memoriam – Raymond Deraspe

Le 13 octobre dernier, nous apprenions avec tristesse le décès de notre collègue Raymond Deraspe (1735). Généalogiste de longue date, il a été, pour la revue L'Ancêtre, un auteur infatigable alimentant sans relâche la chronique «Le généalogiste juriste». Plus de 68 articles ont vu le jour sous sa plume. Il s'est également investi comme bénévole au service à la clientèle pendant plus de vingt ans. Doté d'une mémoire exceptionnelle, il n'hésitait pas à fournir à ceux qui le demandaient, une information juste, et s'engageait à effectuer les recherches nécessaires lorsque cela s'imposait. Il a également reçu, en 2017, le prix Renaud-Brochu pour son engagement exceptionnel et sa précieuse contribution.

Sa disparition laisse un grand vide, mais son dévouement, sa bonne humeur, sa perspicacité et le positivisme avec lequel il abordait la vie resteront dans notre mémoire.

Merci pour tout,

Guy Auclair, président, pour le conseil d'administration



Ascendance patrilinéaire ou ascendance patronymique?

Guy Parent (1255) et Louis Richer (4140)



Guy Parent (1255)

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles portant sur la généalogie, dont en 2005 *Pierre Parent, le pionnier.* Il est l'actuel vice-président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.



Louis Richer (4140)

Né à Coteau-Station en 1945, Louis Richer est détenteur d'un baccalauréat en histoire Québec-Canada de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en administration publique de l'Université Laval. Pendant 30 ans, il a travaillé à la mise en valeur du patrimoine culturel canadien. En 1998, il prend sa retraite. L'année suivante, il est bénévole à la Société de généalogie de Québec. Il y a occupé différentes fonctions comme directeur de comités, secrétaire de la SGQ, conférencier et initiateur de nombreux projets. Son dictionnaire sur les *Richer dit Louvetot en Amérique* et son article sur le même sujet lui ont valu en 2011 le Prix Percy-Foy. En 2017, il a reçu la Médaille de reconnaissance de la FQSG. Il offre, en collaboration, différentes sessions de formation sur l'histoire du Québec, 1608-1968, et sur les registres paroissiaux.

Nommer est aussi, dit la Bible, la condition de l'éternité^I (Jacques Attali)

ans le numéro 327 de la revue **L'Ancêtre**, Pierre Gendreau-Hétu rapporte le résultat d'une étude comparée du chromosome Y entre des descendants de Guillaume Fournier démontrant qu'un de ses fils, Charles, n'est pas génétiquement parlant un Fournier². Cette découverte ne fait que rappeler aux généalogistes de toujours rester vigilants quand on réalise une ascendance patrilinéaire, car comme l'a déjà écrit le célèbre généticien Albert Jacquard:

Une généalogie n'apporte pas de renseignement sur le contenu réel du patrimoine génétique, elle nous montre seulement ses multiples sources³.

Mais, ce résultat «génétique» ne doit pas nous amener à remettre en cause la généalogie documentaire traditionnelle. Quand un généalogiste dresse une ascendance, il le fait avec des documents d'archives, principalement des registres paroissiaux,

mais il doit parfois compter sur des contrats de mariage ou d'autres actes notariés pour confirmer une ascendance. Tous ces documents ont une valeur légale. L'ascendance ainsi réalisée est dite patrilinéaire, c'est-à-dire qu'on présume que le sang du père coule dans les veines de son fils. René Jetté définit l'ascendance patrilinéaire comme une ascendance unilinéaire en ligne agnatique⁴. Toujours selon Jetté, un agnat est un

descendant ou une descendante d'une même souche en ligne masculine. En pratique, les agnats portent tous le patronyme de l'ancêtre commun⁵.

Une fois ces définitions de termes généalogiques précisées, on peut s'interroger sur certaines notions qui doivent être prises en considération dans un cas comme celui de Charles Fournier, le fils *adoptif*⁶ de Guillaume Fournier. Il y en a une qu'on peut tirer de Jetté quand il écrit que les agnats portent tous le même

^{1.} ATTALI, Jacques. Les Juifs, le Monde et l'Argent, Paris, Fayard, 2002.

^{2.} GENDREAU-HÉTU, Pierre. «Nom d'un chromosome! La généalogie des Québécois réécrite par l'ADN », *L'Ancêtre*, Société de généalogie de Québec, vol. 45, nº 327, p 275-276.

^{3.} JACOUARD, Albert. Abécédaire de l'ambiguïté, Paris, Seuil, 1989, p. 169.

^{4.} JETTÉ, René. Traité de généalogie, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1901, p. 675.

⁵ *Ihid* n 674

^{6.} Ibid., p. 44: Avant 1924, année de la première loi au Québec promulguant l'adoption en tant qu'acte juridique légal, il s'agit **d'adoption de fait.** On parle plutôt d'un enfant **pris en élève**. Auparavant, seul le mariage des parents légitimait un enfant né hors mariage. Il va sans dire qu'un enfant né d'une relation incestueuse ou de l'adultère (un des parents était déjà marié) ne pouvait être légitimé. Dans le cas de l'enfant dont les parents n'étaient pas mariés, identifié comme **illégitime**, il recevait seulement un prénom au baptême. Généralement, on précisait dans l'acte qu'il était né de **parents inconnus**. Selon le curé officiant, il est possible qu'à son mariage ou parfois seulement à la naissance de ses enfants, on lui donnait un nom de famille, possiblement celui de son père nourricier. Il va sans dire qu'un tel enfant n'avait pas le

patronyme, soit la notion d'ascendance patronymique. Dans la très grande majorité des ascendances faites par des généalogistes, l'ascendance patrilinéaire coïncide avec l'ascendance patronymique, mais il faut se rappeler la possibilité de naissances illégitimes. D'après une recherche publiée en 1986, 1,25 % des naissances sont illégitimes en Nouvelle-France avant 1730⁷ et, tenant compte de cas comme celui de Charles Fournier, ce pourcentage est donc un peu plus élevé. Dans le cas d'un enfant adoptif, on ne pourra jamais parler de lien par le sang, mais on peut parler de lien par le nom de famille qui est dans les faits le lien légal liant le père nourricier à l'enfant adoptif. Les descendants de Charles Fournier sont légitimement des Fournier dans les documents légaux concernant cette famille et sa descendance.

L'acte de naissance d'un individu lui confère son statut officiel devant l'État et ses semblables. Sans ce document, il n'a aucune existence juridique et ne peut même pas ester en justice ou encore obtenir, de nos jours, une carte d'assurance-maladie. Même du temps de la Nouvelle-France, nos ancêtres vivaient dans une société de droit, la différence étant qu'à l'époque, vivant dans une société sous l'emprise du religieux, l'acte de baptême servait d'acte de naissance. Ainsi, l'acte de baptême de Charles Procure une existence légale à cet enfant sous le nom de Charles Fournier fils de Guillaume Fournier et de Françoise Hébert (Figure 1).



Figure 1. Acte de baptême de Charles Fournier. Paroisse Notre-Dame-de-Québec.

Cette existence légale fait en sorte que Charles Fournier fait partie de la filiation Fournier et qu'une filiation

ne crée pas seulement un lien entre un enfant, son père et sa mère; elle l'inscrit aussi dans un univers généalogique auquel sont attachés des droits et des devoirs, une logique de transmission des valeurs et une logique d'appartenance, qui détermine en partie la place de chacun dans l'espace social⁹.

Pour un généalogiste, il n'y a pas de différence entre une ascendance patronymique et une ascendance patrilinéaire quand la documentation archivistique ne permet pas de savoir si un enfant a été adopté. Mais quand les archives disent que les parents reconnaissent avoir un enfant adoptif, l'ascendance est patrilinéaire depuis le descendant actuel jusqu'à la génération de l'enfant adoptif. Par la suite, du père nourricier jusqu'au premier

arrivant en Nouvelle-France, nous avons une autre ascendance patrilinéaire, mais ces deux ascendances patrilinéaires ne forment qu'une seule ascendance patronymique, soit par le nom de famille.

Un exemple pour illustrer ce cas est celui de Louis, fils adoptif de François Cossette et Josephe Côté, le reconnaissant comme tel lors de la signature de son contrat de mariage à l'été 178010. Le notaire Lévrard utilise l'expression enfant adopté. À l'âge adulte, Louis prend tout naturellement le patronyme de son père nourricier et devient Louis Cossette et tous ses enfants et leurs descendants portent le nom de Cossette. Nous avons donc deux ascendances patrilinéaires en présumant qu'entre-temps il n'y a pas eu d'autres brisures dans la filiation patrilinéaire: une première ascendance allant d'un descendant actuel de Louis Cossette jusqu'au mariage de Louis, le fils adoptif de François Cossette et Josephe Côté, avec Catherine Trépanier, le 24 juillet 1780 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan; une deuxième ascendance patrilinéaire commence avec François Cossette, le père nourricier de Louis qui épouse Josephe Côté le 27 avril 1750 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, représentant ainsi la quatrième génération de Cossette en Nouvelle-France. Ces deux ascendances patrilinéaires font le lien entre le premier arrivant en Nouvelle-France et un Cossette du xxie siècle descendant de Louis Cossette fils adoptif et ne font, cependant, qu'une seule ascendance patronymique.

Considérant que les résultats émanant des tests ADN-Y conduiront éventuellement à d'autres découvertes comme celles de la descendance de Charles Fournier, il faut reconsidérer les définitions proposées par René Jetté dans son *Traité de généalogie*. Jetté ne pouvait pas prévoir la venue de la génétique dans le monde de la généalogie. Malgré ce qu'il a écrit, le généalogiste ne réalise pas des ascendances patrilinéaires, puisqu'il ne peut jamais être certain d'une brisure dans l'ascendance d'une famille, c'est-à-dire qu'on trouve dans une famille un enfant dont le chef de famille n'est pas le père biologique. Par contre, le généalogiste peut garantir que l'ascendance qu'il établit pour un individu est assurément une ascendance patronymique, car le patronyme qui traverse les générations identifie légalement un individu dans la société dans laquelle il vit et est associé à une famille, à un nom de famille.

En plus d'ajouter un complément important à la recherche généalogique documentaire, du moins dans certains cas demeurant marginaux, l'ADN oblige les généalogistes à ajuster leur vocabulaire à une nouvelle réalité, soit celle de l'ascendance patronymique. Celle-ci englobe également l'ascendance des enfants légalement adoptés au Québec depuis les années 1920.

•

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses : gui.parent@videotron.ca
lrichersgq@videotron.ca

droit au partage des biens de la famille l'ayant pris sous son aile. Enfin, au Québec, il faudra attendre 1981 pour que la différence entre enfants légitimes et illégitimes disparaisse du Code civil.

- 7. PAQUETTE, Lyne et Réal BATES. «Les naissances illégitimes sur les rives du Saint-Laurent avant 1730 », Revue d'histoire de l'Amérique française, 1986, 40 (2), 239–252. https://doi.org/10.7202/304446ar.
- 8. Généalogie Québec, acte 59533 www.genealogiequebec.com/. Consulté le 13 août 2019.
- 9. OUELLETTE, Françoise-Romaine. « Qu'est-ce qu'un père ? Qu'est-ce qu'une mère ? », INRS, 1999, Culture et société, http://www.partenariat-familles.ucs.inrs.ca/DocsPDF/peremere.pdf. Consulté le 14 août 2019.
- 10. BAnQ Québec. Minutier de Charles Lévrard, le 9 juillet 1780.



Du nouveau sur les origines de Marie Hubert, Fille du roi, épouse de Nicolas Fournier

Marcel Fournier, AIG (2615)

Né à Sherbrooke en 1946, l'auteur réside à Longueuil depuis 1974. Historien, auteur, conférencier et généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine des ancêtres québécois. Membre de l'Académie internationale de généalogie depuis 2001, il est l'auteur d'une trentaine de publications et d'une centaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans diverses revues du Québec et de la France. Marcel Fournier a reçu en 2010 les insignes d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. En 2012, il recevait le prix des Dix de la Société des Dix.

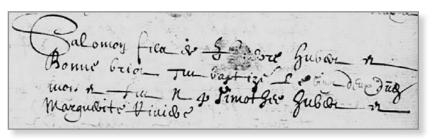
ntreprendre une recherche généalogique suppose la consultation de sources sûres et incontestables comme les archives de l'état civil, les actes notariés, les recensements et, quelquefois, les archives judiciaires. Or, cela ne suffit pas toujours pour retracer l'histoire d'une famille dans l'espace

et le temps. Il faut parfois se lancer sur des pistes en suivant une intuition, laquelle nous mène à des impasses ou encore à des découvertes exaltantes.

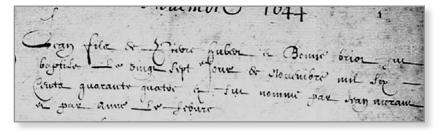
C'est le cas du généalogiste Gilles Brassard, un Québécois établi en France depuis plusieurs années, qui recherche des renseignements sur ses ancêtres^I. Lors d'une récente prospection aux archives départementales de la Seine-Maritime, à Rouen, il a fait une étonnante découverte concernant la Fille du roi Marie Hubert et sa famille rouennaise.

Jusqu'à nos jours, toutes les sources indiquaient que Marie Hubert, fille de Pierre et Bonne Briault ou Briot, était née vers 1655 et provenait de la paroisse Saint-Sulpice de Paris². Elle avait épousé Nicolas Fournier à Québec le 30 septembre 1670. Depuis une dizaine d'années, le généalogiste Jean-Paul Macouin³ a cherché des actes notariés concernant la famille Hubert au Minutier central des notaires de Paris. Ses recherches n'ont toutefois pas donné de résultats après toutes ces années.

En 2019, les registres paroissiaux de la Ville de Rouen, en Normandie, attestent hors de tout doute que deux frères Hubert, Salomon (1643) et Jean (1644), ainsi qu'une sœur, Anne (1652), ont été baptisés dans des paroisses de l'endroit. Voici ces précieuses informations relevées par M. Brassard en 2010⁴:



Salomon, fils de Pierre Hubert et de Bonne Briot, est baptisé le 22 octobre 1643 [à Saint Martin-sur-Renelle de Rouen]. Parrain Timothée Hubert et marraine Marguerite Rivière (ou de la Rivière selon un autre registre)⁵.



Jean, fils de Pierre Hubert et de Bonne Briot, est baptisé le 27 novembre 1644 [à Saint Martin-sur-Renelle]. Parrain Jean Morant et marraine Anne Le Fébure⁶.

^{1.} Gilles Brassard est le généalogiste qui a trouvé l'acte de mariage de Louis Hébert et Marie Rollet à l'automne 2016.

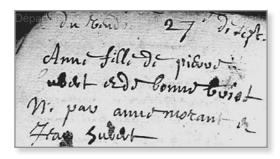
^{2.} FOURNIER, Marcel. *La contribution des pionniers de la ville de Paris au peuplement du Canada 1617-1850*, Québec, Septentrion, 2019; *PRDH*, fiche nº 447. www.prdh.umontreal.ca/RPQA/individu/27825.

^{3.} Jean-Paul Macouin collabore au Fichier *Origine* depuis de nombreuses années.

^{4.} Blogue de Gilles Brassard, https://conversationsancetres.wordpress.com/2019/08/03/65-pierre-hubert-et-bonne-briot-la-piste-et-la-fausse-piste/.

^{5.} AD 76, 3E 00000 BMS Saint-Martin-sur-Renelle 1633-1645, vue 69/94 page de droite. Recherche Gilles Brassard, 2019.

^{6.} AD 76, 3E 00000 B Saint-Martin-sur-Renelle 1644-1648, vue 2/26 page de droite. Recherche Gilles Brassard, 2010.



Anne, fille de Pierre Hubert et de Bonne Briot, est baptisée le 27 septembre 1652 [à Saint-Vivien de Rouen]. Parrain Jean Hubert et marraine Anne Morant⁷.

La piste est intéressante et sûrement inédite. Il reste probablement d'autres informations à découvrir sur la famille Hubert, comme le baptême de Marie, le mariage de ses parents, etc. Gilles Brassard poursuit ses recherches qui pourront peut-être nous mener à de nouvelles découvertes généalogiques concernant la Fille du roi Marie Hubert.

Selon ces nouvelles informations, les preuves demeurent insuffisantes pour affirmer que Marie Hubert n'est pas née à Paris, mais on a la certitude que deux frères et une sœur sont nés à Rouen où leurs parents ont vécu avant de s'établir à Paris.

Marie Hubert, née vers 1655, pourrait-elle être Anne Hubert, baptisée à Rouen en 1652? Voilà une question dont la réponse demeure hypothétique mais possible compte tenu de la proximité des années de naissance.

•

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marcel.fournier@sympatico.ca

7. AD 76, 3E 00000 B Saint-Vivien 1652-1655, vue 7/110 page de gauche. Recherche Gilles Brassard, 2019.

Écrire dans L' $oldsymbol{A}$ ncêtr $oldsymbol{\epsilon}$...

Après l'invitation à écrire parue dans le dernier numéro de L'Ancêtre, p. 8, et sur le site de la SGQ, le goût vous est venu d'écrire un article relatif à la généalogie. Vous voulez écrire dans L'Ancêtre, mais:

- vous êtes horripilé pas la technologie «moderne»;
- vous êtes plus plume que clavier;
- vous êtes plus papier qu'ordinateur;
- votre traitement de texte ne veut pas faire ce que vous voulez;
- votre ordinateur ne vous obéit pas;
- vous ne savez comment faire transférer votre banque de données dans votre article;
- vos tableaux de descendance ou d'ascendance se déforment sans cesse;
- vos images se promènent partout dans votre texte;
- vous voulez ne reproduire qu'une partie d'une image;
- vous ne comprenez pas les termes techniques comme «300 dpi»;
- vous avez de la difficulté à numériser une ancienne photographie;
- vous aimeriez utiliser un traitement de texte simple.

En un mot, si vous avez besoin de soutien technique pour résoudre vos difficultés, l'équipe de L'Ancêtre peut vous fournir de l'aide. Communiquez avec Rémi d'Anjou, un membre du comité de L'Ancêtre, à danjou_remi@videotron.ca.

On ne résoudra peut-être pas tous vos problèmes, mais on pourra sûrement vous accompagner ou vous aider à trouver les ressources qui le pourront.

N'hésitez plus; commencez et le reste suivra.

Rémi d'Anjou (3676)



Ils ne sont plus des inconnus...

Michèle Dumas (3002)

Détentrice d'une licence ès lettres et d'une maîtrise en histoire de l'Université Laval, l'auteure maintenant retraitée a enseigné avant d'être agente d'information au gouvernement du Québec. Son intérêt pour l'histoire des familles Dumas l'a amenée à prendre part en avril 1992 à la fondation de l'association de famille Les Dumas d'Amérique dont elle est membre du conseil d'administration; elle en sera présidente, vice-présidente et vice-présidente aux communications. Elle a été responsable du bulletin de l'association, *Le Dumas-Express*, pendant quelques années à partir de 1992, et de nouveau entre 2008 et 2016.

Elle s'intéresse plus particulièrement aux différentes souches des familles Dumas. En 2012, avec Pierre Dumas, elle publie Les Dumas dans le recensement de 1851 de la province du Canada-Uni. En 2013, Les mariages Dumas du Québec et des provinces avoisinantes: Les index sont publiés en deux volumes.

orsque l'on établit une généalogie ou recueille des informations pour la production d'un dictionnaire généalogique, on finit inévitablement par rencontrer une personne non identifiée. C'est toujours le cas lorsqu'on remonte à l'ancêtre venu s'établir en Nouvelle-France et dont on connaît tout au mieux le nom des parents et le lieu d'origine, en France ou ailleurs. C'est toujours un peu frustrant, mais on s'y attend.

La chose est beaucoup plus irritante quand ces personnes non identifiées apparaissent plus tôt dans la lignée généalogique, ou encore quand ces inconnus sont à l'origine d'un groupe important de descendants.

Dans le cas des Dumas en Amérique, on relève pour l'instant quelque I 440 individus dont on ne connaît pas les parents. Ce calcul est fait à partir de la base de données des Dumas d'Amérique. Leurs noms ont été relevés dans les recensements canadiens, dans les journaux et, bien évidemment, dans les répertoires de mariages, naissances et décès, notamment ceux de paroisses hors Québec.

Un petit nombre de ces Dumas sont dans la situation du premier ancêtre connu: ce n'est pas qu'au xviie siècle que des Dumas sont venus s'installer dans le territoire actuel du Québec! D'autres sont venus plus récemment, certains même en provenance du Chili, d'Haïti ou de la Grèce. Les noms d'un grand nombre des Dumas d'ascendance inconnue ont été relevés au Canada et aux États-Unis. S'agit-il même toujours de Dumas? Parfois, il s'agit de Dumais, de Dumont ou de Demers, ou, dans le cas des femmes, du nom du mari. En raison d'informations insuffisantes, on sait qu'il ne sera pas possible de tous les identifier ou même de les rattacher à des Dumas connus. Mais il faut rester aux aguets. À l'occasion, une découverte fortuite peut nous amener à les regrouper en familles et même à en identifier certains.

Par exemple, en interrogeant la base de données sur les Dumas selon l'ordre alphabétique sont apparus deux Édouard Dumas. L'un a été recensé en 1901 en Colombie-Britannique avec sa femme Christine King. Le recensement nous apprenait qu'il était mineur de métier, arrivait des États-Unis et était né au Canada le 20 janvier 1841. L'autre Édouard Dumas, né à L'Isle-Verte le 20 janvier 1841, fils de Charles et Émérentienne Côté, n'apparaît plus dans les registres par la suite. Il s'agit donc de la même personne. Nous savons ainsi que le fils de Charles Dumas, de L'Isle-Verte, mort le 9 mars 1916 à Ainsworth, Colombie-Britannique, a probablement des descendants dans cette province du Canada: au recensement de 1911, un des cinq enfants dénombrés en 1901 était marié et père d'un enfant.

Des identifications récentes

Il nous arrive ainsi de pouvoir identifier certains de ces Dumas inconnus. La chose nous fait d'autant plus plaisir quand elle nous permet de rattacher des groupes importants que nous ne pouvions jusque-là relier à l'un ou l'autre des ancêtres connus.

Nous avons ainsi découvert, au cours de ces dernières années, l'origine des Dumas dans les environs de Saint-Georges-de-Malbaie, village situé dans la ville de Percé au sudest de Gaspé, et à l'île Jésus, soit deux groupes de Dumas dont nous avions ignoré pendant longtemps le point commun: les registres de Carleton-sur-Mer.

Nous avons aussi identifié la personne à l'origine des Dumas de Lanaudière. Et nous pouvons rattacher les Dumas de la Côte-Nord, sans pour autant être en mesure d'identifier le premier du groupe.

Nos découvertes

Les Dumas de Saint-Georges-de-Malbaie

Il existe des familles Dumas originaires de la péninsule gaspésienne, entre Gaspé et Percé, dont certains membres sont anglophones. Tous ces Dumas ont comme ancêtres communs le couple Jacques Dumas et Marie Sainte-Croix, et ultimement celui de Jean-Baptiste Dumas et Marie Bond.

Oui était **Jean-Baptiste Dumas** dont le mariage avec Marie Bond n'apparaît pas dans les registres? Pendant longtemps, nous avons été obsédés par l'identité de ce Dumas inconnu. Était-ce un Acadien? Un premier arrivant? À première vue, compte tenu du fait que ses descendants vivaient en Gaspésie, il nous apparaissait qu'on pouvait exclure un rattachement à l'un des deux principaux ancêtres, François et René. La Gaspésie est si éloignée de Québec ou de Montréal! Et pourtant...

La version électronique du *PRDH*, avec des données couvrant la période 1765-1799 (période absente de la publication imprimée), a permis la découverte, dans les registres de Carleton-sur-Mer, du baptême de quatre enfants du couple, ainsi que les baptêmes de trois enfants de Jean-Marie Dumas et Cécile Émond dont le mariage est aussi absent des registres. Ces baptêmes, inscrits dans la décennie 1790, nous apprennent que Jean-Baptiste Dumas était pêcheur et habitait le hameau de Pointe-Saint-Pierre, dans Percé, et qu'en 1799, Jean-Marie Dumas était *habitant propriétaire de Carleton*. Mais ils ne nous apportent pas vraiment d'indices assurant l'identification de ces Dumas.

Certes, nous connaissions déjà l'existence de ces deux couples. Grâce au dépouillement des registres par des centaines de bénévoles passionnés afin d'établir des répertoires de mariages, nous savons que Jean-Baptiste Dumas et Marie Bond sont les parents de Jacques Dumas qui a épousé Marie Sainte-Croix le 19 avril 1825 à Saint-Georges-de-Malbaie. Nous savons également que Jean-Marie Dumas et Cécile Émond sont les parents du sculpteur Jean-Romain Dumas qui a épousé Christine Bélanger le 8 février 1824 à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus.

Se peut-il que ces Dumas s'inscrivent dans la descendance de l'ancêtre François?

Liste des baptêmes trouvés dans les registres de Carleton-sur-Mer

- Le 2 août 1795, baptême de Joseph, fils de Jean-Baptiste et Marie Bond, né le 17 septembre 1793;
- Le 2 mai 1796, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste et Marie Bond, né le 27 février 1796;
- Le 31 juillet 1796, baptême de Jean-Romain, fils de Jean-Marie et Cécile Émond, né le 12 juin 1796;
- Le 13 novembre 1797, baptême de Madeleine, fille de Jean-Marie et Cécile Émond, née le 30 août 1797;
- Le 22 septembre 1798, baptême de Louis, fils de Jean-Baptiste et Marie Bond, né le 6 avril 1798;
- Le 4 juillet 1799, baptême de Georges, fils de Jean-Marie et Cécile Émond, né la veille;
- Le 1^{er} octobre 1799, baptême de Marie Ursule, fille de Jean-Baptiste et Marie Bond, née le 23 mars 1799.

Une recherche dans le *PRDH* nous a permis de découvrir quatre Dumas prénommés Jean-Baptiste ou Jean-Marie, pour lesquels il n'existe qu'une date de baptême, soit:

- Jean-Baptiste, né et baptisé le 9 avril 1739 à Québec, fils de Georges et Marie Madeleine Ferret;
- Jean-Baptiste, né le 12 juillet 1769 et baptisé le lendemain à Québec, fils de Thomas et Marie Alliou;
- Jean-Baptiste, né le 10 novembre 1770 et baptisé le lendemain à Québec, fils de Joseph et Marie Élisabeth Bergeron;
- Jean-Marie, né et baptisé le 17 août 1770 à Québec, fils de Jean-Marie et Marie Louise Ménard.

Tous sont de la descendance de Georges, l'un des petits-fils de l'ancêtre François.

Ayant écarté le Jean-Baptiste né en 1739 — trop vieux pour commencer une famille à la toute fin du xviii^e siècle — il nous reste, comme candidats possibles, deux Jean-Baptiste et un Jean-Marie. Notre Jean-Baptiste inconnu était-il l'un d'eux? Pour le savoir, il fallait trouver des témoins qui nous mettraient sur la piste, se tourner vers les registres et consulter les actes.

Aucun membre de ces familles Dumas n'était parrain ou marraine des enfants de l'une ou l'autre famille ni n'était présent au mariage de ces enfants, exception faite de Jean (Baptiste) qui appose sa signature au mariage de sa sœur Ursule.

Mais il restait un acte à consulter: celui du remariage de Jean-Baptiste, veuf de Marie Bond, avec Félicité Corneau à Québec, le 31 décembre 1806. Cet acte contient un indice décisif. Le marié avait en effet comme témoin son oncle Thomas Dumas. Ce qui exclut d'emblée l'un des Jean-Baptiste, fils de ce même Thomas Dumas! Ce Dumas non identifié ne peut donc qu'être le fils de Joseph et Marie Élisabeth Bergeron et petit-fils de Georges et Marie Anne Godbout, sa deuxième épouse.

Les Dumas de l'île Jésus

Au début du xixe siècle, deux Dumas se marient à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus. Ces deux Dumas nous ont long-temps intriguée, d'une part parce que l'endroit est inusité, d'autre part parce que nous ne savions rien de leurs parents, Jean-Marie Dumas et Cécile Émond. Ce fut une surprise de découvrir leurs naissances à Carleton-sur-Mer. Qui était ce Jean-Marie?

Comme on l'a vu précédemment, ce Jean-Marie pourrait être le fils de Jean-Marie Dumas et Marie Louise Ménard. Mais comment en avoir la certitude?

La réponse nous a été donnée par hasard. Cherchant à reconstituer le plus possible les familles des Dumas, nous avions entrepris de dépouiller systématiquement les registres paroissiaux à partir de 1800. Ayant à peine commencé le dépouillement du registre de Saint-Constant, nous sommes arrivée presque tout de suite sur l'acte d'inhumation raturé du 5 juillet 1800 de Jean-Marie Dumas, forgeron, époux de **Cécile Émond**, âgé de 29 ans, décédé le 3 juillet. Le même acte réapparaît à la page suivante, non altéré cette fois-ci, avec les précisions suivantes: *après un service solennel* et *en présence*

de pierre matte. Autre modification: le premier acte porte la signature du curé Charles Bégin, le deuxième, celle de l'abbé Antoine Rinfret, missionnaire de Sault-Saint-Louis, qui officiait en l'absence de M. Bégin curé de cette paroisse.

Ou'importe, ce Jean-Marie Dumas est bien l'époux de Cécile Émond, le père des trois enfants dont le baptême apparaît dans le registre de Carleton-sur-Mer. Mais que faisait-il à Saint-Constant si tôt après avoir été désigné comme propriétaire occupant à Carleton-sur-Mer? Et pouvait-il être le fils de Jean-Marie et Marie Louise Ménard? L'âge semble plausible, mais il fallait poursuivre l'investigation.

Et si nous regardions du côté de Cécile Émond? On n'y trouve qu'une seule mention au *PRDH*: à Québec, le 25 septembre 1774, le baptême d'une fille née le même jour, enfant d'Antoine Émond et Cécile Turgeon. Antoine Émond, navigateur, est aussi le père d'une fille prénommée Félicité, née et baptisée à Québec le 6 septembre 1776. Seul le baptême des deux sœurs est inscrit au *PRDH*. Aucune autre information n'est disponible. C'est comme si toute la famille avait disparu par la suite.

À tout hasard, nous avons recherché au *BMS2000* une Félicité Émond mariée au début du xix^e siècle, et trouvé le mariage d'une Félicité Émond avec Pierre Matte, à Saint-Constant, le 22 novembre 1802. Félicité Émond est la fille d'Antoine et Cécile Turgeon. Pierre Matte, marchand, né à Neuville le 20 février 1774, est le fils de Joseph et Marie Anne Vézina.

Il ne peut s'agir d'une banale coïncidence si on retrouve, à la même époque à Saint-Constant, à la fois une Félicité Émond et une Cécile Émond! Il faut en conclure que l'épouse de Jean-Marie Dumas ne peut être que la fille d'Antoine Émond et Cécile Turgeon. Mais qu'en est-il de Jean-Marie?

L'acte de mariage de Félicité Émond nous donne indirectement un indice. Il nous apprend que le sieur Antoine Hémond était décédé et avait été capitaine au long cours. Or, il se trouve que Jean-Marie Dumas, le père du Jean-Marie dont nous n'avions trouvé que l'acte de baptême, était navigateur. Ces deux navigateurs contemporains vivant à Québec se connaissaient probablement et des liens de famille ont pu se créer et se maintenir malgré la mort de Jean-Marie Dumas en 1775. On peut donc en déduire que Jean-Marie Dumas, époux de Cécile Émond, était bien le fils de Jean-Marie et Marie Louise Ménard.

Nous avions donc résolu le mystère de l'identité de Jean-Marie Émond. Mais une chose continuait à nous intriguer. Comment expliquer que Jean-Marie Dumas se soit retrouvé à Saint-Constant à son décès le 5 juillet 1800, lui qui quelques mois auparavant semblait bien établi à Carleton-sur-Mer?

Le baptême, le 9 mai 1804, du premier enfant de Félicité nous a mis sur la piste. La marraine de cette petite fille est Cécile Émond et le parrain, Charles Bégin, curé de Saint-Constant. Ce n'est pas la seule fois que ce curé est parrain à Saint-Constant à côté d'un membre de la famille Émond. En 1798, il est parrain d'un petit Cerhart et la marraine est Félicité Émond. La même année, il est parrain d'une petite Boileau, d'une petite Groulx et d'un petit Faubert dont la marraine est

Cécile Turgeon. Cela dénote l'existence d'un lien étroit entre Charles Bégin et la famille Émond.

Une recherche nous apprend que le curé Bégin est le fils de Charles et Marthe Turgeon. Ordonné prêtre en 1788, il dessert d'abord la paroisse de Pointe-aux-Trembles, maintenant Neuville, avant de devenir curé de Saint-Constant en 1796. Marie Marthe Turgeon étant la sœur de Cécile Turgeon, le curé Bégin est donc le cousin germain de Cécile Émond.

Si Cécile Turgeon et sa fille Félicité se sont retrouvées à Saint-Constant, c'est probablement parce que le curé Bégin a recueilli sa tante et sa cousine après la mort, ou la disparition en mer, d'Antoine Émond. On peut supposer qu'elles sont arrivées dans ce village vers 1797 puisque, dès le 16 janvier 1798, Cécile Turgeon, veuve d'Antoine Hémond, est marraine d'une petite Boileau.

Et, si les enfants orphelins de Jean-Marie Dumas se retrouvent à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus, c'est que le curé Bégin est devenu curé de cette paroisse en novembre 1804. Cécile Turgeon y meurt le 7 août 1806. L'acte de sépulture mentionne notamment la présence de Charles Bégin et Pierre Matte; les deux signatures sont au bas de l'acte. C'est aussi à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus, que décède Cécile Émond, veuve de Jean Dumas, le 2 janvier 1811 à l'âge de 36 ans. Elle sera inhumée le surlendemain.

Après la mort de cette dernière, le curé Bégin prend à sa charge les deux garçons de Cécile Émond et Jean-Marie Dumas. L'un deviendra maître sculpteur, comme il est fait mention dans son acte de mariage; l'autre sera menuisier.

En fait, le prénom des enfants de Jean-Marie Dumas aurait pu nous mettre sur la piste, mais nous avons été trompée par le prénom Romain que portait l'aîné en plus du prénom de son père. Madeleine et Georges, prénoms des deux autres enfants, sont en effet les prénoms des grands-parents de Jean-Marie Dumas, Georges et Madeleine Ferret, sa troisième épouse.

Les Dumas de Lanaudière

On trouve à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, au recensement de 1901, une famille de Dumas dont le chef nous était inconnu. Né au Canada, il est âgé de 40 ans et exerce le métier de cordonnier. Il est recensé avec sa femme Emma et ses quatre enfants, dont deux sont nés aux États-Unis.

Il s'agit de Gustave Dumas, époux d'Emma Robitaille, venu s'établir au cours des années 1890 à Sainte-Émélie-de-l'Énergie où habite Colbert Robitaille, son frère.

Tout ce qu'on sait de Gustave Dumas, c'est qu'il s'est marié le 21 mai 1888 avec Emma Robitaille à Providence, au Rhode Island. Un répertoire de mariages nous apprend qu'il est le fils de Ferdinas et Mary (nom de famille non précisé). Et nous voici dans un cul-de-sac, car nous ne connaissons aucun Ferdinas Dumas. Ferdinand peut-être? On ne trouve pas davantage de Ferdinand Dumas, époux d'une Marie, ou de Dumas parmi les témoins au baptême ou aux mariages des enfants de Gustave et Emma.

Il reste toujours la possibilité qu'il s'agisse d'un Marin dit Dumas, car il existe bien un Ferdinand Marin qui pourrait être le père de Gustave, mais sa femme se prénomme Suzanne et nous ne connaissons aucun Gustave parmi leurs enfants.

À tout hasard, nous avons fait une recherche sur Google à propos de «Gustave Dumas et Emma Robitaille». Parmi les réponses proposées par le moteur de recherche se trouve le site <u>myheritage.</u> <u>com</u>^I. Ce site donne des informations plus ou moins précises sur plusieurs Gustave

Dumas. On peut notamment y trouver l'information suivante:



- Gustave a été baptisé le <u>jour mois</u> 1861, à <u>lieu de baptême</u>. Il avait 11 frères et sœurs: Rosalie Morissette (née Dumas), Alfred Dumas et <u>9</u> autres frères et sœurs.
- Gustave a épousé Emma Dumas (née Robitaille). Emma est née le 8 novembre 1864. Ils ont eu 4 enfants: Colbert Dumas et 3 autres enfants. Gustave décéda le jour mois 1938, à l'âge de 76 à lieu de décès. Il a été enterré le jour mois 1938, à lieu de sépulture.

Autrement dit, ce site ne nous apprend à peu près rien. Le seul détail possiblement utilisable de la fiche est l'année de naissance, 1861, sans précision de jour ou de lieu. Par contre, l'année de décès correspond à celle que nous avions. Il fallait vérifier, en partant de ce dont nous disposions. Nous savions déjà en effet que Gustave Dumas est mort le 21 octobre 1938 à Saint-Michel-des-Saints. L'acte de décès devait se trouver peu après cette date.

Heureusement, comme il s'agit d'un événement survenu avant 1941, les registres de Saint-Michel-des-Saints peuvent être consultés sur le site Généalogie Québec. L'acte, à la date du 22 octobre 1938, nous apprend la mort de Gustave à l'âge de 77 ans et 10 mois, ce qui correspond à sa naissance le 22 décembre 1860.

Selon les informations dont nous disposions, nous n'avions aucun Gustave parmi les enfants du couple Dumas – Marin dit Pelletier. Pas d'enfants nés en 1861 non plus, mais, par contre, il est possible qu'il y ait eu des naissances, celle de François en 1860 et celle de Joseph en 1863. Allons consulter les registres de Sainte-Anne-des-Monts, paroisse où habitait Ferdinand Marin-Dumas.

Première constatation: l'âge déclaré au décès semble inexact, car le couple Marin – Pelletier ne fait baptiser aucun enfant à Sainte-Anne-des-Monts en 1860. Sans nous décourager pour autant, nous consultons les inscriptions de 1861 pour



Acte de baptême de Gustave Marin, fils de Ferdinand et Suzanne Pelletier. Source : Généalogie Québec.

www.genealogieguebec.com/Membership/LAFRANCE/img/acte/6013919

finalement découvrir, le 22 décembre, l'acte de baptême de Gustave Marin.

Nous avons donc ainsi la confirmation de l'hypothèse d'identification. Les Dumas de Lanaudière sont des Marin dit Dumas.

Le point sur les Dumas de la Côte-Nord

Il y a des Dumas sur la Côte-Nord que nous ne pouvons toujours pas relier avec certitude à un ancêtre connu. Il s'agit des Dumas qui descendent de Napoléon Paul Dumas.

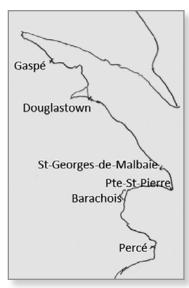
Napoléon Dumas est recensé en 1871 à Pointe-des-Esquimaux, maintenant Havre-Saint-Pierre, avec le couple Antoine Rail et Suzanne Marion. Il est pêcheur, tout comme Antoine Rail. Il est âgé de 15 ans, ce qui donnerait 1856 comme année de naissance. Au recensement de 1911, Paul habite Magpie; il est dit âgé de 57 ans et né en août 1854. En 1883, lors du mariage de Napoléon Paul Dumas, on le dit fils adoptif d'Antoine Rail et Suzanne Marion. Mais puisqu'il est désigné à 15 ans sous le nom Dumas, c'est donc qu'il était connu sous ce nom dans son village d'origine. Quel est ce village?

Sur la Côte-Nord, Paul Dumas vit sans contact avec d'autres Dumas outre ceux de sa descendance. Aucun Dumas n'est mentionné à l'un ou l'autre de ses mariages, ou au baptême d'un de ses enfants. Pas d'indice à attendre de ce côté. Par ailleurs, il n'y a pas, dans notre base de données, de Napoléon ou de Paul Dumas pouvant correspondre à ce Dumas installé sur la Côte-Nord.

Peut-on trouver un indice du côté de ses parents adoptifs? Possiblement! Quand on s'informe sur Antoine Rail ou Réhel, on apprend qu'il est le fils de Sylvestre et Geneviève Chicoine et qu'il a été baptisé le 30 avril 1829 à Percé. On le dit né le 29 février dans l'acte, détail amusant puisque 1829 n'est pas une année bissextile.

Cette information laisse entrevoir l'existence d'un lien avec les Dumas de Pointe-Saint-Pierre. En effet, Suzanne Sainte-Croix est la sœur de Marie Marguerite, épouse de Jacques Dumas. Par ailleurs, Marie Anne Bacon et Marguerite Girard, les deux épouses de Paul Dumas, s'apparentent à Antoine Rail ou Réhel et sont nées toutes deux à Barachois (maintenant

^{1.} www.myheritage.fr/name/gustave_dumas. Consulté avant mars 2018.



La pointe de la Gaspésie: croquis fait par l'auteure pour situer les lieux les uns par rapport aux autres. Plusieurs lieux sont mentionnés dans cette partie de l'article.

partie de la ville de Percé). Cela fait trop de coïncidences pour ne pas en déduire l'origine de Paul Dumas de cette partie de la Gaspésie le rattachant au groupe des Dumas de Pointe-Saint-Pierre et Saint-Georges-de-Malbaie, villages de l'actuelle ville de Percé. Comme il n'y a pas d'acte de baptême d'un Paul ou Napoléon Dumas enregistré dans la région au cours de la décennie 1850, il pourrait s'agir d'un enfant né hors mariage et enregistré comme né de parents inconnus.

Une recherche dans les registres de la région nous fait découvrir le baptême le 20 septembre 1856

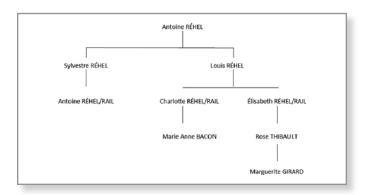
à Percé d'un Paul né de parents inconnus le 10 du même mois. Cela ne correspond pas à la date donnée par le recensement de 1911, mais cela est compatible avec l'âge déclaré en 1871.

Le parrain et la marraine de ce Paul inconnu sont Aubin Tapp et Angèle Leclerc, deux personnes pour qui nous ne disposons pas d'indices probants nous permettant de les relier aux Dumas. Toutefois, il est possible qu'Aubin Tapp soit le frère de Julie Tapp, ayant épousé Louis ou Louison Dumas (Jacques et Marie Sainte-Croix) le 14 août 1860 à Douglastown. Ce Paul inconnu est-il Paul Dumas? Comment le savoir?

Pour l'instant, nous sommes dans l'impossibilité d'identifier ce Paul Dumas, mais nous avons la certitude d'un rattachement, d'une manière ou d'une autre, aux Dumas descendant de Jean-Baptiste Dumas et Marie Bond.

Tant d'autres encore à identifier

Ces quelques résultats ne peuvent faire oublier l'identification des centaines de Dumas recensés. Le plus souvent, il s'agit de Dumas ayant séjourné aux États-Unis. Contrairement à ce



qui se passe au Québec où le dépouillement des registres facilite toujours la reconstitution des familles (*BMS*, par exemple, contient de plus en plus d'actes de baptême ou de sépulture), il est très difficile de retracer la descendance des Dumas émigrés vers la Nouvelle-Angleterre. Il existe très peu de répertoires de naissances ou de décès, voire de mariages. Et même quand ces répertoires existent, ils ne fournissent pas tous les détails dont nous aurions besoin.

La persévérance et le hasard nous aideront probablement encore à élucider certains mystères.

Famille de Jean-Baptiste Dumas

Jean-Baptiste Dumas, pêcheur et navigateur, est né à Québec le 10 novembre 1770 et a été baptisé le lendemain. Il est mort le 26 octobre 1813 et a été inhumé le 28 au cimetière des Picotés à Québec. Il est le fils de Joseph et Marie Élisabeth Bergeron.

Il épouse en premières noces, quelque part avant 1793, Marie Bond, fille de Jean-Jacques (Bond, Bon ou Beaune) et Louise Chicoine. Marie est née le 12 octobre 1775 dans l'actuelle MRC du Rocher-Percé, probablement à la Pointe-Saint-Pierre. Le baptême est inscrit à la date du 29 août 1776 dans le registre de Carleton-sur-Mer. Marie Bond est morte à Québec le 20 septembre 1803 et a été inhumée le 22.

Enfants de Jean-Baptiste et Marie Bond

- Joseph, né le 17 septembre 1793, mort après le 2 août 1795.
- Jean-Baptiste, maître forgeron, cultivateur et huissier; né le 27 février 1796 à Pointe-Saint-Pierre, mort après 1849. Il avait épousé à La Pérade, le 6 septembre 1819, Geneviève Roberge, fille de Benjamin et Thérèse Lambert. Ils ont eu quatre enfants, toutes des filles.
- Louis, né le 6 avril 1798 à Pointe-Saint-Pierre et mort à une date inconnue.
- Marie-Ursule, née le 23 mars 1799 à Pointe-Saint-Pierre, morte le 7 août 1880. Elle avait épousé le 7 octobre 1817 à Québec François Renaud, maître menuisier, fils de Charles et Geneviève Bezeau. Ils ont eu douze enfants.
- Jacques, pêcheur, né le 6 mai 1801 à Pointe-Saint-Pierre, mort le 18 novembre 1873. L'acte de décès est au registre de Saint-Georges de Malbaie en date du 20. Il avait épousé, le 19 avril 1825 à Saint-Georges-de-Malbaie, Marie Marguerite Sainte-Croix, fille de William et Marguerite Chicoine.

Antoine Rail ou Réhel (Sylvestre et Geneviève Chicoine) a épousé Suzanne Marion (John et Suzanne Sainte-Croix) à Douglastown le 10 janvier 1857. C'est aussi de la région de Douglastown que sont originaires les deux épouses de ce Dumas. Marie Anne Bacon, fille de Joseph et Charlotte Rail ou Réhel, a été baptisée à Barachois, le 29 juin 1866. Quant à Marguerite Girard, fille de Charles et Rose Thibault, elle a aussi été baptisée à Barachois le 10 janvier 1872. Qui plus est, Marie-Anne Bacon et Marguerite Girard s'apparentent à Antoine Réhel.

Jacques est souvent prénommé James. Le couple a eu onze enfants.

• Louise Catherine Marie Brigitte, née à Québec le 7 août 1803, morte le 25 du même mois.

En secondes noces, Jean-Baptiste épouse, à Québec le 31 décembre 1806, Félicité Corneau, fille de Michel et Marie Anne Jourdain. Angélique Félicité Corneau est née le 24 septembre 1785 à Québec et a été baptisée le lendemain. Devenue veuve, elle se remarie le 8 août 1819 à la cathédrale Holy Trinity de Québec avec Richard William Jones, tonnelier.

Enfants de Jean-Baptiste et Félicité Corneau

- **Édouard**, né le 5 février 1807, baptisé le lendemain à Québec; mort à une date inconnue.
- Michel Eustache, né et baptisé à Québec le 20 septembre 1809; mort le 14 septembre 1811, inhumé le 16 à Québec.

Famille de Jean-Marie Dumas

Jean-Marie Dumas, forgeron, est né et a été baptisé à Québec le 17 août 1770. Il est le fils de Jean-Marie et Marie Louise Ménard. Il est mort à Saint-Constant le 3 juillet 1800 et a été inhumé le surlendemain.

Il avait épousé, avant juillet 1796 en un endroit inconnu, Cécile Émond, fille d'Antoine et Cécile Turgeon. Cécile Émond est née le 25 septembre 1774 à Québec et a été baptisée le lendemain. Elle est morte le 2 janvier 1811 à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus; l'acte de sépulture est daté du 4 janvier 1811.

Enfants de Jean-Marie et Cécile Émond

- Jean Romain, maître sculpteur, puis menuisier, est né le 12 juin 1796 à Carleton-sur-Mer; il est mort entre 1853 et 1867. Il avait épousé, le 8 février 1824 à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus, Marie Christine Bélanger, fille de Jean-Marie et Marie Barbe Valiquette. Ils ont eu huit enfants.
- Marie Madeleine, née le 30 août 1797 à Carleton-sur-Mer probablement morte peu après.
- **Georges**, menuisier, charpentier, né le 3 juillet 1799 à Carleton-sur-Mer, mort après le recensement de 1871. Il avait épousé, le 14 février 1825 à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus, Narcisse Hélène Lemieux, fille de Joseph et Antoinette Dusablé. Ils ont eu dix enfants.

Famille de Gustave Marin dit Dumas

Gustave Marin dit Dumas, né le 18 décembre 1861 à Sainte-Anne-des-Monts, mort à Saint-Michel-des-Saints le 21 octobre 1938. Il est le fils de Ferdinand et Suzanne Pelletier.

Il avait épousé, le 21 mai 1888 à Providence, Rhode Island, Emma Robitaille, fille de Joseph et Célina Saint-Pierre ou Cadron. Emma est née en novembre 1862 selon le recensement de 1911. Elle est morte le 26 février 1921 à Saint-Ignace-du-Lac.

Enfants de Gustave et Emma Robitaille

- Colbert Damase, artisan et cultivateur, né le rer mars 1889 aux États-Unis, mort le 23 mars 1979. Il avait épousé, le 20 avril 1914 à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Alma Plouffe, fille de François et Émilia Burns. Il s'était remarié le 18 septembre 1935 à Saint-Michel-des-Saints avec Marie Anna Jenkins, fille de William et Émélie Dumas. Marie Anna est sa cousine germaine. Colbert a eu sept enfants avec sa première épouse et cing avec la deuxième.
- **Alfred**, artisan, né le 23 juillet 1890 à Sainte-Émélie-del'Énergie. Il a épousé, le 1^{er} août 1911 au même endroit, Flora Plouffe, fille de François et Émilia Burns.
- Emma, née le 27 juillet 1892 aux États-Unis. Elle a épousé, le 13 août 1919 à Saint-Ignace-du-Lac, Anthime Bazinet, fils d'Anthime et Georgina Wagner.
- Marie Alida Ida, née le 9 juin 1897 à Sainte-Émélie-del'Énergie, morte le 11 octobre 1976 à Saint-Michel-des-Saints. Elle avait épousé, le 16 avril 1918 à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Alphonse Belleville, fils de Thaddée et Marie Bellerose.
- Joseph Omer, né le 7 juillet 1901 à Sainte-Émélie-del'Énergie, mort le 18 mars 1988 à Saint-Michel-des-Saints. Il avait épousé, le 3 janvier 1924 à Saint-Ignace-du-Lac, Laura Plouffe, fille de François et Émilia Burns. Il s'était remarié à Joliette le 2 juillet 1964 avec Marie Louise Beaulieu, veuve de Louis Philippe Marcil.

Famille de Paul ou Napoléon Dumas

Paul ou Napoléon Dumas, pêcheur, est né vers 1855-1857 et est mort le 14 juin 1923.

Il a épousé en premières noces, le 30 août 1883 à Sheldrake, Marie Anne Bacon, fille de Joseph et Charlotte Réhel.

Enfants de Paul et Marie Anne Bacon

- Suzanne, née en avril 1883, morte en novembre 1883.
- Marie Catherine, née en avril 1884 à Magpie, morte avant 1938. Elle avait épousé André Martin, fils d'Alexis et Geneviève Jeanne Beaudin, le 24 novembre 1904 à Sheldrake.
- Charlotte Elmire, née le 4 mai 1886 à Magpie, morte à Ouébec le 24 février 1953.
- Marguerite Élisabeth, née le 27 avril 1888 à Magpie, morte le 13 mars 1968. Elle avait épousé Joseph Martin, fils d'Alexis et Geneviève Jeanne Martin, à Sheldrake le 10 novembre 1906.
- Marie Anne, née le 21 avril 1890 à Magpie et morte à une date inconnue.

Devenu veuf en 1890, Paul Dumas se remarie le 21 novembre 1892 au même endroit avec Marguerite Girard, fille de Charles et Rose Thibault.

Enfants de Paul et Marguerite Girard

• William James, mécanicien, télégraphiste, marchand, né le 4 janvier 1894 à Magpie, mort le 13 novembre 1943 à Chicoutimi. Il avait épousé, à Mont-Joli le 29 mai 1929, Marie Louise Ouellet, fille de François et Élise Fortin.

- Élisabeth, née en janvier 1896, morte après 1911.
- Marie Georgianna, née le 8 août 1897 à Magpie, morte le 25 juin 1924 à Magpie. Elle avait épousé, le 28 septembre 1914 à Sheldrake, Ernest Touzel, fils de Thomas et Hélène Bouchard.
- Marguerite Hélène, née le 23 décembre 1899 à Magpie, morte à une date inconnue.
- Absalom Lucien, né le 4 août 1902 à Magpie, mort le 14 février 1967. Il avait épousé, à Rivière-Pentecôte le 31 juillet 1934, Marie Anne Mansour, fille d'Albert et Louisa Jourdain.
- Marie Amanda, née le 14 janvier 1905, a épousé, le 17 août 1940 à Baie-Comeau, Adam Roussy, fils d'Adam et Anne Jeanne Albert.

- **Philippe**, né le 19 septembre 1907 à Magpie, a épousé, à Rivière-Pentecôte le 1^{er} janvier 1935, Cécile Tremblay, fille de Louis et Alphéda Tremblay.
- Jean Ernest, opérateur de pelle mécanique, né le 17 décembre 1909 à Magpie, mort le 12 février 1997. Il avait épousé, à Ragueneau le 22 juillet 1943, Georgette Bouchard, fille de Pierre et Rose Alba Tremblay.
- Marguerite Hélène, née le 27 juillet 1911 à Magpie.
- **Paul Darling**, opérateur de tracteur, né le 3 octobre 1913 à Magpie, a épousé, à Baie-Comeau le 8 août 1964, Jeannine Beaudry, fille d'Eugène et Louisa Bédard.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : michou_dumas@yahoo.fr

•

Nouveaux membres

du 6 août au 23 octobre 2019

8136	BAILLARGEON	Michel	Québec
8138	THIBAULT	Gilles	Québec
8139	PRÉVOST	Odette	Québec
8140	POMERLEAU	Yves	Sainte-Brigitte-de-Laval
8142	ROUSSEAU	Adrien	Lévis
8143	DÉRY	Guylaine	Québec
8144	JANELLE	Daniel	Saint-Donat-de-Montcalm
8145	MCRAE	David J.	Taunton, MA, ÉU.
8146	CLOUTIER	Benoît	Québec
8147	CHRÉTIEN	Sylvie	Saint-Germain-de-Gratham
8149	DROUIN	Denis	Québec
8150	LAPOINTE	Louise	Vaudreuil-Dorion
8151	MIVILLE- DESCHÊNES	Michelle	Québec
8152	CARBONNEAU	Benoît	Lévis
8154	HOULE	Normand	Saint-Augustin-de-Desmaures
8155	SÉVIGNY	Gérald	Thetford-Mines
8156	FRÉCHETTE	Line	Québec
8157	DIONNE	Véronique	Montmagny
8159	BOYER	Nicole	Québec
8160	BERCIER	Georgette	Montmagny
8162	THÉRIAULT	Rock	Québec
8163	COUTURIER	Michel	Québec
8164	LAROCHELLE	Lise	Québec
8165	FORTIER	Caroline	Saint-Apollinaire
8166	LACASSE	Jacques	Québec
8170	BOURASSA	Line	Saint-Constant
8172	BERNARD	Jacques	Longueuil

8173	RENAUD	Thérèse	Québec
8175	LACHANCE	Diane	Montréal
8177	BOLDUC	Pierre	Boischatel
8178	LAVALLÉE	Nicole	Granby
8179	VALLÉE	JLouis	Québec
8181	ST-PIERRE	Gisèle	Saint-Patrice-de-Beaurivage
8182	CARRIÈRE	Marcel	Saint-Augustin-de-Desmaures
8183	LAFONTAINE	France	Saint-Victor
8184	POIRIER	Mélanie	Boucherville
8185	STEWART	Constance	Québec
8186	CLOUTIER	Richard	Québec
8187	TURMEL	Gaston	Saint-Apollinaire
8188	VIGNEAULT	Gisèle	Québec
8190	SAUVÉ	Louise	Val-David
8193	BEAUDOIN	Ginette	Québec
8194	LEMIEUX	Nicole	Québec
8196	DROLET	Roger T.	Québec
8197	LESSARD	Clémence	Québec
8198	CARRIÈRE	Francine	North Bay, ON
8199	PAQUET	Thérèse	Québec
8201	OUELLETTE	Denise R.	Ottawa, ON
8202	MATHIEU	Michel	Québec
8203	PELLETIER	Sylvie	Québec
8204	LABRIE	Gilbert	Québec
8205	HAWEY	Marc	Québec
8206	DÉRY	Suzanne	Québec
8207	WHISSEL	Danielle	Sudbury, ON



Activités de formation (hiver 2020)

Société de généalogie de Québec

Formation de base	Local	Dates	Heure	Durée h	Prix
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	18 janvier, 15 février et 21 mars	9 à 12	3	Gratuit
Initiation à la généalogie I et II	3212	25 janvier et 1 ^{er} février	13 à 16	6	25 \$
Les ressources du centre Roland-JAuger	SGQ	ı ^{er} février	9 à 11	2	ю\$
Choix de logiciels de généalogie	3212	22 février	13 à 16	3	15 \$
Entraide généalogique	3224	7 mars	9 à 12	3	Gratuit
Initiation à la généalogie III (suivi)	SGQ	7 mars	9 à 12	3	Gratuit
Formation intermédiaire					
Les bases de données informatisées (Intranet)	3212	11 janvier	9 à 12	3	15 \$
Recherche généalogique en France	3212	11 janvier	13 à 16	3	15 \$
Recherche généalogique sur Internet	3212	18 janvier	9 à 11	2	15 \$
Les tutelles	3212	22 janvier	13 à 16	3	5\$
Les archives audio-visuelles	3212	25 janvier	13 à 16	3	5\$
Le portail de BAnQ	3212	31 janvier	9 à 12	3	5\$
Le Régime britannique 1760-1867 I et II	3212	^{1er} février et 8 février	9 à 12	6	25 \$
Heredis (entraide)	3212	8 février	13 à 16	3	Gratuit
Généalogie Québec (<i>Le Lafrance</i>)	3212	15 février	9 à 12	3	15 \$
Les archives judiciaires civiles	3212	19 février	13 à 16	3	5\$
La base de données <i>FamilySearch</i>	3212	22 février	9 à 11	2	ю\$
Les enquêtes des coroners	3212	4 mars	13 à 16	3	5\$
Initiation à l'héraldique	3212	7 mars	13 à 16	3	25 \$
Québec 1867-1968 I et II	3212	14 et 21 mars	9 à 12	6	25 \$
Les archives photographiques	3212	14 mars	13 à 16	3	5\$
Les contrats de mariage	3212	18 mars	13 à 16	3	5\$
Brother's Keeper (entraide)	3212	21 mars	13 à 16	3	Gratuit
Les Filles du roi	3212	28 mars	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	28 mars	9 à 12	3	15 \$
Les journaux	3212	ı ^{er} avril	10 h 30 à 14 h 30	3	5\$
Lecture et illustration des armoiries	3224	4 avril	13 à 16	3	15 \$
Québec 1867-1968 III	3212	4 avril	13 à 16	3	Gratuit
Le registre foncier	3212	ı8 avril	9 à 12	3	15 \$
Atelier spécialisé					
Attestation de compétence en généalogie	3212	18 janvier	13 à 16	3	15 \$
Généalogie et projet Québec ADN (Atelier II)	3212	28 mars	13 à 16	3	Gratuit
De la recherche à l'écriture	3212	4 avril	9 à 12	3	15 \$

1055, av. du Séminaire, Pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval.

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non membres. Le nombre de places est limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription : www.sgq.qc.ca 418 651-9127 durant les heures d'ouverture.



Charlotte Ouellet, guerrière et presque centenaire

Sabine Champagne, MGA (5094)

Récipiendaire du Prix Raymond-Lambert pour ses livres publiés à compte d'auteur, Les Champagne en Nouvelle-France – Patronyme et noms dits Champagne (2011), Louis Hénault dit Champagne – Histoire et Descendance (2015), Pierre Foureur dit Champagne – Histoire et descendance (2016), Thomas Bonaventure Laplante dit Champagne – Histoire et descendance (2017) et Edmé Fugère dit Champagne – Histoire et descendance (2018), l'auteure rédige des articles pour la revue La Ancêtre et pour les bulletins de l'Association des familles Champagne et de l'Association des Lambert d'Amérique. Elle est maître généalogiste agréée depuis 2013.

Résumé

Lors de la guerre de Sept Ans, la population masculine et féminine s'est mobilisée pour affronter les Anglais. À Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des jeunes filles se déguisent et attaquent des soldats anglais qui menacent de brûler des granges. Grâce à un avis de décès paru en 1840 dans un journal, nous retrouvons le portrait d'une de ces jeunes guerrières.

a guerre de Sept Ans entre la France et l'Angleterre débuta le 17 mai 1756 pour se poursuivre jusqu'à la signature du Traité de Paris, le 10 février 1763. Le siège de Québec commencé le 26 juin 1759 se poursuit jusqu'au 18 septembre de la même année.

À Québec, tous les hommes disponibles participent à cet affrontement pour protéger leurs familles, leurs biens et leurs valeurs. L'engagement et la mobilisation des hommes et même des femmes ont été attisés par l'importance de la menace et par l'exemple récent de la déportation des Acadiens.

Dans les paroisses environnantes, le sort réservé aux habitants n'est guère plus reluisant puisque les troupes anglaises, disséminées dans les campagnes, organisent des raids pendant lesquels elles brûlent des fermes et s'adonnent au pillage.

À Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1759, Charlotte Ouellet, âgée de 17 ans, et un groupe de jeunes filles

prirent l'habit masculin et s'armèrent de mousquet pour aller chasser un détachement d'anglais qui s'amusait à mettre le feu aux granges des habitants de Ste-Anne en attendant le siège de Québec. Ces jeunes guerrières qui ne portaient point le fusil par ornement firent feu sur un parti assez considérable de soldats qui prirent aussitôt la fuite, emportant sur des espèces de boyards¹, fabriqués en fuyant, les morts qui étaient tombés sous les coups de ces jeunes canadiennes².

Qui est cette jeune guerrière?

Charlotte Ouellet, fille de Joseph et Madeleine Bouchard, baptisée le 16 mai 1742 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, épouse en premières noces, le 8 novembre 1762 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, un Acadien nommé François Richard dit Martinet, fils de Martin et Marie Cormier. Le contrat de mariage du couple a été rédigé le 7 novembre 1762 par le notaire Joseph Dionne³. François Richard, né vers 1734 à Beauséjour⁴, décédera le 13 avril 1770 et sera inhumé le lendemain à Saint-Louis de Lotbinière.

De cette union sont nés trois enfants:

- 1 Marie-Charlotte Richard, née le 3 novembre 1764 et baptisée le lendemain à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, épousera le 17 octobre 1785 à Sainte-Croix de Lotbinière Alexis Hamel, fils d'Alexis et Angélique Bergeron. Né le 24 avril 1765 et baptisé le 25 à Sainte-Croix, Alexis décédera le 27 juin 1840 et sera inhumé le surlendemain à Saint-Louis de Lotbinière.
- Marie-Angélique Richard, née et baptisée le 10 août 1766 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, décède le 3 mai 1770 et est inhumée le 4 à Saint-Louis de Lotbinière.
- Marie-Angélique Richard, née et baptisée le 19 juillet 1769 à Saint-Louis de Lotbinière, épousera Charles Langlois, fils de Gabriel et Marie Hélène Leclair, le 6 novembre 1786 dans la même paroisse. Marie-Angélique décède le

^{1.} Bard, bayard, brancard pour désigner une civière. Appareil couvert de toile et muni de quatre brancards, servant à transporter à bras d'hommes de grosses charges (fumier, grosses pierres, etc.). Appareil à brancards servant à transporter des personnes dont l'état nécessite la position allongée (blessés, malades, morts). Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, www.cnrtl.fr/.

^{2.} Le Canadien. Québec, mercredi 5 août 1840, p. 2 http://collections.banq.qc.ca/retrieve/12614958.

^{3.} Archives des notaires, Québec, Canada, 1637 à 1935. Ancestry.ca, www.ancestry.ca. Consulté en février 2019.

^{4.} WHITE, Stephen A. Dictionnaire généalogique des familles acadiennes 1636-1714, 2 vol., Université de Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999.

5 décembre 1856 et est inhumée le lendemain à Saint-Louis de Lotbinière. Charles Langlois, né le 5 mars 1758 et baptisé le 6 à Saint-Étienne-de-Beaumont, décédera le 9 juin 1850 et sera inhumé le 11 à Saint-Louis de Lotbinière.

Devenue veuve, Charlotte Ouellet épouse en secondes noces, le 22 avril 1771 à Sainte-Croix de Lotbinière, Joseph Garnier (Grenier), veuf de Françoise Grenier. Le contrat de mariage a été rédigé le 26 mars précédent par le notaire Antoine Chevalier⁵. Joseph Grenier, fils de Joseph Garnier et Marie-Angélique Hamel, né vers 1724, décédera le 4 mai 1803 et sera inhumé le lendemain à Sainte-Croix de Lotbinière.

De cette union naîtront deux enfants:

- 1 Jean-Baptiste Garnier (Grenier), né le 8 juin 1774 et baptisé le lendemain à Saint-Antoine-de-Tilly, épouse Marie-Josephe Benoit/Abel, fille de François et Marie-Charlotte Gautier, le 6 septembre 1796 à Saint-Louis de Lotbinière. Jean-Baptiste décédera le 4 août 1798 et sera inhumé le 8 à Sainte-Croix de Lotbinière. Née le 27 février 1779 et baptisée le 1^{er} mars à Saint-Joseph de Deschambault, Marie-Josephe se remarie avec Simon Croteau, fils de Joseph et Thérèse Baron, le 9 novembre 1802 à Saint-Louis de Lotbinière.
- **2 Jean-Timothé Grenier,** né et baptisé le rer avril 1782 à Sainte-Croix de Lotbinière, décède le 8 avril de la même année et est inhumé le lendemain à Sainte-Croix de Lotbinière.

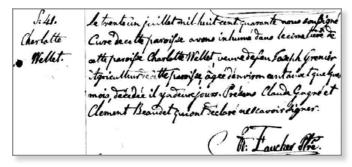


Figure 1. Acte de sépulture de Charlotte Wellet le 31 juillet 1840 à Saint-Louis de Lotbinière.

Source: Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française, www.genealogiequebec.com/.

Transcription de l'acte:

Le trente un juillet mil huit cent quarante nous soussigné Curé de cette paroisse avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse Charlotte Wellet, veuve de feu Joseph Grenier

Agriculteur de cette paroisse, âgée d'environ cent ans et quelques

mois, décédée il y a deux jours. Présens Claude Gagné et Clément Beaudet qui ont déclaré ne scavoir signer

Faucher P(rê)tre

DECES.

A Lothinière le 28 juillet à l'âge de 100 ans et plusieurs mois, CHARLOTTE OUELLET, native de Ste. Anue de la Pocatière. Elle est la grand'-mère de M. Joseph Hamel ancien marguiller de Lotbinière, qui est lui-même grand-père de plusieurs enfants Cette femme était du nombre des jeunes filles de Ste. Anne qui prirent l'habit masculin et s'armèrent du mousquet pour aller chasser un détachement d'anglais qui s'amusait à mettre le feu aux granges des habitants de Ste. Anne en attendant le siège de Québec. Ces jeunes guerrières qui ne portaient point le fusit par ornement firent feu sur un parti assez considérable de soldats qui prit aussitôt la fuite, emportant sur des espèces de boyards, fabriqués en fuyant, les morts qui étaient tombés sous les coups de ces jeunes canadiennes. A l'âge de 100 ans Charlotte Ouellet éclattait encore de rire en disant qu'elle pensait avoir tiré la mieux. Elle laisse deux filles dont la promière a 55 ans de ménage, la seconde vient de perdre son époux après 53 ans de mariage.

Avis de décès paru dans le journal *Le Canadien*. Source : *Le Canadien*. Québec, mercredi 5 août 1840, p. 2 http://collections.banq.qc.ca/retrieve/12614958.

Selon son avis de décès, Charlotte Ouellet éclattait (sic) encore de rire en disant qu'elle pensait avoir tiré la mieux⁶. Contrairement à ce que dit l'article du journal, elle décède le 29 juillet en 1840, à l'âge de 98 ans et quelques mois (**Figure 1**). Mais après une vie mouvementée, on lui pardonne facilement d'avoir oublié son âge exact.

•

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : sabine.champagne@sympatico.ca



L'arbre généalogique est une bonne chose à condition de ne pas y rester perché.
C'est pourquoi chaque génération se doit de faire un effort personnel et d'apporter sa pierre à l'édifice familial.

Albert-Édouard Janssen.

^{5.} Archives des notaires, Québec, Canada, 1637 à 1935. Ancestry.ca, www.ancestry.ca. Consulté en février 2019.

^{6.} Le Canadien. Québec, mercredi 5 août 1840, p. 2 http://collections.bang.gc.ca/retrieve/12614958.



Méconnus puis oubliés, les Huard d'Ormicour

Gabriel Huard (7366)

Né à Saint-Hyacinthe en 1953, l'auteur y fait ses études primaires, secondaires et collégiales. Diplômé de l'École de traduction de l'Université de Montréal en 1975, il se joint au Bureau de la traduction du gouvernement du Canada où il gravit tous les échelons jusqu'au poste de directeur de la Normalisation terminologique. Ses fonctions l'amènent à représenter le Canada au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. En 2012, il prend sa retraite. L'année suivante, il est fait chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française pour la qualité de son soutien à la francophonie.

Passionné de généalogie depuis 1983, il occupera plusieurs postes à la Société de généalogie de l'Outaouais dont celui de président. En 1985, il publiera la première édition de son ouvrage, Les Huard, histoire d'une lignée, suivie d'une mise à jour en 2016, puis d'un nouvel ouvrage, Terrier du quartier Saint-Laurent de Lévis, 1650-1765, en 2017.

Résumé

Dans son Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, Cyprien Tanguay mentionne les Huard d'Ormicour, père et fils, mais ses informations sont incomplètes, et le doute s'installe quant à leur véritable lien de parenté. Et plus encore, qu'est-il advenu de cette famille, qui semble disparaître complètement après le mariage du présumé fils ? Récit d'une histoire tronquée...

orsque j'ai entrepris dans les années 1980 de faire des recherches sur Jean Huard, de la côte de Lauzon, et Pierre Huard, de la Gaspésie, j'ai noté l'existence d'une autre famille Huard dont le pionnier était un certain Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, présent à Beauport en 1739. Tanguay¹ lui donnait pour épouse Luce de la Verge et, pour unique enfant, Antoine Huard dit Dormicour qui se mariera en 1773.

Pour sa part, Jetté² mentionnait la présence d'un nommé Louis Huard, sieur d'Ormicour, en date du 9 janvier 1729 à Québec. Louis était alors présent au baptême de Madeleine Catherine Guillebaut à l'église Notre-Dame. Mais il s'agit du même personnage puisque Jetté en faisait aussi l'époux de Luce de la Verge. On notera cependant tout de suite le grand écart entre l'arrivée à Québec de Marc-Antoine Huard, en 1729, et le mariage de son fils, en 1773. Comme nous n'avons pas l'acte de naissance du fils, il faut supposer qu'il est né en France avant 1729 et qu'il avait au moins 45 ans, peut-être beaucoup plus, à son mariage. Ce n'était pas impossible, ni même rare, mais l'écart était grand, à tel point que j'ai beaucoup douté de cette relation père-fils.

Cela dit, je me suis alors concentré sur l'histoire de mes ancêtres et n'ai fait aucune recherche sur cette famille qui, en apparence du moins, s'arrêtait là puisque Tanguay ne donnait au couple qu'une seule fille, Marie-Marguerite-Rosalie. Et mon hypothèse a semblé se confirmer avec les années puisque je n'ai jamais trouvé d'autres Huard reliés à cette branche.

Or, on m'a offert récemment une très jolie publication: Balades patrimoniales à la découverte de trésors architecturaux³. Il s'agit en fait de descriptions de maisons patrimoniales de la région du Richelieu, incluant Saint-Denis, accompagnées de magnifiques photos parmi lesquelles on peut voir, à la page 151, chemin des Patriotes... la Maison Dormicour⁴!

Il n'en fallait pas plus pour que je rouvre le dossier des Huard d'Ormicour, d'autant que je n'ai jamais trouvé d'autres familles Dormicour que celle de Marc-Antoine Huard dans les divers ouvrages que j'ai consultés au fil des ans. Il fallait que j'en sache plus sur ces Huard!

On précise dès le départ dans les *Balades patrimoniales* que la maison Huard *est bâtie vers 1805 par le médecin Antoine-Exupère Dormicour.* Il va sans dire qu'il serait bien étonnant que cet Antoine Dormicour ne soit pas relié aux deux Antoine

^{1.} TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Eusèbe Senécal Imprimeur-Éditeur, 1871. Réédité par les Éditions Élysée, 1975.

^{2.} JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983.

^{3.} M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu. Balades patrimoniales à la découverte de trésors architecturaux, 2017, 211 p.

^{4.} C'est le hasard qui m'a guidé vers cette page puisque je cherchais, à la page 152, la Maison Huard!



Maison Dormicour.

Source : Balades patrimoniales à la découverte de trésors architecturaux.

Huard dit Dormicour nommés par Tanguay! Mais pour en faire la démonstration, il m'a fallu reprendre mes recherches à zéro!

J'ai trouvé au sujet de Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, dix mentions dans *Le Lafrance*, si on inclut la première, déjà citée, d'un Louis Huard en 1729. Des neuf mentions restantes, du 14 mai 1729 au 25 février 1741, huit sont des baptêmes où le chevalier d'Ormicour est parrain. Quant à la dernière (qui est en fait la quatrième en ordre chronologique), elle est datée du 3 avril 1731 et concerne le décès de son épouse, Luce de la Verge. Antoine, le fils du couple, n'est mentionné nulle part.

Pour revenir à l'acte de décès de Luce de la Verge, il contient un détail important puisqu'on y précise que la défunte est âgée d'environ cinquante ans. Sans rien affirmer, on peut tout de même formuler l'hypothèse selon laquelle Marc-Antoine Huard aurait environ le même âge, mais là où on peut s'avancer davantage sans risquer de se tromper, c'est en ce qui concerne le fils du couple, Antoine. En supposant même que Luce de la Verge ait accouché de son enfant à un âge relativement avancé, par exemple vers 30 ans, son fils serait né au plus tard vers 1711, ce qui fait de lui, à ses noces en 1773, un « jeune marié » de plus de 60 ans! L'écart s'agrandit encore entre les deux Huard d'Ormicour cités par Tanguay!

Parallèlement aux registres paroissiaux, j'ai consulté *Parchemin.* J'y ai trouvé neuf contrats, répartis de 1732 à 1741, dans lesquels on peut suivre les mouvements de Marc-Antoine et en apprendre beaucoup sur l'homme d'affaires.

Tout d'abord, aussi bien dans tous les actes paroissiaux que dans tous les contrats, sans exception, l'homme est présenté comme *Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine* (on dira

parfois *lieutenant des troupes*). Il semble bien qu'il ait tenu, notamment, à ce qu'on précise sa fonction.

Plus significatif encore, on donne toujours son patronyme, Huard, et son titre, chevalier d'Ormicour, mais dans tous les cas, à partir de 1737, il signe *Le Chevalier D'ormicour*, avec D majuscule, une apostrophe et O minuscule, sans mentionner son patronyme. Visiblement, il tient à faire savoir qu'il est chevalier, ce qui, par voie de conséquence, rend son titre plus important que son patronyme. Nous en verrons les conséquences plus loin.



Signature D'ormicour (père).

Le 23 août 1738.

Source : minutier de Christophe-Hilarion DuLaurent, Québec.



Signature D'ormicour (père). Le 5 novembre 1739.

Source : minutier de Jean Latour, Québec.



Signature D'ormicour (père). Le 4 octobre 1741.

Source : minutier de Claude Barolet, Québec.

Par ailleurs, ces contrats nous apprennent que le chevalier d'Ormicour a une habitation au fort Saint-Pierre, à la Martinique⁵, ce qui indique qu'il y a résidé. C'est une autre information qu'il faudra retenir.

On constate de plus que le chevalier, outre qu'il est lieutenant d'un détachement de la Marine, ne se refuse pas au négoce puisqu'il est propriétaire de divers bateaux et n'hésite pas à emprunter d'importantes sommes pour faire des affaires.

^{5.} BAnQ. Cession de Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, à Charles Larche, minutier de Jean Latour, le 2 octobre 1741; Obligations de Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, envers Louis Fornel, minutier de Christophe-Hilarion DuLaurent, le 3 octobre 1741; Obligations envers François Havy et Jean Lefebvre, minutier de Christophe-Hilarion DuLaurent, le 3 octobre 1741; Obligations envers Joseph LePellé de Voisy, minutier de Claude Barolet, le 4 octobre 1741.

Enfin, dans les trois derniers contrats qu'il signe en 1741, le chevalier annonce son départ prochain pour les îles d'Amérique, après quoi on n'entend plus parler de lui au Canada.



En fait, il faudra alors attendre 31 ans (et le Régime anglais) avant qu'un autre Dormicour ne se manifeste au pays.

En effet, Tanguay indique au sujet d'Antoine Huard dit Dormicour, le présumé fils, qu'il est revenu en 1772, à Québec, après avoir *demeuré 8 ans à Marie-Galante, une des Antilles françaises*⁶. Je ne sais pas si le verbe *revenir* s'applique ici, puisque c'est la première mention qu'on trouve à son sujet.

Chose certaine, le 16 février 1773, Antoine Dormicour épouse, à Saint-Nicolas, Marie-Louise Rousseau. Or, on le dit fils «du *Sieur Dormicour* et de *Anne Poute*». Le notaire ne pouvait pas être moins précis!

Ce *Sieur Dormicour* était-il effectivement Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, qui se serait remarié à Anne Poute? Ce qui est sûr, c'est que je n'ai trouvé aucun mariage Dormicour – Poute, ou encore Huard – Poute, au Québec, et on pourrait imaginer ici plusieurs scénarios.

Le premier qui m'est venu à l'esprit serait que l'ancêtre, le chevalier d'Ormicour, ait eu un enfant avec son épouse, Luce de la Verge, ailleurs qu'au Canada. Mais on l'a vu plus haut, ce nouveau marié aurait eu, en 1773, environ 60 ans.

Une autre hypothèse serait que le chevalier d'Ormicour ait eu une seconde épouse, du nom d'Anne Poute, et qu'Antoine soit leur fils. Par contre, on ne trouve pas le mariage du couple Dormicour – Poute au Canada. Une possibilité serait qu'après son veuvage, le chevalier d'Ormicour se soit marié aux Antilles (puisqu'il y faisait négoce) ou en France. D'ailleurs, on dit de son fils qu'il a passé huit ans à la Marie-Galante. C'est le lien entre eux; son fils aurait maintenant environ 40 ans.

Un autre scénario encore serait que ce même Antoine, époux de Louise Rousseau, soit le petit-fils du chevalier d'Ormicour, car ce chevalier s'est marié en France, probablement bien avant 1729 puisque son épouse est morte à 50 ans en 1731, alors qu'Antoine épouse Louise Rousseau en 1773: c'est, encore une fois, un grand écart! Et par ailleurs, le site *Généalogie Québec*, en date du 13 mai 2019, indiquait qu'Antoine Dormicour était le fils de *Pierre* et Anne *Poulé*. Cette mention a été retirée depuis, mais se pourrait-il qu'il existe une génération entre le chevalier d'Ormicour et Antoine Dormicour?

Enfin, selon un quatrième scénario, Antoine Huard dit Dormicour, fils de Pierre, pourrait être un parent du chevalier d'Ormicour, sans être son petit-fils. Et si on voulait aller plus loin, il pourrait bien n'avoir aucun lien de parenté avec lui.

C'est finalement le contrat de mariage du couple Dormicour – Rousseau, signé la veille de la cérémonie, le 15 février 1773, qui va me permettre de démêler l'écheveau. On y précise que le futur époux est *Monsieur Antoine Dourmicourd, maître chirurgien, fils de Monsieur Antoine de Dourmicourd, ancien capitaine* des troupes **en ce pays** et de Dame Anne Pouté son épouse.

Voilà qui nous éclaire beaucoup, même si l'orthographe des noms a entraîné des recherches plus longues que nécessaire. Premièrement, il est clair maintenant qu'Antoine Dormicour est bel et bien le fils de Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, tel que l'avançait Tanguay. Quant à savoir si le chevalier a été promu capitaine, c'est possible, mais en ce pays, il n'était que lieutenant, tout au moins jusqu'en 1741. Enfin, nous savons maintenant que le chevalier d'Ormicour avait épousé Anne Poute en secondes noces, probablement aux Antilles.

Quant à la date de naissance d'Antoine Dormicour, on ne la connaît toujours pas, mais j'ai pensé que l'acte de décès du médecin pourrait nous en donner une bonne idée... lorsqu'on le trouverait! Or, c'est maintenant chose faite, mais ce n'était pas gagné. En effet, on ne trouve aucun acte de décès pour Antoine Dormicour. Cependant, comme le site *Généalogie Québec* avait classé Antoine Dormicour parmi les Denicourt, je suis allé jeter un coup d'œil au Lafrance sous ce nom. Sans succès.

Et c'est alors qu'une idée m'a traversé l'esprit. Comme on mentionne dans les *Balades patrimoniales* que *le médecin Antoine-Exupère Dormicour* [...] *décède en 1809*, j'ai fait une recherche dans *Le Lafrance* pour trouver tous les Exupère morts en 1809. Il n'y en avait qu'un, mais c'était le bon: Antoine-Exupère DONNICOURT. Et voilà! Une mauvaise lecture du nom inscrit en marge de l'acte avait empêché le bon docteur de se retrouver avec le reste de sa famille dans *Le Lafrance*.

Cela dit, l'acte contient heureusement une mention de l'âge d'Antoine-Exupère, à qui on donne 78 ans, ce qui nous éclaire sur l'année de sa naissance, soit 1731 ou 1732, peu après le décès de Luce de la Verge.

Et c'est ainsi qu'on peut maintenant confirmer hors de tout doute ce qu'avançait Tanguay depuis le début. Marc-Antoine Huard, chevalier d'Ormicour, est bel et bien le père d'Antoine Dormicour, le médecin. Par contre, sa mère n'est pas Luce de la Verge, mais bien Anne Poute, probablement d'origine antillaise.

Sur un tout autre plan, Tanguay sera le seul à donner au fils le nom d'*Antoine Huard dit Dormicour*, car celui-ci n'utilisera jamais le patronyme Huard. Ni dans les douze actes tirés des registres paroissiaux qu'il a signés, ni dans les cinq contrats que j'ai trouvés sous sa signature. Il signe systématiquement DORMICOUR avec un fion qui pourrait être un S ou encore une simple enjolivure. On peut imaginer que le fils a tenu du père qui, déjà, bien qu'étant connu sous le nom de Huard, signait toujours Le Chevalier D'ormicour, sans mention de son patronyme.

^{6.} La Marie-Galante est une des îles de la Guadeloupe, un archipel qui se situe au nord de la Martinique.



Signature Dormicour (fils). Le 15 février 1773.

Source : minutier de Jean-Antoine Saillant, Québec.



Signature Dormicour (fils). Le 14 août 1782.

Source : minutier de François-Pierre Cherrier, Saint-Denis.



Signature Dormicour (fils). Le 24 février 1789.

Source : minutier de Charles Michaux, Saint-Denis.

Et voilà, le mystère est résolu et nous connaissons la filiation des Huard dit Dormicour!

Pour la suite...

Le couple Dormicour – Rousseau a eu sept enfants, soit trois fils et quatre filles, qui ont constitué la troisième génération des Dormicour au Canada. Malheureusement, les trois fils sont décédés encore tout jeunes, le plus âgé n'ayant que 12 ans.

Dans les faits, non seulement Marc-Antoine et Antoine ont-ils abandonné leur patronyme, mais leur surnom n'a pas survécu au décès de la dernière des quatre filles du médecin, Marie-Thérèse, survenu en 1858 à Belœil. Elle avait 70 ans.

Quant à la *Maison Dormicour*, qui est à l'origine de cette recherche, elle a été bâtie vers 1805 par Antoine-Exupère. Au décès de son constructeur, en 1809, elle est passée aux mains de sa veuve, Marie-Louise Rousseau, jusqu'à son décès en 1820, puis à celles de deux de ses filles, Marie-Louise et Marie-Thérèse Dormicour, qui en étaient encore propriétaires en 1837 lorsque Saint-Denis a été le lieu de combats entre les Patriotes et les soldats britanniques. La maison aurait d'ailleurs échappé à la destruction parce que les sœurs Dormicour l'avaient transformée en hôpital temporaire et y avaient accueilli les blessés des deux camps.

Aujourd'hui, cette maison est le seul héritage qui nous reste des Huard dit Dormicour!

•

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : gabriel.huard@videotron.ca





Notre petit tableau

Gabrielle Dussault, GFA (6865)

Détentrice d'une maîtrise en orthophonie et audiologie de l'Université de Montréal, Gabrielle Dussault a travaillé pendant trois ans au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke avant de créer le service d'orthophonie à la Commission scolaire de Beauport (maintenant des Premières-Seigneuries) où elle a fait carrière pendant treize ans. Par la suite, elle a ouvert un cabinet en pratique privée où elle a exercé pendant quinze ans jusqu'à sa retraite en 2002. Depuis 2012, elle se passionne pour la généalogie et plus particulièrement pour la lignée matrilinéaire. Elle a obtenu le titre de généalogiste de filiation agréée en 2015.

ertains objets font partie de notre vie depuis l'enfance. Ils sont là, présents et silencieux; ils ne réclament pas notre attention. Ils se fondent dans notre quotidien. Notre petit tableau fait partie de ces objets. Il était accroché au mur du passage au deuxième étage de la maison familiale. Ma sœur Monique, sans doute plus observatrice que moi, avait demandé à notre mère ce que c'était, au moment où elle l'accrochait au mur. Elle s'était vu répondre qu'il s'agissait d'un précieux cadeau reçu par notre grand-père, un document rédigé par un ancêtre de la famille. Personnellement, je n'ai aucun souvenir de sa présence à la maison.

Le temps a passé, nos parents sont décédés et nous avons dû nous défaire de la maison. Le petit tableau s'est retrouvé au chalet comme bien d'autres bricoles. Nous l'avons accroché au mur et oublié là, certainement pendant une bonne dizaine d'années avant que Lucie, notre cadette, ne s'y intéresse. Elle s'est donc informée de la valeur du document. On lui a vite conseillé d'en faire une copie pour l'exposer et de garder précieusement l'original. Il faut dire que notre chalet est fermé et «gelé» tout l'hiver: de quoi faire frémir les archivistes. Puis, Lucie a demandé l'aide de M^{me} Lise St-Hilaire, paléographe à la Société de généalogie de Québec, pour décoder le sens du texte.

Je tiend quitte Loui fizette des San Et rant dun ter' qui tient de mois San préjusdice a dautre des Si gna tai re a bellerd Ce 11 nouvambre 1750. JB Dussault

En mots d'aujourd'hui: Ie tiens guitte Louis Fise

Je tiens quitte Louis Fiset des cens et rentes d'un terrain qu'il tient de moi sans préjudice à d'autres des signataires. À Bélair, Ce 11 novembre 1750. JB Dussault

Jean-Baptiste Dussault, le signataire du reçu

Sieur Jean-Baptiste Toupin Dussault (1707-1780) était le troisième seigneur de la seigneurie de Bélair de la Pointe-aux-Écureuils (aujourd'hui Donnacona). L'avaient précédé comme seigneurs:



- son père, Jean-Baptiste Toupin Dussault (1678-1724) marié à Madeleine-Jaquette Turcot;
- son grand-père Jean-Baptiste Toupin Dussault (1648-1700) marié à Marie Gloria;
- son arrière-grand-père, l'ancêtre Toussaint Toupin dit Du Sault^I (vers 1616-1676) dont les épouses ont été Marguerite Boucher, notre aïeule, en premières noces, et Marie Bourdon en secondes noces.

Il est à noter que la seigneurie de Bélair de la Pointe-aux-Écureuils a été donnée à Toussaint Toupin dit du Sault et à son fils, Jean-Baptiste, mais c'est ce dernier qui l'a habitée et mise en valeur et est considéré comme le premier seigneur et fondateur des Écureuils.

Ma famille partage les mêmes ancêtres que le Jean-Baptiste, auteur du reçu. Nos ancêtres communs sont Toussaint Toupin, le pionnier, et son fils Jean-Baptiste mais là s'arrête la ligne droite. Jean-Baptiste (deuxième génération) s'est d'abord marié avec Marie Gloria et ils ont eu, entre autres, un fils nommé

^{1.} Le nom de notre ancêtre est Toupin. Comme il possédait une terre sur la Côte-de-Beaupré, à la rivière Saut à la Puce, on le surnomma Toupin, sieur du Sault. L'orthographe de Dussault a varié au fil du temps: du Saut, Dusault...

Jean-Baptiste (troisième génération) qui est devenu seigneur de Bélair après son père. Puis Jean-Baptiste (deuxième génération) s'est remarié avec Madeleine Mézeret et ils ont eu, entre autres, François qui se trouve dans ma lignée. Oui, je sais, ils n'ont pas eu beaucoup d'imagination pour choisir les prénoms de leurs enfants.

Transmission du reçu à ma famille

Tiré de sa collection privée, le reçu de cens et rentes a été offert à mon grand-père Bona Dussault par Clément T. Dussault, avec la dédicace suivante: *Un Grand Cousin: Hon. Bona T-Dussault, St Marc des Carrières, Aout 1945.*

Le reçu est présenté dans un tableau illustré de deux écureuils avec l'inscription:

Les seigneurs Toupin Du Sault de Belair de la Pointe aux Écureuils

Reçu original de cens et rentes 1750
Jean-Baptiste IV, sieur Toupin Du Sault (1707-1780)
Seigneur de Belair dit la Pointe-aux-Écureuils.
Patron-fondateur de la paroisse St-Jean Baptiste, Les Écureuils, co. Portneuf. Donateur des terrains de la fabrique du lieu. Pilote sur sa propre goélette armée en 1759-1760. Comme seigneur, il recevait à la St.Martin les Cens et Rentes de ses vasseaux à qui il remettait un REÇU.

L'année suivante, le 1^{er} septembre 1946, un monument a été dévoilé par Onésime Gagnon, alors ministre des Finances, et Bona Dussault sur la place de l'église Saint-Jean-Baptiste des Écureuils en l'honneur de Jean Toupin, sieur Du Sault et de Bélair, fondateur des Écureuils.

Bona Dussault, le récipiendaire

Mon grand-père Bona est né le 29 mai 1882 à Saint-Alban, puisque Saint-Marc-des-Carrières, créé en 1901, n'avait pas encore été détaché de Saint-Alban, Deschambault et Grondines. Coïncidence: l'ancêtre Toussaint Toupin était maître de barques et mon grand-père a d'abord exercé le métier de marin au long cours, de 1900 à 1910. Puis il est devenu pilote sur le Saint-Laurent entre Québec et Montréal. En 1935, il s'est lancé en politique, ce qui l'a amené à diriger le ministère de l'Agriculture puis celui des Affaires municipales, poste qu'il occupait quand il a reçu le document de Clément T. Dussault.

Clément T. Dussault, le donateur De Spencer Wood au bois de Coulonge

Le donateur du reçu, Clément T. Dussault, archiviste à Sillery a été un homme féru de recherches généalogiques et d'histoire. On lui doit entre autres: *Guide toponymique de Sillery*; *Sillery, 350 ans d'histoire*; *Bois de Coulonge* et *La seigneurie de Bélair*.



Bona Dussault.
Photo fournie par l'auteure.

Bona et Clément T., originaires de la même région sans être parents sinon par leur lointain ancêtre, Toussaint Toupin, travaillent de concert. Clément T. veut rappeler l'héritage français et donner le nom Bois de Coulonge à ce qui était alors Spencer Wood, aussi désigné Powell Place et, à l'origine, Châtellenie de Coulonge. En effet, le lieu a été érigé en fief pour le gouverneur de la Nouvelle-France, Louis d'Ailleboust de Coulonge et d'Argentenay, sous le nom Châtellenie de Coulonge. Bona appuie Clément T. à l'Assemblée législative et défend le projet auprès de son premier ministre, Maurice Duplessis. En 1950, l'Assemblée législative adopte à l'unanimité le projet de loi².

Louis Fiset, le censitaire

Né à L'Ange-Gardien en 1685 et décédé aux Écureuils (Donnacona) en 1760, Louis Fiset avait obtenu une concession du seigneur de Bélair de la Pointe-aux-Écureuils.

Le 22 juin 1710 devant Louis Chamballon, le seigneur Toupin Dussault vendit et concéda à Louis Fiset de l'Ange-Gardien cette terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur³.

Louis Fiset acheta de plus en 1750 de Simon Arcan une autre terre aux Écureuils qu'il donna à ses fils. Veuf de Marie Anne Voyer, il a épousé Marie Louise Angélique Sylvestre en 1720.

C'est ainsi qu'un simple petit tableau, témoin de l'histoire de ma famille, m'a permis de revisiter quelques-uns de mes ancêtres. Nos petites histoires, si humbles soient-elles, ne finissent-elles pas par devenir les maillons de la grande Histoire?

•

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : gabydussault@gmail.com

^{2.} TREMBLAY LAMARCHE, Alex. « De Spencer Wood à Bois de Coulonge. L'histoire derrière la francisation du nom des lieux », *Cap-aux-Diamants*, n° 134, été 2018, p. 38-39.

^{3.} EAST, H. André. Terrier de la seigneurie de Bélair ou des Écureuils, 2004, Terre 13, lot 64, p. 187.



Un legs capillaire

Claude Asselin (4642)

Né à Thetford Mines, l'auteur a obtenu une licence ès lettres en histoire de l'art de l'Université Laval. Il a travaillé au sein de la fonction publique du Québec durant plusieurs années avant de prendre sa retraite en 2009. Dans les années 1980, il a publié quatre volumes pour la jeunesse aux Éditions Héritage. Depuis, il a adhéré à la Société de généalogie de Québec où il poursuit ses recherches sur ses ancêtres Lacasse et Côté, en plus d'y faire du bénévolat.

Résumé

Surprenant héritage que ce coffret renfermant des mèches de cheveux de la famille Bernard. L'auteur, après avoir décrit l'objet, fait ici enquête en tentant d'établir une relation entre les personnes concernées et ses ascendants. De plus, il se risque à émettre deux hypothèses sur la fabrication de l'objet.

i vous faites circuler auprès de vos proches la nouvelle selon laquelle vous faites maintenant de la généalogie, vous risquez d'hériter de photographies d'époque sur lesquelles les visages n'ont aucun nom, mais dont on vous assure qu'ils sont de la famille. Notre cas n'est peut-être pas unique, mais nous avons reçu récemment de la part d'une tante maternelle, un coffret contenant des cheveux ouvragés, sans plus de précision. Il n'en fallait pas plus pour piquer notre curiosité et nous pousser à faire enquête. Selon ce qui est indiqué, ces cheveux ont appartenu aux membres de la famille Michel Bernard dont on verra la composition ci-après

Pour les fins de notre enquête, commençons par décrire cet étrange objet qui rebute plus d'un. Inutile ici d'employer les mots «châsse» ou «reliquaire» puisque nous ne comptons aucune sainte ni aucun saint dans la famille. Pourtant la description n'en serait pas très éloignée.

Nous sommes en présence d'une boîte de forme octogonale en bois teint et vernis, dont le couvercle, fabriqué d'une seule pièce, est scellé et dans lequel on a pratiqué en son centre une ouverture (aussi de forme octogonale) qu'on a fermée par un verre permettant de voir l'intérieur. Tout le pourtour intérieur est doré. Au fond de la boîte se trouve un carton sur lequel sont calligraphiés les noms des personnes pour chacune des

mèches de cheveux. Certains noms reviennent plus d'une fois, soit par générosité capillaire ou par simple but d'enrichir l'ouvrage. L'ensemble forme une couronne dont la partie supérieure est ouverte. Sur chaque branche, les cheveux, variant du châtain foncé au blanc, sont montés en chenille sur fils de fer



Cadre contenant les mèches de cheveux et quelques détails. Photos fournies par l'auteur.







formant des fleurs stylisées dont les pétales laissent découvrir des étamines de perles. La base de chaque fleur est enrubannée d'une laine verte afin d'imiter la tige comme dans la nature. Au centre de l'ouvrage se trouve l'inscription « Cheveux de la famille Michel Bernard » qui nous rappelle l'appartenance des cheveux aux divers membres de cette famille. Il s'agit là d'un travail d'une grande précision réalisé par des mains très habiles.

Poursuivons notre enquête en déterminant qui sont ces membres et quels sont leurs liens avec notre famille. Selon le témoignage de notre mère, aujourd'hui centenaire, et d'aussi loin qu'elle se souvienne, cet objet a toujours été accroché aux murs de la maison paternelle. Cette maison, située à Saint-Gervais de Bellechasse, est celle de Joseph Lacasse (1882-1951) et d'Aurore Côté (1887-1970), nos grands-parents maternels. Joseph, propriétaire, a hérité de cette maison construite vers 1840 de son père François (1847-1919) qui lui-même en avait hérité de son oncle, Hubert Lacasse (1815-1906). Nous pouvons dans un premier temps établir un rapport avec la famille Bernard puisque François et Hubert ont épousé deux sœurs Bernard. L'une, Marie Gonthier dit Bernard (1843-1894), a épousé François Lacasse le 28 juillet 1874. Elle est la fille de Michel Bernard et Marie Labrecque, sa deuxième épouse. L'autre, Angèle Gonthier dit Bernard (1821-1905), fille du même Michel Bernard marié en premières noces à Marie Louise Fradet, a épousé Hubert Lacasse le 10 octobre 1871. Le recensement canadien de 1881 nous confirme que ces personnes, Hubert Lacasse, Angèle Lacasse (patronyme du mari), Marie Labrecque, François Lacasse et Marie Lacasse (patronyme de l'époux) forment les familles 28 et 29 et habitent la 18e maison recensée de la paroisse Saint-Gervais. Marie Labrecque, 73 ans, deuxième épouse de Michel Bernard, est alors veuve. À la suite de ces premières observations, il serait donc logique de penser qu'il s'agit bien de la famille de Michel Bernard, en réalité Michel Gonthier dit Bernard, l'un de nos trisaïeuls.

Précisons pour les besoins de notre enquête et pour justifier la qualité de notre travail qu'il n'est pas toujours facile de départager les Gonthier dit Bernard des Bernard dit Gonthier, des Gonthier ou des Bernard quand ce ne sont pas des Gonthier devenus Gauthier inscrit à la hâte ou par une main tremblotante. Les inscriptions aux registres catholiques n'étant pas toujours constantes, elles exigent du chercheur d'être un tant soit peu tatillon (ce qui est une qualité chez le généalogiste).

HL		FL	
M. P. Lacasse		C. Bernard	
M ^{me} D. Dion	Cheveux de la famille Michel Bernard	M ^{me} P. Lacasse	
M. D. Dion		Cyrille et Joséphine	
A. Bernard		Henriette et Albérine	
M. et M ^{me} Couture		M ^{me} M. Bernard	
G. Couture		M. Bernard	
M ^{me} F. Gosselin		Angèle Bernard	
Albérine		M ^{me} D. Dion	
	M. et M ^{me} M. Bernard		

Une première constatation: l'utilisation par l'artisan des termes «monsieur» et «madame» indique un certain respect ou réfère à un étranger à la famille, une distanciation par rapport au sujet. Nous notons aussi une certaine hiérarchie du fait que quelques personnes ne sont désignées que par leur prénom.

Concentrons maintenant nos efforts à l'étude de la famille de Michel Bernard. Celui-ci, cultivateur à Saint-Charles, se marie en premières noces à Marie Louise Fradet le 17 février 1817 à Saint-Gervais. Il a 21 ans et elle en a 30. De 1818 à 1825, Marie Louise donnera naissance à six enfants avant de décéder en 1829:

- **Marguerite Bernard,** née en 1818, épouse David Dion le 1^{er} avril 1845 à Saint-Gervais. Au recensement de 1891, ce couple habite chez l'un de leurs enfants à Saint-Vital-de-Lambton (Lambton). Ce couple répond aux titres de *M. D. Dion* et *M*^{me} *D. Dion* dans la liste.
- **Louise Bernard** épouse Pierre Lacasse, veuf, le 14 novembre 1853 à Saint-Anselme. Huit ans plus tard, ceux-ci habitent à Sainte-Marie en Beauce. Ce couple est inscrit comme étant *M. P. Lacasse* et *M*^{me} *P. Lacasse*.
- **Abraham Bernard,** né le 28 février 1820 à Saint-Gervais, est peut-être la personne identifiée sous le vocable *A. Bernard.*
- 4 Angèle Gonthier dit Bernard épouse Hubert Lacasse le 10 octobre 1871 à Saint-Gervais. Le couple est déjà âgé et n'aura pas d'enfants. Ils sont les parrain et marraine de Joseph Lacasse, notre aïeul. Elle figure sur la liste sous son nom de jeune fille, *Angèle Bernard*.
- **Cyprien Gonthier,** né le 13 novembre 1823, épouse Éléonore Émond le 30 juillet 1850 à Saint-Jean-Chrysostôme. Nous supposons qu'il figure ici sous l'inscription *C. Bernard*, premier nom sur la liste de droite.
- 6 Marie Gonthier, née le 6 août 1825, est la dernière enfant du couple. Nous n'avons aucune autre donnée à son sujet. Elle serait peut-être désignée par l'inscription *M. Bernard*. Marguerite et Louise sont donc mariées au moment de la réalisation de l'ouvrage. Les autres enfants, encore célibataires, sont inscrits sous leur nom propre.

Toutes ces personnes sont les enfants issus du premier mariage de Michel Bernard.

Les prénoms **Cyrille**, **Joséphine**, **Henriette** et **Albérine** figurant sur la liste font référence aux enfants de Louise Bernard et Pierre Lacasse présentés précédemment. Pierre est cultivateur et domicilié à Saint-Anselme au moment de son mariage en 1853 alors qu'il met fin à son veuvage. Philomène, fille issue de son premier mariage, ne figure pas au tableau. On retrouve cette famille à Sainte-Marie de Beauce lors du recensement de 1871. Les enfants recensés sont: Henriette, 17 ans; Albertine, 16 ans (souvent inscrite sous Albérine dans les actes de baptême de ses enfants); Alphonse, 14 ans; Cyrille, 12 ans; et Joséphine, 8 ans. Alphonse, qui ne figure pas non plus dans la liste, mourra un an plus tard à l'âge de 15 ans. Ce sont en somme les petits-enfants de Michel Bernard. Ce qui nous porte



Joseph Lacasse, notre grand-père, et sa marraine, Angèle Gonthier dit Bernard. Coll. de l'auteur.

à croire que la notion de «famille» est prise en son sens large incluant les enfants, les gendres et les petits-enfants.

Comme toute enquête comporte son lot d'embûches, nous restons incertains quant à l'identité de trois autres personnes. Est-ce que *M.* et *M*^{me} *Couture* et *G. Couture* seraient Adélaïde Gonthier mariée à Guillaume Couture? Adélaïde est la fille de Jean Baptiste Gonthier et Félicité Parent, respectivement frère et belle-sœur de Michel. Nous n'avons pas trouvé l'acte de baptême d'Adélaïde dans lequel Michel aurait pu figurer comme témoin et parrain. Cela aurait expliqué le lien privilégié qui unit ce couple à la famille Bernard. Les Couture habitent Buckland où Guillaume est meunier.

Aussi nébuleuse reste l'inscription de *M*^{me} F. Gosselin. Quelle serait la relation possible entre cette dame, que nous supposons veuve, et la famille Bernard? Nous avons consulté les recensements et les actes des enfants Bernard pour y trouver cette personne. Les résultats sont décevants. Nous n'avons pour l'instant que la possibilité qu'il s'agisse de **Louise Gonthier**, fille d'Étienne Gonthier et Marie Louise Lisse Gourdeau. Elle a épousé un dénommé François Gosselin le 10 janvier 1775 à Saint-Charles où le couple habite. Louise est décédée en 1820 avant son mari (elle n'a donc pas été veuve)

au moment où Michel avait 24 ans et n'était marié que depuis trois ans. Nous n'avons pu établir un lien de parenté pour cette personne même en considérant la famille dans son sens le plus large. Pourquoi aurait-on inscrit son nom et conservé une mèche de ses cheveux?

Avant de mettre un terme à notre enquête, il serait intéressant d'extrapoler sur la manière dont l'ouvrage aurait pu être réalisé ou, du moins, sur son époque. Deux hypothèses sont sur la table, toutes deux ayant comme dénominateur commun la présence des initiales HL et FL inscrites à l'extrémité supérieure de chaque branche.

Hypothèse nº 1

La première hypothèse va comme suit: **Henriette** (HL), fille de Pierre Lacasse et Louise Bernard, et dont le prénom figure sur la liste de droite parmi les enfants, était institutrice jusqu'à son mariage le 25 février 1873 à Sainte-Marie-de-Beauce où elle a épousé **Ferdinand** Lacasse (FL). Ferdinand est le frère de François, notre arrière-grand-père maternel. Henriette, l'aînée de la famille, aurait hérité de ces mèches de cheveux de sa grand-mère Marie Louise Fradet et en aurait fait un bel ouvrage avec l'aide de son mari cultivateur et peut-être ébéniste à ses heures (on connaît les multiples métiers exercés par les cultivateurs de l'époque). La distance entre Henriette et la famille de Michel expliquerait l'usage poli des termes mesdames ou messieurs. Après le décès de son épouse, Ferdinand, considérant que l'objet devrait revenir aux Bernard, aurait pensé à son frère François marié à Marie Gonthier Bernard, fille issue du second mariage de Michel. Il lui aurait offert le coffret.

La vie des gens simples étant rarement racontée, nous ne connaîtrons jamais la valeur de cette hypothèse.

Hypothèse nº 2

Nous estimons plus plausible cette deuxième hypothèse. L'une de ces trois personnes aurait pu hériter de ces mèches de cheveux:

- **Angèle Gonthier**, mariée à Hubert Lacasse et fille issue du premier mariage de Michel;
- Marie Gonthier, mariée à François Lacasse et fille issue du second mariage de Michel;
- Marie Labrecque, la seconde épouse de Michel Bernard.

Bien que cette dernière ne figure pas dans le tableau, elle aurait pu tout de même trouver ces mèches parmi les biens de son défunt mari alors qu'elle quittait le village de Saint-Charles pour habiter chez sa fille Marie à Saint-Gervais. Elle aurait conservé précieusement ces mèches. Le peu de documentation sur le thème des cheveux ouvragés nous apprend qu'assez souvent les mèches étaient, chez les enfants, prélevées lors d'une première coupe de cheveux tandis que chez les adultes, elles pouvaient être prélevées lors de la cérémonie des fiançailles ou du mariage, ou encore au moment du décès. Toujours selon la documentation, on dit aussi que depuis des lustres, les nonnes dans les couvents confectionnaient des ouvrages en cheveux et qu'elles savaient adapter d'anciennes techniques à ce matériau proche de la soie.



Marie Labrecque, seconde épouse de Michel Bernard. Coll. de l'auteur.

La parution d'un dictionnaire technologique à Paris en 1824 explique la *manière de faire une infinité de jolis ouvrages avec des cheveux*. Les fleurs en cheveux confectionnées à l'aide de fil de fer seraient l'invention d'un coiffeur de Paris, Monsieur Croizat, vers les années 1825. Cette technique aurait peut-être soulevé l'intérêt de certaines communautés religieuses.

C'est dans cet esprit que nous pensons qu'**Hubert** (HL) et **François** (FL) **Lacasse** n'auraient pas hésité à commanditer le travail afin de mettre en valeur ces mèches de cheveux. Tous deux se seraient rendus au Couvent de Saint-Gervais pour y rencontrer les Sœurs Saint-Rémi et Saint-Nizier. Françaises et

originaires de Lyon, elles sont arrivées vers 1855 à la demande de leur communauté pour fonder le couvent Jésus-Marie de Saint-Gervais^I. Nous ne doutons pas un instant que ces femmes auraient pu connaître la technique et accepter de faire le travail (moyennant une contribution à leurs bonnes œuvres sans doute). Une fois l'ouvrage achevé, les propriétaires n'auraient pas hésité à l'accrocher au mur du salon, une place d'honneur dans la maison.

Et dire que devant cet objet, deux générations se sont interrogées sur l'origine de ces personnes. Dans la mesure du possible, nous avons tenté d'y répondre; mais force est d'admettre qu'il restera toujours un flou. L'objet en question dégagera toujours un certain mystère dont une partie pourrait être élucidée par un simple test d'ADN.

BIBLIOGRAPHIE

- CARRIER, Joachim, et collab. *Des Cadiens... aux Gervaisiens*, publication à l'occasion du bicentenaire de la paroisse Saint-Gervais, 1979, 656 p.
- CHANLOT, Andrée. Les ouvrages en cheveux: leurs secrets, Paris, édition Andrée Chanlot, 1986, 114 p.
- GOULET, J.-Napoléon. Mariages et nécrologie de la paroisse St-Charles 1749-1974, Montréal, Bergeron, 1975, 283 p.
- GOULET, J.-Napoléon. Mariages et nécrologie de la paroisse St-Gervais, Montréal, Bergeron, 1974, 236 p.
- GOULET, J.-Napoléon. Supplément aux mariages et au nécrologue de Saint-Gervais, Montréal, J. Napoléon Goulet, 1980, 27 p.
- Saint-Charles-de-Bellechasse, 1749-1999, 250 $^{\rm e}$, Comité organisateur des fêtes du 250 $^{\rm e}$, 1999, 440 p.
- TALBOT, Éloi-Gérard. *Généalogie des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse*, Château-Richer, E.G. Talbot, 1971-1978, 16 volumes.
- TALBOT, Éloi-Gérard. Recueil de généalogies des comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac, Beauceville, Collège du Sacré-Cœur, 1955, II volumes.
- Pour les recensements: www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/
 Pages/recensements.aspx.
- Pour les registres paroissiaux avant 1900 : www.familysearch.org/.
- Pour les registres paroissiaux après 1900: http://bibnum2.banq.gc.ca/bna/ecivil/.
- Société de généalogie de Québec (BMS) www.bms2000.org/.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : claudeasselin1@videotron.ca

1. Malheureusement les archives du couvent entreposées au Couvent Jésus-Marie de Sillery ont été détruites lors de l'incendie de 1983.



L'hérédité est un omnibus dans lequel tous nos ancêtres voyageraient. De temps en temps, l'un d'eux met la tête à la fenêtre et vient nous causer toutes sortes d'ennuis. - Oliver Wendell Holmes.



Généalogie d'un livre: le Dictionnaire Tanguay

Daniel Fortier (6500)

Originaire de Jacques-Cartier, un secteur de Longueuil, diplômé en sciences économiques de l'Université de Sherbrooke (1976), l'auteur a travaillé au sein de la fonction publique québécoise à titre d'agent de recherche. Retraité depuis 2010, il est interpellé par les questions méthodologiques et historiques liées à la généalogie d'ici et d'ailleurs. Il porte également son intérêt sur la famille Fourquin dit Léveillée.

Résumé

Dans un précédent article¹, nous avions discuté de l'importance du dictionnaire généalogique de M^{gr} Cyprien Tanguay au regard des connaissances d'aujourd'hui ainsi que de la pertinence de considérer cet ouvrage comme un monument intellectuel du Québec du XIX^e siècle. Le présent article s'attache plus particulièrement à l'élaboration matérielle de cette œuvre, et ce, à la lumière des informations principalement disponibles au Fonds Cyprien Tanguay des Archives du Séminaire de Québec (ASQ).

Généalogie d'un livre²

n peut probablement s'autoriser à décliner la généalogie d'un livre à l'instar de ce que nous ferions pour un individu. Nous tenterons donc d'explorer les prémices de la naissance du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours* de M^{gr} Cyprien Tanguay, de sa conception jusqu'à sa présentation aux «fonts baptismaux » de l'édition et de l'impression.

Le mythe avant l'enquête généalogique

Toute généalogie, comme toute bonne histoire, commence par un mythe. Celle-ci débute par un fait révélé par Cyprien Tanguay luimême en 1893³ et repris par M^{gr} Joseph-Clovis-Kemner Laflamme (1849-1910)⁴, peu après le décès de Tanguay, en 1902⁵.

La carrière de Tanguay comme compilateur aurait commencé tôt, soit dès l'âge de 9 ans, alors qu'il était étudiant au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il aurait alors dressé des listes d'étudiants et de l'ensemble du personnel du collège de l'époque. Vingt-cinq ans plus tard, il était encore en possession de ces archives. La mention de cet événement a été reprise maintes fois par la suite, mais malheureusement nous n'en

avons pas vu traces dans les archives de l'abbé. Quoi qu'il en soit, compte tenu du parcours subséquent de celui-ci, à défaut de pièces, le futur est devenu garant du passé.

Histoire d'une naissance

Il est coutumier et usuel de commencer un cycle généalogique avec le moment de la naissance de l'individu. Ainsi, le premier tome du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*⁶ est publié en 1871. Considérons donc cette dernière année comme celle de sa naissance. Cependant, dans le cas qui nous occupe, nous tenterons de reculer jusqu'au moment de la conception de l'œuvre.

Ainsi, si la paternité du Dictionnaire est peu contestée, la « branche » maternelle est plus éclatée et diversifiée.

La matrice initiale est la période historique connue sous le nom de l'époque victorienne⁷. En Europe, c'est également le printemps des nations (1840), les révolutions sociales (1848), les nombreux soubresauts de la société française, dont l'épisode de la Commune de Paris (1871). Ailleurs, on assiste à la guerre de sécession américaine (1861-1865) et la généralisation de l'industrialisation, du moins en Occident.

- 1. FORTIER, Daniel. «Bicentenaire de la naissance de Cyprien Tanguay», L'Ancêtre, vol. 46, nº 328, automne 2019, p. 41-50.
- 2. Nous tenons à remercier M. Peter Gagné des Archives du Séminaire de Québec (ASQ) de sa collaboration et de sa grande disponibilité. Nos remerciements également aux correcteurs et relecteurs de la revue *L'Ancêtre* qui ont dû composer avec le style propre à l'auteur. Nous demeurons évidemment le seul responsable des éventuelles erreurs et omissions.
- 3. «Discours de Cyprien Tanguay à l'occasion de ses Noces d'or sacerdotales », le 16 mai 1893. Annuaire de l'Université Laval, 1892-1893, p. 98.
- 4. www.biographi.ca/fr/bio/laflamme_joseph_clovis_kemner_13F.html.
- 5. LAFLAMME, Joseph Clovis. «Le "Dictionnaire généalogique" », Bulletin des recherches historiques, Lévis, vol. 8, 1902, p. 238-240.
- 6. Désigné par la suite sous le titre abrégé le Dictionnaire.
- 7. Le règne de la reine Victoria a duré 64 ans ; celle-ci est montée sur le trône en 1837 et a régné jusqu'à son décès en 1901. Cette période correspond également à l'âge d'or de l'impérialisme britannique. Cyprien Tanguay et la souveraine anglaise partagent le même siècle, les deux sont nés en 1819 ; l'une est morte en 1901 et l'autre en 1902.

Le Québec ne demeure pas imperméable à ces mouvements. À la suite des événements marquants de 1837-1838, le clergé canadien prend la relève d'une intelligentsia laïque qui avait failli. La seconde moitié du xix^e siècle, et une partie du xx^e, est celle de la prédominance de l'Église mais également des valeurs liées à la famille, à la patrie et à la race⁸. La phrase fameuse et percutante de Lord Durham parlant de ce peuple sans histoire et sans littérature prend une importance particulière et a constitué, peut-être, un coup de fouet salutaire suscitant les recherches historiques et généalogiques⁹ au Canada français.

Afin de compléter « l'ambiance familiale » entourant la naissance de l'œuvre, rappelons également le possible sentiment de fragilité des vies humaines en raison des nombreuses épidémies et maladies, et la précarité de la mémoire collective subissant souvent les assauts de gigantesques incendies du milieu du xix^e siècle.

Les prémices d'une naissance: la conception

Si nous tentons de nous rapprocher plus précisément du moment de la conception de l'idée originale du *Dictionnaire*, nous pouvons poser un premier jalon au moment où Tanguay occupe la cure de la paroisse Saint-Germain de Rimouski (1850-1859).

Ainsi, l'abbé Charles Guay^{IO} mentionne que Tanguay avait déjà commencé à se documenter sur l'histoire de Rimouski alors qu'il était en poste dans cette paroisse. Il participait possiblement au mouvement qu'avait amorcé Jean-Baptiste-Antoine Ferland concernant les monographies paroissiales^{II} et la protection des registres contre les assauts du temps.

L'intérêt, et probablement le travail, de Tanguay a-t-il débuté encore plus tôt? Dans une lettre adressée le 3 octobre 1853 à Jacques Viger (1787-1858), Tanguay remercie ce dernier pour l'aide apportée et l'information transmise¹².

En 1854, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland avait déjà publié la première édition des *Notes concernant Notre-Dame*



Incendie du faubourg Saint-Jean-Baptiste à Québec en 1845, par Joseph Légaré.

Source : Musée national des beaux-arts du Québec.

de Québec¹³. Suivra le travail de l'abbé Jean Langevin (1821-1872) en 1860 concernant les registres de la paroisse Notre-Dame de Beauport.

Un premier signe tangible d'une «intention» d'œuvre est probablement cette requête du 27 août 1862. Jacques Gagnon¹⁴ mentionne, en effet, qu'une supplique, adressée à monseigneur l'administrateur de l'archidiocèse de Québec et signée par 35 ecclésiastiques, demande aux autorités de financer un travail visant à

préparer ensuite un Répertoire Chronologique et Alphabétique qui serait en trois parties, Baptêmes, Mariages et Sépultures, de faire en outre un Répertoire général de tous les Registres indiquant en tête des noms, leur orthographe et leurs variations¹⁵.

L'original de cette requête se retrouve dans les archives de Tanguay. Cette demande a-t-elle été transmise?

- 8. Notion prise ici dans le sens du xix^e siècle, à savoir, basée pour le Canada français sur la triade catholique-français-mœurs et coutumes spécifiques. Pour un représentant typique de ce courant, à la fois ultramontain et nationaliste comme Mgr Louis-François Laflèche, la nation est essentiellement ethnique. L'origine est dans la famille; la nation peut même être sans territoire et sans état. Notons que cette notion de race est loin d'être une exclusivité canadienne ou francophone. Par exemple, Lord Durham le cite fréquemment et ce concept est utilisé sans complexe et sans gêne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.
- 9. Concernant le fameux passage incriminé, voir p. 178 pour une version française du Rapport Durham http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.32373/2?r=0&s=1.
 - François-Xavier Garneau (1809-1866) avait voulu réfuter la première assertion de Lord Durham, du «peuple sans histoire», par la publication de son *Histoire du Canada*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7°is-Xavier_Garneau. James Huston (1820-1854) répond à la seconde assertion, du «peuple sans littérature», dans son *Répertoire national*. https://fr.wikipedia.org/wiki/James_Huston.
- 10. GUAY, Charles. Chroniques de Rimouski 1873-1874, Québec, P.G. Delisle, 1873, 404 p.
- 11. FORTIER, Daniel. « Au fil des recherches Généalogie, art et monographie paroissiale », L'Ancêtre, vol. 45, nº 324, automne 2018, p. 43-45.
- 12. Archives du Séminaire de Québec (ASQ), Collection Verreau. o62/127. Selon une lettre de Jacques Viger, tout porte à croire cependant qu'il s'agit d'informations utilisées pour le Répertoire du clergé. Tanguay mentionne qu'il effectue actuellement des travaux de recherche.

 «J'ose vous déclarer que depuis longtemps, j'ai formé le projet de travailler activement à votre œuvre et de la continuer...»

 «Le recueil de notes que j'ai déjà fait sur la paroisse de Rimouski est assez considérable, et il contient des faits qui ne laisseront pas [?? Illisible]. Nos premiers registres datent de 1701 |à Rimouski] ce qui fait juste 81 ans plus tard que ceux de Québec».
- 13. FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine. Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec, Québec, 1854, 2e éd., 1863.
- 14. GAGNON, Jacques. «Lobbying clérical en faveur du Dictionnaire Tanguay», L'Ancêtre, nº 279, vol. 33, été 2007, p. 353-354.
- 15. ASO. Fonds Cyprien Tanguay, Projet de lettre, 27 août 1862. Polygraphie 60, 4a.

Ouoi qu'il en soit, à l'exception de l'appellation¹⁶, l'esprit du *Dictionnaire* était déjà présent. Il devra toutefois attendre l'année 1865 pour qu'une offre formelle vienne d'Ottawa¹⁷.

La notion de dictionnaire

L'idée de constituer un répertoire de noms était évidemment loin d'être nouvelle, ce type d'ouvrage apparaissant dès que des érudits ont senti le besoin de réaliser des chronologies. En français, le premier ouvrage de ce type daterait de 1674¹⁸. Par contre, dans une brève recherche effectuée sur le site de la bibliothèque numérique *Gallica*¹⁹, nous n'avons retrouvé que sept documents répondant aux critères de « dictionnaire généalogique » pour la période antérieure à 1875: un se rapporte à l'ouvrage de Tanguay, quatre aux familles nobles de la Belgique et de certaines régions de la France, et les deux derniers concernent la généalogie des chevaux de pur-sang importés en France. Ce genre de recueil se rapportait évidem-



James Savage par David Dalhoff Neal – Harvard University, Domaine public.

Source: https://commons.wikimedia.org/.

ment aux personnages célèbres et illustres et se confondait souvent avec le travail d'historien. Au Canada français, François-Maximilien Bibaud²⁰ (1823-1887) et, plus tard, le sulpicien François Daniel (1820-1908)²¹ avaient produit ce type d'ouvrage à la frontière entre l'histoire, la généalogie et un *Who's Who.*

La particularité du travail de Tanguay fut d'embrasser une population, une nation dans son ensemble. À ce titre, nous n'avons retracé que

les travaux des généalogistes américains John Farmer (1789-1838)²² et James Savage (1784-1873)²³ qui témoignent du même intérêt de produire des notes généalogiques pour la totalité d'une population. Le premier publia en 1829 son *Genealogical Register of the First Settlers of New England*, gardant cependant une large place aux notables de l'époque. Par contre, James Savage effectua ce premier travail par une œuvre s'étalant de 1860 à 1864 (*Genealogical Dictionary of the First Settlers of New England*) dont le but était de retracer la généalogie (sur trois générations) de tous les colons arrivés avant 1692 dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

Cependant, nous n'avons aucune indication que Tanguay ait connu ces travaux et ses méthodes de travail s'éloignent passablement de celles de ses prédécesseurs américains.

La méthode Tanguay

L'Abbé... tire un livre de sa poche. Oui, cela ressemble bien à un livre; seulement une fois dégagé de la petite ganse élastique qui l'entoure, on s'aperçoit que le tout se défait en de centaines de morceaux—car la couverture ne tient pas aux feuilles et les feuilles elles-mêmes n'ont aucun lien entre elles. Sur l'une de ces feuilles, l'abbé note...²⁴

Naïvement, c'est un peu de cette façon que nous pourrions imaginer Tanguay en train de composer son dictionnaire (**Figure 1**); mais le voisinage des registres paroissiaux ou ceux de l'état civil nous montre bien qu'il est impossible de passer directement de ces derniers à une généalogie familiale. Au cours des paragraphes suivants, nous tenterons de suivre Tanguay dans sa démarche à travers un certain nombre d'artéfacts retrouvés aux archives du Séminaire de Québec (ASQ).

Des cartes de visite et d'invitation

Les confrères américains de Tanguay, John Farmer et James Savage, ont profité de leurs contacts professionnels et

https://fr.wikipedia.org/wiki/Encyclopédie.

^{16.} Tanguay avait peut-être à l'esprit le *Répertoire général du clergé canadien* qu'il était en train de produire. Par ailleurs, bien que possiblement initiateur de la requête, Tanguay n'apparaît pas à titre de signataire, modestie oblige, ni Michel Forgues d'ailleurs, mais ce pour d'autres raisons. Voir GAGNON. *Op. cit.*, 2007.

^{17.} ASQ. Une note, en date du 12 décembre 1864, adressée au supérieur, informe ce dernier qu'un poste d'ecclésiastique pourrait être ouvert au département des statistiques et qu'on pourrait l'offrir à l'abbé Cyprien Tanguay. Séminaire 9, 15.

^{18.} MORÉRI, Louis. Le Grand dictionnaire historique ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, Lyon, J. Girin et B. Rivières, 1674. https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Moréri.

L'existence de dictionnaires ou d'encyclopédies biographiques et généalogiques remonte probablement à beaucoup plus longtemps, notamment dans le monde arabe ou chinois. COLLISON, Robert Lewis. *Encyclopædias: their history throughout the ages: a bibliographical guide with extensive historical notes to the general encyclopædias issued throughout the world from 350 B.C. to the present day,* New York, Hafner, 1966, 334 p. (Ouvrage non consulté, mais disponible à l'Université Laval).

^{19.} https://gallica.bnf.fr/.

^{20.} Il est le fils de Michel Bibaud (1782-1857) et l'auteur, entre autres, du *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, Montréal, 1857. www.biographi.ca/fr/bio/bibaud_francois_maximilien_11F.html.

^{21.} FORTIER, Daniel. «Au fil des recherches», L'Ancêtre, nº 319, vol. 43, été 2017, p. 272-274 et nº 320, vol. 44, automne 2017, p. 68-71.

^{22.} https://en.wikipedia.org/wiki/John_Farmer_ (author).

^{23.} https://en.wikipedia.org/wiki/James_Savage_ (banker).

^{24.} SULTE, Benjamin. «L'abbé Tanguay», L'Opinion publique, journal illustré, Montréal, jeudi, 19 mars 1874, vol. v, nº 12.

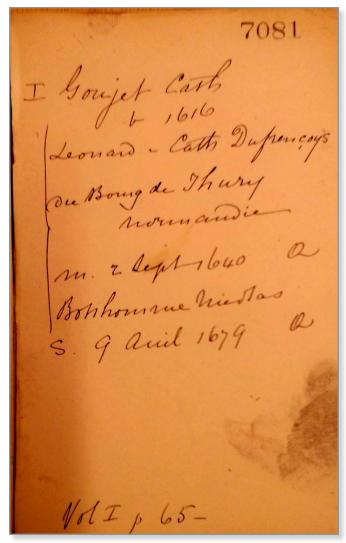


Figure 1. Fiche écrite par Cyprien Tanguay. Les fiches mesurent environ 75 mm sur 120 mm.

Source: ASO. Photo fournie par l'auteur.

personnels ainsi que de leur participation à des sociétés d'antiquaires²⁵ pour constituer un important réseau de correspondants en Nouvelle-Angleterre. Quant à Cyprien Tanguay, il semble avoir privilégié le travail de « terrain », se rendant personnellement sur les lieux de dépôt des documents.

Dans un premier temps, l'abbé Tanguay s'est lancé à l'assaut des presbytères et des bureaux d'enregistrement muni de deux importants *passeports*, l'un émis par les autorités civiles, l'autre par les autorités religieuses.

Le premier document (**Figure 2**), signé par Joseph-Charles Taché²⁶ (1820-1894), *Député du Ministre de l'Agriculture*, prend l'aspect d'une certification au nom de l'abbé Tanguay permettant à ce dernier d'avoir accès aux *documents publics conservés dans les greffes et autres bureaux*. Ce document

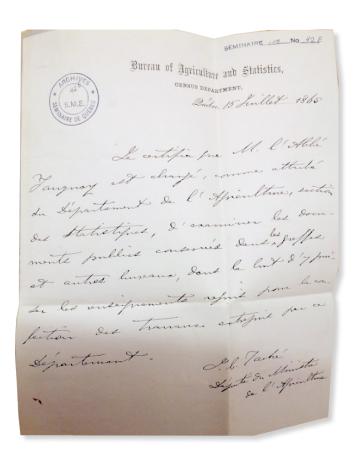


Figure 2. Certification par Joseph-Charles Taché, 15 juillet 1865, ASQ. Séminaire 100, nº 42E. Photo fournie par l'auteur.

a été émis le 15 juillet 1865 et porte en en-tête *Bureau of Agriculture and Statistics* — *Census Department*. On y mentionne que cet accès aux documents est requis dans le cadre des travaux entrepris par le « département ». Aucune mention n'est spécialement faite pour indiquer que les fins pourront être généalogiques ou utiles à la constitution d'un dictionnaire.

Les autorités religieuses n'ont pas été en reste, puisque deux mois plus tôt, l'archevêque de Québec, ainsi que les évêques de Trois-Rivières, d'Ottawa, de Montréal et de Saint-Hyacinthe avaient envoyé une lettre commune²⁷ à tous les *messieurs les curés* demandant à ces derniers de faciliter l'accomplissement du travail de Tanguay, en lui donnant accès aux registres, et précisant que

ce Monsieur sera en même temps en état de faire connaître à messieurs les curés s'ils peuvent combler eux-mêmes les lacunes qui se trouvent dans les registres...

Possiblement pour faciliter l'acceptation sociale et favoriser la réceptivité de ce fonctionnaire-confrère, les mêmes hautes autorités religieuses émettaient, au profit de l'abbé Tanguay, une autorisation lui permettant de prêcher et d'entendre les

^{25.} https://en.wikipedia.org/wiki/American_Antiquarian_Society.

^{26.} www.biographi.ca/fr/bio/tache_joseph_charles_12F.html.

^{27.} ASO. Lettre du 17 mai 1865 de l'Archevêché, cosignée par les évêques de Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe. Séminaire 100, nº 42J.

confessions dans toutes les paroisses qu'il visitera et où *messieurs les curés* l'autoriseront. Dans un contexte où le fardeau des tâches du ministère paroissial des curés était encore très lourd, cette proposition pouvait fort probablement être agréée avec un certain soulagement: le logis pendant quelques jours et l'accès aux documents pouvant être compensés par la fourniture de services pastoraux d'un confrère.

La vie avant la photocopie et le numériseur

Une fois le bon abbé à l'intérieur des murs des presbytères, il pouvait enfin compulser les registres. Est-il utile de rappeler au lecteur actuel qu'à l'époque, il n'y avait aucune technologie²⁸ autre que la transcription manuelle pour reproduire des documents? Tanguay devait donc transcrire les registres, sous une certaine forme, pour en faire une utilisation ultérieure²⁹.

Aux archives du Séminaire de Québec, nous avons pu retrouver certains de ces cahiers de compilation (**Figure 3**). Le lecteur remarquera, en en-tête, un numéro de cahier, ici le numéro 49. Nous ignorons le nombre total de ces cahiers; le numéro 79 est le plus élevé disponible aux archives du Séminaire de Québec.

Dans ces cahiers, Tanguay retranscrit de façon chronologique les inscriptions apparaissant aux registres (**Figure 4**). Les informations retenues sont sommaires: date, type d'acte (BMS), prénom, nom, prénom du père, mère, quelquefois d'autres indications (état civil, nom du curé). À défaut d'avoir une vue d'ensemble de tous les cahiers, il nous est difficile de juger de la constance dans la prise de données.

Ces cahiers constituent probablement la phase intermédiaire entre les registres originaux et les fiches. On remarque à la **Figure 5**, à la dernière ligne, que Tanguay a inscrit *tout ce qui précède est entré aux cartes*. Dans certains cas, il utilise également l'expression *bulletins*. Nous pensons que, par ces expressions, Tanguay se réfère aux fiches que nous lui connaissons.

Les libertés de Tanguay

La consultation des archives du Séminaire de Québec a également permis de retrouver dans le fonds d'archives laissées par Cyprien Tanguay des originaux de registres de différentes paroisses du Québec, dont ceux de Saint-Antoine-de-Tilly, de Berthier et de L'Ange-Gardien (**Figure 6**).

Mgr Tanguay se permettait même à l'occasion d'écrire directement dans les registres paroissiaux pour bien noter qu'il était passé³⁰. Ainsi, dans les registres de la paroisse Saint-Jean-de-Deschaillons nous retrouvons: *Tout ce cahier est entré au Dict Généalogique, ainsi que les cahiers antérieurs à celui-ci*, suivi de la signature de Tanguay (**Figure 7**).

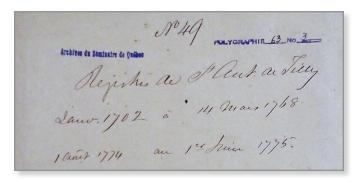


Figure 3. Cahier de compilation des registres de Saint-Antoine-de-Tilly, page couverture.

Source: ASQ, Polygraphie 63, nº 3, 79 p.

Photo fournie par l'auteur. Aux fins de la présente publication, l'image a été modifiée, l'original est de couleur « sable brun ». Les dimensions du cahier sont de 203 mm sur 330 mm.

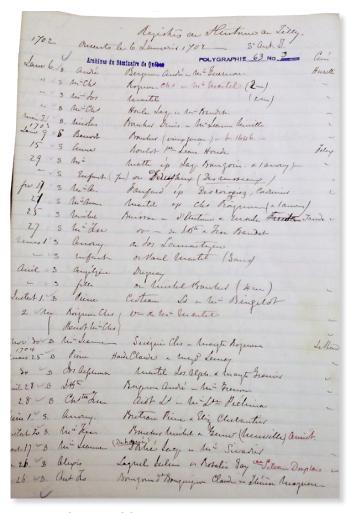


Figure 4. Source: ASQ, Polygraphie 63, no 3, p. 2. Photo fournie par l'auteur.

^{28.} On entend ici une technologie pouvant être employée dans un contexte d'utilisation à des fins personnelles. Évidemment, il existait différentes formes de reproduction dans un contexte de publication publique.

^{29.} ASQ. Dans une lettre du 17 février 1876, Elphège Godin rappelle à Tanguay qu'il avait, sous sa direction, transcrit des répertoires alors qu'il étudiait au Séminaire des Trois-Rivières, dix ans plus tôt. Polygraphie 60, 131. Nous ignorons si ce type de collaboration était fréquent.

Je remercie Gilles Cayouette pour m'avoir souligné ce fait: http://chercheurnomade.blogspot.com/2011/09/cyprien-tanguay-est-passe-par.html?m=0.



Figure 5. Cahier de compilation des registres de Saint-Louis de Kamouraska.

Source : ASQ, polygraphie 63, $n^{\rm o}$ 6, dernière page. Photo fournie par l'auteur.

Les privautés de Tanguay avec les répertoires eurent des suites longtemps après son décès.

Dans une attestation³¹ en date de 1908 adressée à Amédée Gosselin (1863-1941)³², alors archiviste au Séminaire de Québec, Philéas Gagnon (1854-1915)³³, bibliophile et conservateur des Archives judiciaires du district de Québec, lui confirme la réception du registre de l'état civil de la paroisse de Sainte-Croix de Lotbinière de 1727 à 1733, retrouvé dans les « papiers » laissés par Cyprien Tanguay lors de son décès.

D'autres registres ont connu un parcours encore plus tumultueux³⁴. Ainsi, le registre de la paroisse de La-Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer, pour la période de 1661 à 1702, faisait l'objet en 1902 d'une réclamation de la paroisse et du Greffe de Québec. Les documents étaient dans un tel état que les autorités du séminaire désiraient prendre l'avis de Mgr l'Archevêque³⁵. À l'évidence, les autorités n'ont pas répondu à la demande de la paroisse³⁶, puisque plus de cent ans plus tard, les documents se trouvaient toujours au Séminaire et les ASQ en demandaient une restauration, en 2012. Finalement, l'original restauré retourna aux ASQ en 2019.



Figure 6. Différents registres originaux trouvés au Fonds Cyprien Tanguay.

Source : Archives du Séminaire de Québec. Photo fournie par l'auteur.

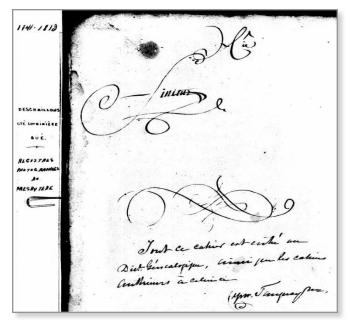


Figure 7. Inscription de Cyprien Tanguay au registre de la paroisse de Saint-Jean-de-Deschaillons.

^{31.} Attestation de Philéas Gagnon à A.E. Gosselin, 12 novembre 1908, ASQ, Séminaire 57, nº 11.

^{32.} https://fr.wikipedia.org/wiki/Am%C3%A9d%C3%A9e_Gosselin.

^{33.} http://www.biographi.ca/fr/bio/gagnon_phileas_14F.html.

^{34.} Un merci particulier à M. Peter Gagné des ASQ pour m'avoir fourni ces informations.

^{35.} ASO. S.M.E., 23 mars 1902.

^{36.} Une copie manuscrite fut faite par l'abbé Amédée Gosselin en 1926 possiblement pour répondre aux besoins de l'état civil. Cette copie retourna aux Archives du Séminaire de Québec en 1965 par l'intermédiaire du protonotaire du Greffe de Québec. Source: Informations transmises par M. Peter Gagné, archiviste aux ASQ.

Eusèbe Senécal: l'accoucheur ou le sage-homme

À l'époque, une naissance était rarement réalisable sans la présence d'une sage-femme. Ici, le rôle est tenu par un homme.



Eusèbe Senécal, photo tirée de Histoire du commerce canadienfrançais de Montréal 1535-1893, Montréal, Édition Élysée et Éditions Commerce, 1975, 138 p.

La publication de l'œuvre de Tanguay n'aurait probablement pas vu le jour sans l'implication de l'imprimeur-éditeur Eusèbe Senécal de Montréal.

L'auteur de la notice biographique publiée dans le Dictionnaire biographique du Canada³⁷ et consacrée à l'éditeur-imprimeur Eusèbe Senécal mentionne en parlant du Dictionnaire de Tanguay que:

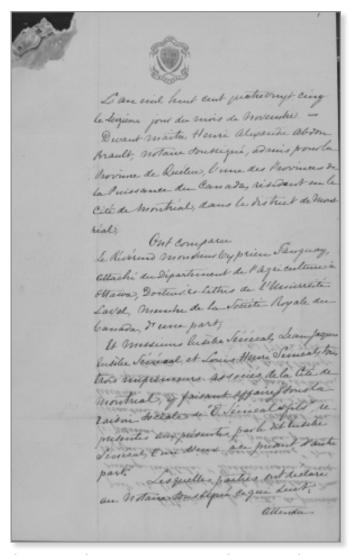
Cet ouvrage monumental qui offrait des difficultés typographiques inusitées exigeait un investissement considérable qui fut, semble-t-il, fort ruineux.

Et un peu plus loin dans le même article:

Des difficultés financières liées aux transformations du milieu de la presse et peut-être aussi à l'édition du Dictionnaire généalogique obligèrent Sénécal à cesser la publication de La Minerve en 1807³⁸.

Cette affirmation nous amène à nous interroger sur les conditions financières entourant la réalisation et la publication de l'œuvre de Tanguay.

Le Québec du milieu du xix^e siècle voit une part importante des livres être publiés en feuilleton dans un journal, les imprimeurs ne répondant qu'à une commande des auteurs qui désiraient se faire connaître. Les créateurs étaient alors responsables du financement de leur œuvre et, jusque vers 1880, les livres étaient préférablement vendus avant d'être imprimés et publiés. On recourait donc à la souscription³⁹ et à la vente par abonnement. On recherchait également des garanties d'achat par des individus, des institutions privées ou encore des pouvoirs publics.



Contrat entre Cyprien Tanguay et Eusèbe Senécal, BAnQ Montréal. Minutier d'Henri Alexandre-A Brault, nº 3337, 16 novembre 1885.

Dans un article⁴⁰ sur François-Xavier Garneau, Jean-Marie Lebel rapporte que pour la publication de son premier volume, en 1845, l'historien avait assumé tous les risques financiers et qu'il aurait même acheté les caractères d'imprimerie. Garneau fait également la distribution de son œuvre. En 1849, le gouvernement LaFontaine-Baldwin avait promis un octroi de 1000 \$ pour la réédition de son *Histoire du Canada* et, pour la troisième édition en 1859, le gouvernement aurait promis

^{37.} MICHON, Jacques. «SENÉCAL, EUSÈBE», Dictionnaire biographique du Canada, www.biographi.ca/.

^{38.} Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de preuves directes à l'appui de cette affirmation. L'information initiale semble provenir de la thèse de Daniel Mativat, *Le statut socio-économique de l'écrivain au Québec de 1832 à 1900*, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, 1993 (thèse non disponible);

MATIVAT, Daniel. Le métier d'écrivain au Québec (1840-1900). Pionniers, nègres ou épiciers des lettres? Montréal, Triptyque, 1996, 510 p.

^{39.} La souscription n'est pas seulement une façon d'amasser des fonds mais également un moyen de faire de la publicité, de créer un «buzz» médiatique, et même de provoquer un mouvement patriotique. LAMONDE, Yvan. *La librairie et l'édition à Montréal 1776-1920*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991, 198 p.

^{40.} LEBEL, Jean-Marie. «François-Xavier Garneau, historien et éditeur », dans LAMONDE, Yvan, Patricia FLEMING, et Fiona A. BLACK, dir. Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, de 1840 à 1918, Montréal, PUM, 2005, vol. 11, p. 179-181.

d'acheter 150 exemplaires. Selon sa correspondance, Garneau aurait fait peu d'argent malgré l'intérêt des périodiques et la notoriété acquise.

Daniel Mativat souligne que, sur une trentaine de contrats d'édition conclus entre 1882 et 1913 avec l'imprimeur Beauchemin, plusieurs sont de simples lettres d'ententes manuscrites, tandis que d'autres sont des contrats officiels, mais souvent bâclés et pour des sommes ridicules. De plus, Mativat mentionne le peu d'informations sur les tirages⁴¹.

Il semble en être tout autrement des relations d'affaires de Cyprien Tanguay avec l'imprimeur-éditeur Senécal.

Le 16 novembre 1885, les partenaires Tanguay – Senécal signaient un contrat pour l'impression et la publication des futurs tomes du $Dictionnaire^{42}$.

Ce contrat est très explicite⁴³ sur le droit de propriété de Cyprien Tanguay, la qualité du papier, le prix minimum de vente, le calendrier de publication et les modalités de paiement.

On y mentionne en particulier que M^{gr} Tanguay aura la jouissance d'une des «voûtes» de l'imprimeur-éditeur, qu'il en aura la clef et qu'il pourra déposer *les manuscrits des dits volumes et autres objets précieux.* Tanguay s'engage à fournir le manuscrit au fur et à mesure des besoins de l'imprimeur, ce dernier lui remettant tout fragment du manuscrit dès que la composition sera faite.

Finalement, Cyprien Tanguay devait percevoir 1000 \$ pour les 4000 premiers exemplaires de chacun des tomes et 0,25 \$ pour la vente de chaque volume provenant de tout tirage supplémentaire. *A priori*, le contrat semble avantageux pour Cyprien Tanguay, et les partenaires paraissent optimistes dans leur entreprise commune⁴⁴.

Cependant, deux ans plus tard, le 14 octobre 1887, les partenaires résiliaient ce premier contrat⁴⁵, se donnaient mutuellement quittance et signaient le même jour une nouvelle

convention⁴⁶. Cette nouvelle convention permettait à l'imprimeur de conserver à son profit la vente des 3000 premiers exemplaires de chaque volume du *Dictionnaire* et, après l'écoulement de ceux-ci, 500 exemplaires devaient être remis à Tanguay. Cette nouvelle convention laisse à songer que les frais engagés par l'imprimeur ont été probablement plus élevés que ceux prévus initialement et que l'opération s'avérait déficitaire pour Senécal.

Six ans plus tard, le 20 décembre 1893, un nouvel acte⁴⁷ signé devant le même notaire, Joseph Melançon, mettait fin d'un commun accord au précédent contrat, et les parties se donnaient une nouvelle fois quittance mutuelle. Le même jour, une nouvelle convention⁴⁸ est signée par laquelle Cyprien Tanguay cède son droit de propriété du *Dictionnaire* à *Eusèbe Senécal et fils* en contrepartie de 0,25 \$ par volume imprimé dans l'avenir.

Le 25 mars 1896, une nouvelle entente⁴⁹ intervient par laquelle Tanguay renonce à la propriété et à toutes ses « *royautés*» futures en échange de dix ensembles de son *Dictionnaire*.

En fin de compte, Cyprien Tanguay et son éditeur auront-ils été déçus? Le succès commercial attendu ne s'étant pas manifesté, des coûts d'impression élevés, conjugués à une faiblesse de la demande ont possiblement rendu l'entreprise⁵⁰ non rentable. Fort heureusement, comme lors d'un baptême, des parrains veillaient.

Marraine: l'Église catholique. Parrain: l'État canadien

Dès le début, les hautes autorités de l'Église catholique du Canada ont soutenu la cause de Cyprien Tanguay. Cet appui s'est voulu avant tout moral, cherchant dans un premier temps à lui faciliter la tâche au moment de la collecte des informations. Dans le prospectus annonçant la parution du second

- 41. Le *Répertoire national* de John Huston (250 lecteurs);
 - Les *Anciens Canadiens* (en 1863), 1000 exemplaires et une autre impression à 3000 exemplaires. Selon les contrats recensés par Mativat, la moyenne des tirages varie entre 2000 et 2500 exemplaires chez l'imprimeur Beauchemin.
- 42. Bien qu'une mention en soit faite dans le contrat de 1885, nous n'avons pu retrouver de convention liant Tanguay et son imprimeur-éditeur Senécal pour l'impression du premier volume du *Dictionnaire* en 1871. Dans le contrat de novembre 1885, il est dit cependant que ce premier contrat avait été exécuté de bonne foi de part et d'autre.
- 43. Ce contrat, d'une dizaine de pages, a la particularité d'avoir été fait en double, l'un probablement au bureau du notaire Brault, tandis que la version finale, écrite de façon plus soignée, est produite sur papier ayant l'en-tête de l'Université Laval à Montréal, et est signée dans l'un de ses bureaux.
- 44. La précision et l'exhaustivité du contrat de Cyprien Tanguay avec son éditeur ne sont pas si surprenantes lorsqu'on se rappelle que Tanguay travaillait au ministère de l'Agriculture du Canada dont relevaient également les règles du droit d'auteur. D'ailleurs, dès le premier tome, en 1871, on indique dans les pages liminaires que ce livre est enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada... par l'abbé Cyprien Tanguay, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.
- 45. BAnQ Montréal. Convention entre l'abbé Tanguay et Eusèbe Senécal, minutier de Joseph Melançon, nº 2300, 14 octobre 1887.
- 46. *Ibid.*, nº 2310, 14 octobre 1887.
- 47. BAnQ Montréal. Résiliation d'acte entre Monseigneur C. Tanguay et Eusèbe Senécal & fils, minutier de Joseph Melançon, nº 3494, 20 décembre 1893.
- 48. *Ibid.*, nº 3495, 20 décembre 1893.
- 49. BAnQ Montréal. *Quittance et abandon de droit d'auteur par Monsignor C. Tanguay au profit de M. Eusèbe Sénécal*, minutier de Louis N. Dumouchel, nº 8828, 25 mars 1896.
- 50. En 1890, la série complète pouvait se vendre 28 \$ et même plus selon la qualité de la reliure. À la même époque, le salaire moyen d'un ouvrier se situe entre 0,75 \$ et 1,35 \$ par jour. LAMONDE, Yvan. *Op. cit.*, p. 101.

volume, ce soutien s'est maintenu, les évêques du Canada français enjoignant *messieurs les curés* à se procurer les ouvrages pour les aider dans leurs tâches pastorales⁵¹. L'évêque de Sherbrooke ira jusqu'à *exhorter MM. les Curés à les faire acheter par leurs fabriques et leurs bibliothèques paroissiales.* Les évêques de Saint-Boniface et d'Ottawa incitent chaque famille à avoir un exemplaire. On y retrouve même la bénédiction papale. Nous ne devons pas non plus négliger le réseau professionnel de Tanguay. La publication de sa première œuvre, *Répertoire du clergé canadien*, de même que son statut de *Monsignor*⁵², lui ont probablement valu certaines amitiés. Nous ignorons si ces appels se sont finalement traduits par des espèces sonnantes et trébuchantes importantes⁵³.

Dès le début de sa carrière «civile», Tanguay a pu profiter de ses amitiés avec Joseph-Charles Taché⁵⁴ (1820-1894) qu'il a côtoyé au Séminaire de Québec. Les chemins des deux hommes se croisent de nouveau lorsque Tanguay est à Rimouski. Devenu sous-ministre de l'Agriculture et des Statistiques en août 1864, Taché invite Tanguay à le rejoindre, en mars 1865, à titre d'attaché spécial⁵⁵ avec une compensation de 100 piastres par mois. Notons que l'objet de l'engagement est d'utiliser les compétences spéciales et les connaissances des premiers temps de l'établissement du pays de l'abbé pour constituer la statistique canadienne à dater de cette époque⁵⁶.

Cyprien Tanguay est donc un des rares littéraires de l'époque à obtenir un poste au sein des pouvoirs publics tout en poursuivant une œuvre personnelle⁵⁷.

Une aide plus directe était évidemment possible. Une première forme de cette aide est l'achat par les pouvoirs publics d'un certain nombre d'exemplaires. Dans une lettre, Tanguay se dit ainsi assuré de faire acheter 400 exemplaires de son dictionnaire par le gouvernement⁵⁸. Nous ignorons si cette commande s'est concrétisée. Par contre, un achat de 50 exemplaires a été fait par le gouvernement du Québec⁵⁹, ce qui fut d'ailleurs la source d'un scandale quelques années plus tard⁶⁰.

Mais une forme encore plus directe d'aide est la subvention, et là c'est le gouvernement de John A. Macdonald qui intervient.

Le parti conservateur à la rescousse

Depuis 1878, John A. Macdonald (1815-1891)⁶¹ avait entrepris le troisième de ses six mandats comme premier ministre du Canada. Constitué officiellement depuis 1867, le gouvernement avait entrepris très tôt de définir son histoire par une recherche de documents appuyant et légitimant l'existence du Canada à titre de nation⁶². Cyprien Tanguay en sera un des bénéficiaires.

Le 6 mars 1885, Marc-Amable Girouard (1822-1892), un temps ministre de l'Agriculture et de la Statistique 63 , résume

^{51.} Le prospectus est reproduit dans le volume 2 du Dictionnaire, à partir de la page 3.

^{52.} Malgré qu'en cette matière, la jalousie peut porter également à une forte inimitié. Une lettre assez acerbe est adressée à Tanguay par l'abbé Adélard Langevin; elle concerne ses oublis dans le *Répertoire général du clergé canadien*, 2^e édition. Lettre du 26 avril 1893, ASQ, Polygraphie 60, #13 L.

^{53.} Au Séminaire de Québec, on rapporte avoir acheté six exemplaires. ASQ. Plumitif des décisions du Conseil du Séminaire, S.M.E., 21 mars 1870 et 15 novembre 1880.

^{54.} www.biographi.ca/fr/bio/tache_joseph_charles_12F.html.

^{55.} ASQ. Lettre de Joseph-Charles Taché à Cyprien Tanguay, 13 mars 1865, Séminaire 100 #42.

^{56.} Il n'est pas sans intérêt de constater qu'aux yeux de l'administration publique, l'objectif est de constituer une statistique nationale, tandis que Tanguay, dans sa lettre informant son supérieur ecclésiastique, met à l'avant que son emploi sera dévolu à la *statistique religieuse*. ASQ. Lettre de Cyprien Tanguay à M^{gr} Baillargeon, 27 mars 1865, Séminaire 100 #42B.

^{57.} Yvan Lamonde classe en trois groupes les écrivains de l'époque: I) les «sinécuristes» c.-à.-d. les écrivains fonctionnaires dont le salaire est modeste, mais assuré (à titre d'exemple: Joseph Marmette, archiviste; Pamphile Le May, bibliothécaire; Alphonse Lusignan, secrétaire au ministère de la Justice; Benjamin Sulte, traducteur); 2) les hommes d'affaires (l'abbé Henri-Raymond Casgrain); 3) les marginaux rebelles (Wenceslas Eugène Dick, Arthur Buies). LAMONDE. *Op. cit.*, 2005.

Cyprien Tanguay a dû se situer entre les deux premières catégories. À sa retraite, à la fin de 1892, Tanguay recevra une rente annuelle de 784 \$. Avis du 9 janvier 1893, ASO, Séminaire 99, #49.

^{58.} ASO. Lettre de Cyprien Tanguay à M^{gr} Thomas-Étienne Hamel, 24 janvier 1889, Séminaire 81 #20.

^{59.} L'honorable Charles-Antoine-Ernest GAGNON, secrétaire provincial, vient de faire distribuer aux membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, un exemplaire du dictionnaire généalogique des familles canadiennes par Mgr TANGUAY. Cet ouvrage précieux comprend maintenant six beaux volumes de huit à neuf cents pages dont le dernier paraîtra sous peu. La série complète se vend 28 \$. C'est donc un cadeau princier que le secrétaire de la province vient de faire aux élus du peuple... Nous connaissons plus d'un journaliste de la galerie de la presse, qui serait enchanté d'avoir la même faveur... si les ressources de la province le permettaient. Le journal L'Événement, 19 février 1890.

^{60.} Le scandale aurait impliqué Omer Gouin qui aurait perçu une généreuse commission de la part de l'éditeur-imprimeur Eusèbe Senécal. http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3254846?docref=tvZf76hcrlyDCoGENJsFZA&docsearchtext=dicction_naire%20tanguay.

^{61.} https://fr.wikipedia.org/wiki/John_A._Macdonald.

^{62.} En 1872, une division des archives est fondée au ministère de l'Agriculture; Douglas Brymner sera le premier archiviste fédéral canadien. www.biographi.ca/fr/bio/brymner_douglas_13F.html.

^{63.} www.biographi.ca/fr/bio/girard_marc_amable_12E.html.



John A. Macdonald par Thomas Horsburg. Source: Bibliothèque et Archives Canada, c097288k. www.bac-lac.gc.ca.

pour le premier ministre John A. Macdonald⁶⁴ la pétition de près de 100 membres de la Chambre le priant d'accorder sans délai une aide financière au *poor abbé (sic)* afin de lui permettre de publier les trois prochains volumes du dictionnaire.

Cette note d'introduction accompagnait effectivement une requête⁶⁵ demandant au gouverneur général en conseil d'accorder une aide à l'abbé Tanguay. Elle fait état que Tanguay *est parvenu à reconstituer presque toutes les familles canadiennes depuis les commencements du pays jusqu'à nos jours*, et qu'après avoir publié un premier volume, trois autres sont prêts

à aller à l'impression et d'autres sont en préparation. La pétition fait état des 65 ans de Tanguay, de sa vie laborieuse, et de son œuvre unique en son genre, œuvre qu'on peut appeler nationale, entreprise et menée à bonne fin par un seul homme.

On mentionne que si on devait recommencer le travail, cela serait tout simplement impossible compte tenu de la perte de certains documents. On y décrit l'importance de l'ouvrage pour l'histoire du pays comme l'ont reconnue la Société royale du Canada, la Société historique de Montréal, et M. Joseph-Charles Taché dans l'introduction du cinquième volume du recensement de 1871. La pétition reprend les thèmes de son utilité pour les familles qui l'utilisent dans les cours de justice. Finalement, on conclut que l'ouvrage fait honneur au Canada et que les autres pays envient cette œuvre.

On estime que le coût d'impression est de *4000 piastres*, pour un total de *12 000 piastres* pour les trois prochains volumes. Le document nous permet d'apprendre qu'il reste encore un solde à payer sur le premier volume. Les pétitionnaires avancent que le gouvernement devrait en assumer la publication et on demande un encouragement sous la forme d'une subvention ou de l'acquisition d'un certain nombre de volumes.

Les trois dernières pages de la pétition comportent les signatures de 89 députés, tant libéraux que conservateurs, du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et peut-être de l'Ouest⁶⁶. Notons que l'année 1885 est marquée par un nouveau soulèvement des Métis, et se terminera par la pendaison de Louis Riel.

L'aide demandée sera finalement versée sous forme de subventions. Entre 3000 et 5000 dollars seront ainsi versés⁶⁷.

Par une décision du 4 mars 1887, on recommande de verser 1000 \$ pour le troisième volume. Dans cette note⁶⁸, on nomme ce dictionnaire *Le Dictionnaire Généalogique des Familles Françaises*. Une recommandation identique est faite en août 1887 pour le quatrième volume et une autre au mois de décembre 1888 pour le cinquième volume⁶⁹.

Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de dresser un bilan financier de l'ensemble de l'opération. Sur la base des différents rebondissements du testament de Tanguay, celui-ci est mort plus pauvre que lui-même le pensait.

Ibid., August 13^{th} – September 3^{rd} 1887, R.G.2, Series I, Volume 372;

Ibid., May 24th – June 9th 1887 R.G. Series 1, Volume 366;

Ibid., December 16th – December 31st 1888, R.G.2 Series 1, Volume 400.

^{64.} Sir John A. Macdonald Papers, vol. 321, 144982-144985. Bibliothèque et Archives Canada. http://collectionscanada.gc.ca.

^{65.} *Ibid*.

^{66.} Nous avons tenté d'identifier les signataires à partir de la liste des élus lors de cette législature. Nous en avons identifié quelques-uns avec une certaine certitude. Au total, le Canada comptait 211 députés, dont 92 en Ontario, 65 au Québec, 21 en Nouvelle-Écosse et 33 dans les autres provinces. Au début de la législature, le Parti conservateur de Macdonald dominait avec 94 députés dont 38 du Québec. https://fr.m.wikipedia.org/wiki/5e_1%C3%A9gislature_du_Canada.

^{67.} Nous avons pu retracer des ordres de paiement pour les volumes 3, 4 et 5. Nous ignorons si d'autres versements ont été faits. Bibliothèque et Archives Canada. *Privy Council Minutes*, February 18th – March 9th 1887, R.G.2, Series I, Volume 356;

^{68. &}lt;a href="http://collectionscanada.gc.ca/">http://collectionscanada.gc.ca/.

^{69.} Par ailleurs, Bibliothèque et Archives du Canada fait état d'un chèque de 1000 \$ émis à l'intention de Cyprien Tanguay en 1890. Cela nous fait douter que la subvention se soit limitée aux tomes 3, 4 et 5. Queen's Printer, Ottawa, \$1000 Cheque for L'abbe Tanguay. http://collectionscanada.gc.ca/.

Une généalogie à compléter

Cette généalogie du dictionnaire de Tanguay demeure encore bien incomplète. Nous ignorons ainsi le nombre exact de volumes imprimés, et surtout vendus⁷⁰. Aussi, nous n'avons pu déterminer le degré réel de pénétration du dictionnaire dans les paroisses et les institutions bien qu'il soit probable que ce document n'ait pas dépassé les couches aisées de la société de l'époque.

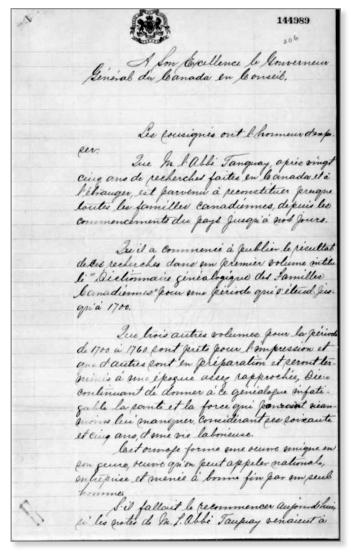
Les Archives du Séminaire de Québec sont probablement lacunaires concernant les activités de Tanguay à Ottawa alors que celui-ci y passa plus de trente-cinq ans. Des recherches supplémentaires à Bibliothèque et Archives Canada pourraient nous éclairer sur le rôle de Tanguay lors du recensement de 1871⁷¹, mais également sur son travail réel sur le plan de la statistique démographique⁷². Nous soupçonnons que certains documents de correspondance entre Tanguay et son imprimeur Senécal pourraient également s'y retrouver⁷³. L'analyse des archives de certains hommes politiques œuvrant sur la scène fédérale de l'époque pourrait également nous apporter un éclairage plus précis des jeux de coulisse entourant le soutien apporté au *Dictionnaire* de Tanguay.

Finalement, nous sommes toujours à la recherche du possible *chaînon manquant* entre les fiches de Tanguay et la version imprimée du *Dictionnaire*. Nous avons toujours de la difficulté à imaginer que la personne responsable de la composition chez l'imprimeur ait pu manipuler les fiches pour en faire l'épreuve avant l'impression.

Conclusion

Initialement, ce travail a été entrepris afin de souligner le bicentenaire de naissance de Tanguay. Il nous a permis de découvrir que derrière une œuvre, il existe un contexte historique et que derrière celui-ci, un patrimoine matériel. Nous aurons peutêtre l'occasion d'y revenir.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsgq@gmail.com



Première page de la pétition: A Son Excellence le Gouverneur Général du Canada en Conseil, du 6 mars 1885. Source: Bibliothèque et Archives Canada.

M^{gr} Tanguay, Ottawa, *Copy of correspondence with Laval University relative to his Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, http://collectionscanada.gc.ca/. RG17. Nº de volume: 674. Nº de dossier: 77 003 (document non consulté).



Les parents éloignés constituent la meilleure parenté, et plus ils sont éloignés mieux c'est. Frank McKinney Hubbard.

^{70.} Dans le contrat initial de 1885, on mentionnait 4000 exemplaires. Nous n'avons pas trouvé d'archives concernant l'imprimeur Eusèbe Senécal. Par contre, le lecteur trouvera un intéressant mémoire sur les activités de ce dernier. CUDIA, Caroline (2017). Eusèbe Senécal imprimeuréditeur 1860-1902, Université du Québec à Montréal, Maîtrise en histoire, 2017. http://archipel.uqam.ca/id/eprint/11067.

^{71.} GAGNON, Jacques. « Cyprien Tanguay et le recensement canadien de 1871 », L'Ancêtre, vol. 36, nº 289, hiver 2010, p. 101-102.

^{72.} ASQ. Les seules informations retrouvées aux Archives du Séminaire de Québec sont un formulaire de statistique adressé, en 1885, à *messieurs les curés* afin qu'ils inscrivent le nombre de baptêmes, mariages et sépultures. Polygraphie 63, non numéroté.

^{73.} L'abbé Cyprien Tanguay — Le Dictionnaire Généalogique des Familles Françaises, http://collectionscanada.gc.ca/. RG6-A-1. N° de volume: 67. N° de dossier: 2032. ou encore



Mariages à la gaumine

Suzanne Maynard (6942) (Traduit de l'anglais au français par M^{me} Denise Rougeau-Kent, historienne albertaine.)

L'auteure a commencé ses recherches généalogiques dans les années 1970. Elle vivait alors en milieu rural au centre de l'Alberta, ce qui rendait difficile l'accès aux ressources documentaires comme les microfilms. Depuis qu'elle est retraitée, elle peut consacrer beaucoup plus de temps à ses projets de recherche et d'écriture. Elle s'intéresse particulièrement aux origines canadiennes-françaises de son père; elle y trouve des ancêtres qui deviennent les personnages de ses récits. Depuis treize ans, Suzanne Maynard fait du bénévolat à la Société généalogique du Nord-Ouest (SGNO), Edmonton, Alberta. Son plus grand plaisir est d'aider les chercheurs à retrouver leurs origines jusqu'en France.

Résumé

L'auteure a été très surprise, en faisant des recherches sur sa famille, de lire l'expression à la gaumine souligné dans l'acte de mariage de Thérèse Ménard, lointaine tante de son père. Cela a déclenché toute une étude sur ce sujet. Il lui fallait apprendre en quoi consistait un tel mariage et, surtout, en comprendre les conséquences pour Thérèse Ménard.

Son histoire a été publiée en 2016 dans une revue de l'Alberta Genealogical Society – Relatively Speaking. Cette revue ayant rarement publié d'articles concernant les ancêtres français, l'auteure a été d'autant plus fière de recevoir un prix pour sa contribution. L'article a également paru en France dans la revue La Bouillaïe des Ancêtres. Il n'a jamais été publié en français au Canada.

P our certains, la généalogie consiste à remplir les trous. Dans la pratique de certaines religions, la question de savoir qui a engendré qui peut revêtir une importance capitale. Pour moi, cependant, les histoires que je découvre au cours de mes recherches me font mieux comprendre l'histoire du Canada. Elles m'amènent surtout à considérer avec compassion les personnes qui peuplent mon arbre généalogique.

J'ai la chance que d'un côté toute ma famille provienne de la France, de la Nouvelle-France et du Québec. Mon père est arrivé en Alberta alors qu'il était encore enfant. Sa famille est venue du Québec pour des raisons quelconques et elle est devenue albertaine.

Lorsque j'étais en 6e année, mon enseignante, sœur Bernadette, présumant que nous pourrions être parentes du fait que sa mère était une Trudel, m'a demandé si ma grand-mère était aussi une Trudel. Ce soir-là, mon grand-père, qui demeurait à côté, est venu souper chez-nous. Je lui ai donc posé la question pour apprendre que ma grand-mère était plutôt une Trudeau. Malheureusement, mon grand-père est décédé peu après.

Ce simple questionnement a engendré chez-moi une urgente envie de connaître l'histoire de ma famille. Un jour, en 1970, j'ai donc écrit à tous les membres vivants de ma famille ainsi qu'à ceux de la famille de mon mari. De nombreuses lettres ont suivi, accompagnées d'innombrables photos. Cela m'a permis de présenter dans un document l'ensemble des membres de quatre générations de ma famille.

Il est particulièrement heureux que la famille de mon père soit venue du Québec, là où les documents d'état civil ont été merveilleusement conservés dès le début du Régime français jusqu'à aujourd'hui. Cette documentation extraordinaire facilite les recherches sur les familles et a certainement contribué à ma passion pour la généalogie. Comme certains documents sont plus détaillés que d'autres, des ancêtres me sont ainsi devenus aussi familiers que mes propres grands-parents et forment aujourd'hui la base des histoires que j'écris et dans lesquelles ils figurent.

L'une de ces histoires met en scène Thérèse, la fille de mon ancêtre, Jacques Ménard, venu d'un coquet village français nommé Mervent. Jacques avait 14 ans à son arrivée et, selon toute apparence, il était sous contrat avec les Jésuites de Trois-Rivières. Sa femme, Catherine Forestier, est venue en 1657 pour se trouver un mari; elle faisait partie des filles à marier arrivées en Nouvelle-France dix ans avant les Filles du roi. Comme Catherine devait trouver un mari avant l'automne sous peine d'être retournée en France, elle et Jacques se sont mariés le 19 novembre 1657.

Grâce au *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* de René Jetté, j'ai pu retracer les treize enfants de Jacques et Catherine, et les dates de mariage de chacun. L'un de ces mariages attire mon attention et devient le sujet de ma première histoire.

On découvre en effet que Thérèse, la cadette de la famille, se marie le 11 février 1697, mariage inscrit à Boucherville et à Longueuil. Son époux est Jean Deniau (Daigneau), né à Montréal en 1673. Le couple aura sept enfants. La mort soudaine de Jean, en 1708, laisse Thérèse veuve à 32 ans avec quatre jeunes enfants, dont un bébé d'à peine 8 mois. Les dures conditions de l'époque exigent souvent que les veufs et les veuves se remarient rapi-

dement. De fait, Thérèse prend époux dès l'année suivante, en 1709.

Toujours selon le dictionnaire Jetté, nous voyons que de ce second mariage, avec Jean Desnoyers, naîtront huit enfants. À côté du nom du mari, on voit les commentaires d'origine inconnue et marié à la gaumine. Gaumine? Personne au Centre de recherche en civilisation canadienne-française ce jour-là ne pouvait m'expliquer la signification de ce mot. Je me tourne donc vers l'acte numérisé sur Ancestry.ca. L'acte de mariage se trouve là, mais avec la mention marié par ordre exprès de Monseigneur Lévesque de Québec. Surprise! Comment se fait-il que l'archevêque ait pu ordonner ce mariage? Un autre regard dans le dictionnaire Jetté nous apprend que le premier enfant de Thérèse et Jean Desnoyers est né en 1710. Or, leur mariage date de 1724 alors que le couple a déjà huit enfants!

Chance... Une merveilleuse série de volumes se trouve à la Société généalogique du Nord-Ouest, mais ne sont pas souvent consultés. Dans l'édition de 1920-1921 du Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, on trouve sous le titre *Mariages à La Gaumine* un article de 40 pages au sujet du mariage le plus célèbre de ce genre (**Figure 1**).

Ainsi, un militaire nommé Louis de Montéleon, désirant épouser Marie-Anne-Josette de l'Estringant, demande au curé de la paroisse de Beauport de publier les bans à la messe de dimanche. Une personne révèle alors un empêchement à ce mariage en affirmant que Montéleon est déjà marié, peut-être même plus d'une fois, pendant qu'il vivait dans diverses colonies. Montéleon se défend mais, faute de preuve attestant qu'il n'est pas déjà marié, le mariage dans l'Église catholique lui est défendu.

Le concile de Trente de 1558 interdisait particulièrement les mariages dits *vagabonds*. Aucune personne ne pouvait entreprendre un second mariage si elle était déjà mariée. Seule la mort pouvait dissoudre un mariage.

Mais il existe le *mariage à la gaumine*. Dans ce cas, le couple se présente à l'église durant une messe ou durant la célébration d'un autre mariage. Ils se promettent l'un à l'autre et se considèrent ainsi mariés devant Dieu. C'est exactement ce que fait ce couple fameux, le 7 janvier 1711 à Beauport. Les

44444444444444

Origine du mariage à la Gaumine :

C'est ainsi qu'à l'époque de la fronde (1648-1653 inter-règne Louis XIII et LOUIS XIV), un notaire Michel-Gilbert GAUMIN ancien Intendant du Nivernais, doyen des maîtres de requêtes, âgé de 60 ans désireux de se marier, et à qui le curé opposait son refus, fit venir deux notaires devant son église paroissiale en même temps que sa fiancée et plusieurs témoins, demanda aux notaires de constater le refus du curé de donner sa bénédiction, déclara qu'il se mariait en face de l'église et le fit consigner par les hommes de loi.

Le mariage à la Gaumine (Gaulmine) se pratiqua beaucoup dès 1640 et était en principe validé puisqu'il obéissait aux recommandations du Concile de Trente. Cette pratique gagna même le Nouveau Monde en faisant des adeptes au Canada. C'est après la décision en 1692 du Parlement de Paris que la bénédiction du mariage devint obligatoire pour sa validité.

Source: http://www.geneafrance.org

Figure 1. Extrait de la page «Mariage» sur le site : www.geneafrance.org/.

potins et les commérages commencent et le curé ne sait que faire. L'évêque déclare que Louis et Marie-Anne ne sont pas mariés. La nouvelle mariée est placée dans un couvent, pendant que les représentants du clergé et du gouvernement décident d'un plan d'action. Pour finir, en raison probablement du rang social très élevé des mécréants, tout se règle à l'amiable. La mariée sort du couvent et la cérémonie de mariage catholique peut avoir lieu. Mais Louis est averti de ne jamais quitter la Nouvelle-France. Une fille naîtra en décembre de la même année, peu de temps avant le décès de Louis, en février 1712.

Qu'advient-il du mariage, célébré dans des circonstances similaires, de Thérèse Ménard et de Jean Desnoyers? L'évêque de Québec est M^{gr} Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier. Il est offusqué que de tels mariages se pratiquent sous le nez du clergé. Il ordonne que toutes les personnes qui vivraient dans cette *vie de péché* se présentent immédiate-

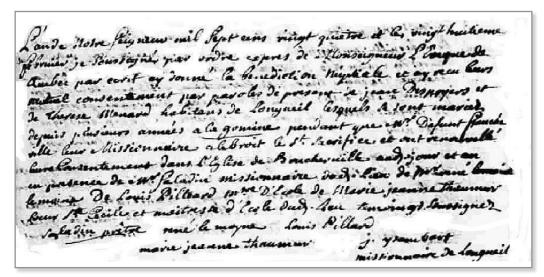


Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier. Source: www.wikipedia.ca.

ment à leur église paroissiale pour faire bénir leur mariage. L'appel ne semble pas avoir été entendu de tous puisque, le 24 mai 1717, il émet un deuxième décret ordonnant que les mariages soient bénis sous peine d'excommunication. Quand il quitte le pays en 1728, Mgr de Saint-Vallier doit croire que la menace a porté. Du moins, elle a suffi dans le cas de Thérèse et de son mari puisque leur mariage à la gaumine plusieurs années auparavant a été béni le 28 février 1724 à l'église Sainte-Famille de Boucherville et réhabi-

lité le lendemain à Longueuil. Thérèse et Jean Desnoyers dit Desmarais vivront ensemble jusqu'à la mort de Thérèse en 1753, à l'âge de 56 ans. Jean décédera dix ans plus tard.

Plusieurs idées me viennent au sujet des mariages de cette époque. Un tiers des militaires venus en Nouvelle-France y



Acte de mariage de Thérèse Ménard, le 28 février 1724. Source: FamilySearch, paroisse Sainte-Famille, Boucherville.

Acte de la réhabilitation du mariage de Jean Desnoyers et de Thérèse Ménard, le 29 février 1724, paroisse Saint-Antoine, Longueuil. Source: Ancestry.ca et FamilySearch.

sont demeurés. Sans doute certains avaient des épouses en France, mais ils ont préféré ne pas les faire venir. De nombreux anciens militaires qui se sont mariés ici n'ont fourni ni le nom de leurs parents ni l'endroit où ils vivaient. Cela ressemble à une ruse pour éviter toute éventuelle recherche d'une autre épouse vivante. Jean Desnoyers était dans ce cas: il ne donne aucune information sur ses origines. Quoi qu'il en soit, les enfants issus de ces mariages ne sont pas nécessairement dits illégitimes. Les actes de baptême mentionnent ordinairement que l'enfant est le légitime enfant de tel couple. Je note que dans le cas de Thérèse Ménard cette ligne est manquante. Cela semble indiquer que le clergé et le gouvernement voulaient fermer les yeux sur certains cas de concubinage, particulièrement lorsque les époux avaient pris la peine de se présenter à l'église pour se marier à la gaumine.

Aujourd'hui encore, le Code civil du Québec ne reconnaît pas les unions de fait. Les couples qui vivent ensemble sans mariage civil ou religieux n'ont aucun droit au soutien conjugal; il n'existe que le soutien alimentaire pour les enfants.

Mes dernières réflexions au sujet de Thérèse sont qu'elle a été une femme forte et respectée dans la communauté. Elle a vécu en défiant le premier décret de l'évêque pendant treize années avant de décider de se marier.

En outre, les témoins à son mariage en 1724 comptent le sieur Boucher, seigneur de Boucherville, le maître d'école, la maîtresse d'école ainsi que d'autres personnalités de la région. Pour moi, Thérèse est devenue beaucoup plus qu'un simple nom sur une feuille de mon arbre généalogique.

MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, J-B.-A. Dictionnaire biographique du clergé canadienfrançais: les anciens, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des Sourds-Muets, 1910, 543 p.
- JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Montréal, Les Presses de L'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- Rapport de l'Archiviste de la province du Québec pour 1920-1921,
 Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1921, 437 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : socalsue@telus.net

La Compagnie de la Baie d'Hudson: 350 ans (1670-2020)

Jeanne Maltais (6255), Guy Parent (1255), Louis Richer (4140) Service de recherche, d'entraide et de paléographie Chronique Chronique Chronique Chronique Chronique

L'année 2020 soulignera le 350^e anniversaire de la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC^I); en effet, le roi Charles II d'Angleterre octroyait une chartre royale à la Compagnie le 2 mai 1670. Nous voulons rappeler à cette occasion la mémoire de Canadiens français qui ont travaillé dans le commerce de la fourrure tout en participant à la découverte du continent nord-américain: *ils ont marché le continent.* La HBC, appelée à l'origine la *Compagnie des Aventuriers*, a été fondée à Londres à la suite des aventures commerciales de Pierre-Esprit Radisson et de son beau-frère Médard Chouart des Groseilliers, le premier étant passé au service des marchands anglais et du roi Charles II. Radisson est mort à Londres en 1710, éloigné de la Compagnie et dans l'anonymat le plus total.

Cette institution a dominé le commerce canadien des pelleteries jusqu'au milieu du xix^e siècle avant de se lancer dans une autre grande aventure, les grands magasins à rayons. À son apogée, la HBC comptait à travers le Canada plus d'une centaine de forts qui servaient de postes de traite, puis de magasins généraux.

Pendant toute cette période, nombreux sont les Canadiens français qui ont travaillé pour la HBC ou pour des compagnies rivales dont celle du Nord-Ouest basée à Montréal et absorbée par la HBC en 1821, ou encore la American Fur Trade Company fondée en 1808 par John Jacob Astor de New York. Coureurs des bois au point de départ, voyageurs par la suite, puis souvent employés des compagnies de fourrures, ces intrépides aventuriers étaient originaires de la Nouvelle-France ou encore du Bas-Canada d'avant 1840. Certains sont bien connus dont Toussaint Charbonneau (Boucherville, 1767 – Fort Mandan, Dakota du Nord, 1843) qui servit de guide à l'expédition Lewis et Clarke entre 1804 et 1806, lors de la découverte de l'ouest des États-Unis. Sa compagne Sacagawea, qu'il prit à la façon du pays — une union sans la présence d'un prêtre — et sur son dos à l'indienne leur fils Jean-Baptiste sont représentés sur les pièces d'un dollar en or américain. Sacagawea, de la tribu Shoshone, avait servi d'interprète tout au long de l'expédition. Jean-Baptiste, surnommé Pomp par le capitaine Lewis, est né à Fort Mandane dans le Dakota en 1805.

La plupart de ces anciens Canadiens français sont demeurés dans l'ombre de l'Histoire. Inspirés par la très belle publication *De remarquables oubliés* des auteurs Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque, nous souhaitons raviver la mémoire de certains d'entre eux. À l'aide de deux sources de renseignements, le *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*, d'Adrien-Gabriel Morice, publié en 1908,

et les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, nous vous présenterons à compter de ce numéro de L'Ancêtre et jusqu'à celui de l'automne 2020, une quarantaine de ces aventuriers canadiens-français dont, pour la plupart, seul le patronyme nous est familier.

Nous vous invitons à nous faire part des informations que vous pourriez posséder sur leur parcours de vie ainsi que sur leurs liens familiaux avec votre généalogie. Ceci permettra de retracer leurs origines, l'identification de leurs parents, lorsqu'inconnus, de leurs ancêtres et des motifs qui les ont poussés à vivre cette grande aventure. Vous pouvez transmettre ces informations à l'adresse: sqqrecherche@gmail.com. Votre contribution sera publiée dans les prochains numéros de L'Ancêtre. À l'automne 2020, un numéro spécial de L'Ancêtre portant sur les activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson et sur le commerce des fourrures sera publié.

Pour bien comprendre les fiches historiques de la HBC, précisons que dans un canot de maître chacun avait sa place: le *gouvernail* appelé aussi *boute*, *arrière* ou *avant* selon sa position, les *milieux* au nombre de six à dix, un guide et un interprète, tous sous l'autorité d'un *bourgeois* responsable de l'expédition.

Nous vous présentons les quatorze premières courtes biographies de ces intrépides aventuriers:

ALLARD, JASON OVID, fils d'Ovid François et Justine Quinton.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 8 septembre 1848, Fort Langley, Colombie-Britannique.

Décès: 17 décembre 1931, New Westminster,

Colombie-Britannique. **Mariage:** Séraphine Hitson.

Enfants: Ovid, Alexander, Eugene, Francis, William,

Matilda, George, Helena, Justine.

EMPLOIS

1860-1871 – HBC: maître de poste à Fort Shepherd, Wild Horse Creek et Fort Colville.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/a/allard_jason-ovid.pdf.

^{1.} HBC: Hudson Bay Company.

2 ARCAND, JOSEPH, fils d'Ambroise et Marguerite St-Amant.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 7 juillet 1779, Deschambault.

Mariage: Marie Gesson, fille de François et Louise Decoste, le 29 février 1832, Saint-Boniface, Manitoba.

EMPLOIS

ı
818-ı82ı — Compagnie du Nord-Ouest: employé; ı 82ı-ı824 — HBC: employé dans le district de la

Rivière-Rouge;

Entre 1824 et 1831, il est cultivateur à York Factory (1824-1825 et 1830-1831) et à Swan River (1825-1828).

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/a/arcand_joseph_b1778.pdf.

BEAUCHEMIN, ÉDOUARD, fils d'Augustin et Marie-Josephe Lavallée.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 2 juillet 1815, Sorel.

EMPLOIS

1837-1854 – HBC: poste de « milieu » dans le district de Columbia: Umpqua, Fort Nez Perces, Snake Party et

Vancouver.

1853-1854 – interprète au Fort Nez Perces.

1854 – retraité.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/b/beauchemin edouard.pdf.

BÉLANGER, HORACE, fils d'Édouard et Marie-Sophie Casgrain.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: II juin 1836, Rivière-Ouelle. Décès: I^{er} octobre 1892, Sea River, Manitoba.

Mariage: Rosalie Marion, fille de Narcisse et Rosalie Bouchard, le 27 août 1861, Saint-Boniface, Manitoba.

Nombre d'enfants: II

EMPLOIS

1853-1892 – HBC: poste de commis à Sault-Sainte-Marie, Michipicoten, Fort Albany et Cumberland House.

RÉFÉRENCES

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/b/belanger_horace.pdf www.biographi.ca/fr/bio/belanger_horace_12F. html.

BENOIT, FRANÇOIS, fils de Claude et Anne Girouard.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 9 novembre 1768, Saint-Ours.

Décès: 23 décembre 1827, Sorel.

Mariage: Marie-Anne Duguay, le 10 février 1794, Saint-Ours.

EMPLOIS

1818-1821 — Compagnie du Nord-Ouest: employé; 1825-1828 — HBC: poste de «milieu», district d'Athabasca.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/b/benoit_francois.pdf.

BERLAND, ÉDOUARD, fils de Pierre Berland Duboishu et Marie Josephte Bélédau.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 1806.

Lors de leur mariage le 18 février 1813, à Saint-Martin, Laval, Pierre Berland Duboishu et Marie-Josephte Bélédeau reconnaissent comme légitimes quatre enfants: Alexandre, 9 ans; Édouard, 7 ans; Marie-Élize, 5 ans; Pascal, 18 mois.

EMPLOIS

1835-1853 – HBC: interprète et commerçant au Fort Kootenay, Colombie-Britannique.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/b/berland edward.pdf.

7 FALARDEAU, MICHEL, parents inconnus.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: vers 1807, lieu inconnu.

EMPLOIS

1827-1851 - HBC: postes de « milieu » et de « boute » au Fort Vancouver et à Thompson's River; il était à Fort Nez Perces pour la saison 1830-1831.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/f/fallardeau_michel.pdf.

FLEURY DESCHAMBEAULT, GEORGES, fils de Louis et Gillette Boucher de Montarville.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 11 février 1803, Québec.

Décès: 27 décembre 1870, Saint-Boniface, Manitoba.

Enfants: Pierre, Agnès et Georges.

EMPLOIS

1819-1870 – HBC: postes de commis et de chef traiteur dans les districts de Saskatchewan, fleuve Mackenzie et Cumberland.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/d/deschambeault_george-sr1818-1870.pdf.

9 FLEURY DESCHAMBEAULT, PIERRE, fils du précédent.

DONNÉES PERSONNELLES

Décédé en 1904, Winnipeg, Manitoba.

EMPLOIS

1857-1885 – HBC: poste de commis dans les districts de Cumberland et de Swan River.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ biographical/d/deschambeault pierre.pdf.

10 GAUDET, CHARLES PHILIPPE, fils de Joseph Timothée et Dorothée Élizabeth Short.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 1er mai 1820, Montréal.

Décès: 22 septembre 1917, Saint-Boniface, Manitoba. **Mariage:** 1858, à Fort Resolution, avec Marie Fisher (jeune Métis de 15 ans, décédée le 26 avril 1914 à Fort Good Hope).

Enfants: douze enfants dont trois fils qui ont aussi travaillé pour la HBC: Frederik, Charles, Joseph.

1851-1911 – HBC: postes de maître de poste et de chef de traite dans le district du fleuve Mackenzie: Fort Resolution, Fort Good Hope, Youcon, Peels River, La Pierre's House, Great Slave Lake.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ biographical/g/gaudet_charles-philip.pdf.

11 HOULE, FRANÇOIS, fils d'Antoine et Josephte Lauzon.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: le 1^{er} avril 1805, lieu inconnu.

Décès: 20 mars 1867; sépulture: 22 mars, Saint-François-

Xavier, Manitoba.

Mariage: Marguerite Gariépy, fille de François et Josephte Hamel, le 26 mai 1834, Saint-François-Xavier, Manitoba.

1819-1821 – Compagnie du Nord-Ouest: employé; 1821-1885 – HBC: interprète dans le district du fleuve Mackenzie: Fort Simpson, Fort Halkett, Fort Liard et au Fort Vermilion, district d'Athabasca.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ biographical/h/hoole francois.pdf.

12 LUCIE (LUCIER), FRANÇOIS SENIOR, parents inconnus.

DONNÉES PERSONNELLES

Originaire de Montréal.

EMPLOIS

Vers 1811-1821 – Compagnie du Nord-Ouest: divers postes à Columbia et Fort des Prairies;

1821-1868 – HBC: postes de « milieu » et « homme libre » dans le district de Saskatchewan.

RÉFÉRENCE

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ biographical/l/lucier francois-sr.pdf.

13 LESPÉRANCE, ALEXIS-BONAMI, fils de Pierre Bonami dit L'Espérance et Marguerite Gouin.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 27 novembre 1786, Saint-Michel, Yamaska. Décès: 11 décembre 1890, Saint-François-Xavier, Manitoba. Mariage: Marguerite Guernon (Grenon ou Gouin).

Nombre d'enfants: environ 18.

EMPLOIS

1816-1870 – HBC: postes de « milieu » et de guide dans l'Ouest canadien et américain.

RÉFÉRENCES

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ biographical/l/lesperance_alexis-donamie-dit.pdf www.biographi.ca/fr/bio/bonami_alexis_11F.html.

14 MARION, NARCISSE, fils de François et Louise Martel.

DONNÉES PERSONNELLES

Naissance: 7 décembre 1805, L'Assomption. Décès: 22 janvier 1877, Saint-Boniface, Manitoba.

Mariage: Rosalie Bouchard, 2 janvier 1820, lieu inconnu

(décédée le 26 mai 1874).

1843: Demeure à la colonie de la Rivière-Rouge, marié avec dix enfants. Il possède entre 15 et 20 acres de terre en culture et un moulin à vent.

1870: Inscrit au recensement du Manitoba, il est âgé de 64 ans et vit à Saint-Boniface avec son épouse originaire de Lac-à-la-Pluie.

EMPLOIS

1827-1835 – HBC: forgeron à York Factory.

RÉFÉRENCES

www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ biographical/m/marion narcisse.pdf http://geneofun.on.ca/names/photo/2205786.



La Bibliothèque vous invite...

Chronique Chronique Chronique Chronique Chronique

À lire sur le thème... Mourir

GAGNON, Serge. Mourir hier et aujourd'hui. De la mort chrétienne dans la campagne québécoise au XIX^e siècle à la mort technicisée dans la cité sans Dieu, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, 192 p.

Pourquoi Serge Gagnon voulait-il publier un essai sur l'histoire de la mort? Sa réponse: Pour combler des attentes. Des attentes nourries de l'obsession du grand public qui déjà avait inspiré les scientifiques. Il se demanda comment il allait la raconter, cette histoire de la mort. Il chercha des renseignements dans les écrits de récents historiens français, tels que Ariès, Vovelle, Chaunu et Lebrun, publiés entre 1971 et 1983. En vingt ans, il étudia de fond en comble nos sources religieuses manuscrites des différents diocèses de la province à partir de 1780, selon lui une richesse inestimable! Avec raison! Il se pencha essentiellement sur les correspondances entre les prêtres et les évêgues du xixe siècle, constituant ainsi la documentation de base de son ouvrage. Serge Gagnon voulait explorer le pourquoi de la mort selon une « perspective nouvelle». Au sujet de nos temps modernes, il ne croyait nullement à une coïncidence entre l'occultation par le refoulement du grand tabou de la mort et la progression de la libération du marché des échanges sexuels. Il postula donc que jouissance et souffrance, bien que ces états soient diamétralement opposés,

étaient liées à la condition humaine. Personne n'y échappe! Il divisa son œuvre en quatre parties intitulées: *Expier au XIX^e siècle* (37 pages); *Qu'ils reposent en paix* (39 pages); *Mourir à ses risques et périls* (46 pages); *Hier et aujourd'hui, ici et ailleurs* (31 pages). Il indiqua dans son introduction:

L'histoire de la mort n'est donc pas tout à fait un domaine en friche. En revanche, l'étude de la mort volontaire n'a guère préoccupé les historiens. La soudaine augmentation des décès par suicide aurait dû susciter leur curiosité. Les marginaux de la mort, plus nombreux aujourd'hui qu'autrefois, méritaient le traitement de faveur qui leur sera accordé par cet essai.

Dans son troisième chapitre, il accorda à ce thème 21 pages, presque la moitié. Puis, il aborda son quatrième chapitre avec cette question: *Que sont suicidés devenus?* chapitre dans lequel il nous dévoile une thèse de doctorat de 1859, soutenue par un étudiant de l'Université Laval. Ce thème lui tenait à cœur, il ne le lâcha pas. Une science du suicide peut mener à une philosophie de la vie: *La fréquence du suicide, aujourd'hui, est le résultat d'une révolution morale étalée sur plusieurs décennies.* C'était ce qu'il écrivait en 1987. Y a-t-il une suite à cette histoire?

Lucie Delarosbil (6588)

À bouquiner en 360°

- BOURBEAU, Robert, et Jacques LÉGARÉ. Évolution de la mortalité au Canada et au Québec, 1831-1931: Essai de mesure par génération, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982, coll. Démographie canadienne, 146 p. (8-3000-bou).
- BOUCHARD, Léonard. *Morts tragiques et violentes au Canada, 17^e et 18^e siècles,* Québec, Publications audiovisuelles, 1982, t. 1, A-K, 304 p. (8-9710-bou) et 1983, t. 11, L-Y, 313 p. (8-9710-bou) et (Astrolabe).
- BRONZE, Jean-Yves. Les morts de la guerre de Sept Ans au Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 190 p. (8-9714-gro) et (Astrolabe).
- CHARBONNEAU, Hubert. *Vie et mort de nos ancêtres: Étude démographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. Démographie canadienne, 287 p. (8-3000-cha).
- FOURNIER, Marcel. Les soldats français de Montréal morts en Europe à la Grande Guerre 1914-1918, Québec, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, 2018, 76 p. (8-4000-mil).

- GROULX, Patrice. *La marche des morts illustres : Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, Gatineau, Édition Vents d'Ouest, 2008, coll. Asticou, 286 p. (9-9714-gro) et (Astrolabe).
- LACHANCE, André. *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France; La vie quotidienne aux XVI^e et XVIII^e siècles, Montréal, Libre Expression, 2000, 225 p. (8-9714-lac) et (Astrolabe).*
- MONDOU, Siméon. Études sur le culte des morts chez les ancêtres et les peuples modernes: Les cimetières catholiques de Montréal depuis la fondation de la colonie, Montréal, Imprimerie du messager, 1911, 127 p. (8-9714-mon).
- ROBERGE, Martine. *Rites de passage au XXI^e siècle:*Entre nouveaux rites et rites recyclés, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 188 p. (8-3000-rob) et (Astrolabe).

Près de 300 articles portant sur la mort tragique, violente, assassinat, etc. se trouvent dans la section 6 des périodiques à la SGQ ou dans $\acute{E}rudit$ en ligne.

Notez que de nombreux ouvrages imprimés cités dans le CRD (catalogue des ressources documentaires de la SGQ) peuvent être consultés sur place. Ces mêmes titres peuvent aussi se retrouver en format imprimé ou numérique dans le catalogue Astrolabe (Bibliothèque de Québec, Ville de Québec).

Les lecteurs sont invités à consulter les bibliothèques publiques situées à leur proximité, comme l'Astrolabe, et à profiter des emprunts du réseau.

Comité du Centre de documentation

•

Erratum

Dans le numéro 327 de L'Ancêtre, La Bibliothèque vous invite..., page 249, colonne de droite, à la suite d'une erreur d'édition, le texte :

«Les citations de communications personnelles entre l'auteur et l'un des deux préfaciers s'imposent et mettent en valeur les recherches de Mallet»

aurait dû se lire:

«Les citations de communications personnelles entre l'auteur et l'un des deux préfaciers s'imposent et mettent en valeur les recherches de ce dernier».

Aussi, au numéro 328, Jean Nicolas Patoile, apprenti layetier à Paris..., page 15, sous l'illustration, on aurait dû lire:

«Inscription de Jean-Nicolas Patoile dans le registre d'admission des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec le 23 septembre 1716 »,

et non

«Inscription de Nicolas Patoile sur la feuille du régiment ».

La rédaction

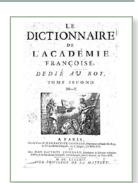


Capsule clio-généalogique: En primeur

En 1694, soit il y a 425 ans, l'Académie française publiait sa première édition complète de son Dictionnaire. L'ouvrage aurait été tiré à 1500 exemplaires. Connue et reconnue pour sa lenteur, l'Académie produit actuellement sa neuvième édition. *Afin d'accélérer* [sic] la disponibilité des mises à jour, l'Académie publie maintenant ses travaux sous forme de fascicules, au fur et mesure de l'avancement des travaux. En décembre 2018,

l'Académie rendait disponible le fascicule contenant les mots allant de sabelle à savoir.

Fondée à l'initiative du Cardinal de Richelieu, l'institution provoqua de la méfiance lors de sa création. Le peuple lettré de l'époque craignait en effet que le Cardinal profite de l'occasion pour imposer une nouvelle taxe avec la création de ce monopole de la langue.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Dictionnaire_de_l%27Acad%C3%A9mie_fran%C3%A7aise fortierdanielsgq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Ad Lib

Collaboration

La grippe espagnole ici et ailleurs

Hélène Routhier (5919)

Le 11 novembre 1918 marque la fin de la très sanglante Première Guerre mondiale. C'est également la période où sévit un autre fléau causant d'innombrables pertes humaines faisant entre cinquante et cent millions de victimes en quelques mois, la grippe espagnole sera plus meurtrière que les deux guerres mondiales réunies.

La grippe espagnole durait neuf jours environ; ou on mourait ou on revenait à la santé. À Saint-Éphrem, on déplora 35 décès de ce virus appelé l'influenza. C'était tellement tragique que les années ne sont pas parvenues à effacer le souvenir dans nos mémoires des souffrances endurées et de la perte d'êtres chers.

Elle fait son apparition à Montréal au début d'octobre et dès le 8, théâtres, écoles, cinémas et autres lieux publics sont fermés partout au Québec, et ce à titre préventif. Malgré tout, la pandémie se répand dans toutes les régions de la province. Toutes les localités sont touchées. Cependant, les connaissances en médecine de Johan Beetz^I permettront d'épargner Pashti-Baie alors que la grippe espagnole ravage le monde. Il met le village en quarantaine (Wikipedia).

En 1995, M^{me} Denise Dion Ouellette (1935-2014) de Saint-Jacques-de-Leeds enregistre les interviews de plusieurs aînés(es) de la municipalité. Par la suite, elle les transcrira. Au début des années 2000, elle m'a gracieusement offert quelques transcriptions. Ci-dessous, une partie de celle d'Anne-Marie Pomerleau, alors âgée de QI ans.

La famille d'Anna-Marie Pomerleau ne subit aucune perte lors de la pandémie de la grippe espagnole. Elle a eu beaucoup plus de chance que d'autres familles.

Il y a eu 52 sépultures en 1917, 80 en 1918 et 46 en 1919 inscrites au registre paroissial de Saint-Éphrem-de-Tring, aujourd'hui Saint-Éphrem-de-Beauce. Le tableau suivant démontre de façon convaincante l'explosion du nombre de sépultures en octobre 1918.

Les sources consultées mentionnent que ce sont principalement les jeunes adultes qui décèdent des suites de la grippe espagnole. Leur système immunitaire réagit vigoureusement à ce virus. Les symptômes: fièvre et affaiblissement du système Entrevue réalisée en février 1995 avec Anna-Marie Pomerleau âgée de 91 ans

La grippe espagnole à Saint-Éphrem-de-Beauce

Par Denise Dion Ouellette

En novembre 1918, j'avais 14 ans et je demeurais avec ma famille à Saint-Éphrem-de-Tring. Mon grand-père Anthime Pomerleau demeurait avec nous sur la ferme. Un avant-midi alors que grand-père assistait à l'inhumation de Tit-Bé, un garçon de 19 ans du voisinage, quelle ne fut pas sa déception de constater à son retour que toute la famille était atteinte du virus de la grippe espagnole.

Mon père Joseph Pomerleau, sa femme Dazilda Rodrigue qui était enceinte, Anna-Marie 14 ans, Cyriac 12 ans, François 8 ans, Agathe 7 ans, Lucie 5 ans, Adèle 4 ans, Cyrille 3 ans et Juliette 1 an. Seul le fils aîné Noël âgé de 16 ans et mon grandpère avaient été épargnés.

Nous avions de gros frissons et nous nous tenions autour du poêle à bois pour essayer, en vain, de nous réchauffer en attendant l'arrivée du docteur. À Saint-Éphrem-de-Tring nous étions privilégiés puisque nous avions deux médecins au village, dont l'un d'eux parcourait les rangs de la paroisse pour porter secours et médicaments aux familles éprouvées par la maladie.

J'étais si malade que je pensais mourir. J'ai cru entrevoir le ciel. Tous nous gardions le lit et ne buvions que du liquide. Ma mère Dazilda, profonde croyante, a fait la promesse à la sainte Vierge et à sainte Anne de se rendre à l'église à pied pour assister à la messe si les membres de sa famille recouvraient la santé. Une distance à parcourir de cinq milles à pied. Ma mère a été exaucée et elle a rempli sa promesse.

immunitaire. Les complications sont souvent bénignes, mais mortelles dans environ $3\,\%$ des cas.

^{1.} Johan Beetz né le 19-08-1874 à Boortmeerbeek, naturaliste et homme d'affaire d'origine belge établi à Piashti-Baie en 1897 et à Saint-Laurent, Montréal en 1922, décédé le 29-03-1949 à Québec. Pashti-Baie (Côte Nord) nommé Baie-Johan-Beetz en 1965, population 86 en 2016.

Selon le registre paroissial de Saint-Éphrem-de-Tring, 19 des 40 personnes inhumées en octobre et en novembre 1918 ont entre 15 et 30 ans. Huit sont mariées dont deux sœurs, Alice et Mirilda Toulouse, âgées de 17 et 25 ans. En 1917, elles avaient épousé l'une Eméril et l'autre Eleucipe Roy.

NOMBRE DE SÉPULTURES						
	Octobre	Novembre				
1917	2	4				
1918	32	8				
1919	2	2				

Parmi les 21 autres sépultures, on identifie 19 enfants de 0 à 8 ans, dont sept de moins d'un an, et deux adultes âgés respectivement de 34 et 70 ans. Le registre ne mentionne pas la cause des 40 décès survenus en octobre et en novembre 1918 à Saint-Éphrem-de-Tring, mais nous pouvons supposer qu'un bon nombre d'entre eux sont dus à la grippe espagnole.

Les sépultures se font peu après le décès. Sur les 40 sépultures répertoriées en octobre et novembre, 8 ont lieu le jour même du décès et 31 le lendemain. Il y a 20 sépultures entre le 21 et le 31 octobre, dont 8 le 22.

Les plus vieux rapportent que les personnes pouvaient tomber malades et mourir le lendemain. Il était défendu de faire des funérailles le corps présent dans l'église. L'on se contentait de passer le corps sur le perron de l'église pour l'inhumer immédiatement, et ce dans les heures suivant le décès².

Les médecins mentionnés dans l'extrait de l'interview d'Anne-Marie Pomerleau sont les D^{rs} Édouard Fortunat et Dorilas Roy, père et fils. Ils ont pratiqué à Saint-Éphrem-de-Tring; le premier jusqu'en 1920, et l'autre jusqu'à son décès en 1931.

Édouard Fortunat (Thomas et Angèle Bolduc), né le 16 novembre 1843, baptisé le lendemain à Saint-François-de-Beauce, marié à Azilda Paquet (1856-1881, Édouard et Edesse Deschambault) le 25 septembre 1876 à Saint-Jérôme,

Terrebonne, et à Lucie Vachon (1860-1933, Hilaire et Justine Turmel) le 9 mai 1882 à Saint-Frédéric en Beauce, est décédé le 27 septembre 1927. La sépulture d'Édouard Fortunat a eu lieu le 30 suivant à Saint-Éphrem. Son fils Dorilas, né et baptisé le 12 mai 1883 à Saint-Éphrem, marié à Émilie Nolet (1885-1971, François-Xavier et Caroline Coté) le 5 juillet 1909 à Somersworth, Strafford, New Hampshire, est décédé le 29 décembre 1931. La sépulture de Dorilas a eu lieu le 2 janvier 1932 à Saint-Éphrem-de-Tring.

En 1918, la population de Saint-Éphrem-de-Tring était de 2 623 habitants et de 8 148 000 au Canada. On estime le nombre de victimes de la grippe espagnole à 50 000 au Canada à un million aux États-Unis. L'automne 2018 a marqué le 100° anniversaire du passage de cette grippe meurtrière identifiée «espagnole» par erreur. Le virus serait plutôt originaire du Kansas aux États-Unis, selon certaines sources. Pour d'autres, l'origine est incertaine.

MÉDIAGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Registre paroissial Saint-Éphrem-de-Tring, Fonds Drouin numérisé, Généalogie Québec.
- Spinney, Laura. La grande tueuse: comment la grippe espagnole a changé le monde, Paris, Albin Michel, 2018, 428 p.
- https://grandquebec.com/histoire/grippe-espagnole-1918.
 Consulté en août 2018.
- https://en.wikipedia.org/wiki/Population_of_Canada.
 Consulté en août 2018.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Éphrem-de-Beauce.
 Consulté en juin 2018.
- https://grandquebec.com/histoire/grippe-espagnole-1918.
 Consulté en août 2018.
- https://grandquebec.com/histoire/grippe-espagnole-1918.
 Consulté en juin 2018.
- www.ancestry.com.
- www.quebecscience.qc.ca/sante/grippe-espagnole-lagrande-tueuse/. Consulté en août 2018.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : helene.routhier@videotron.ca

^{2.} Mathieu, Hermann. Notes historiques sur la paroisse de Saint-Éphrem-de-Beauce et le canton de Tring, [s. 1.], Les Presses lithographiques inc., 1981, p. 160.



Visite en groupe

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un service de visite pour des groupes jusqu'à 30 personnes. Les visiteurs reçoivent les instructions pour exploiter les outils de recherche. Accompagnés de bénévoles, les chercheurs sont amenés à compléter leur lignée ascendante jusqu'au premier ancêtre arrivé au Québec. Tout groupe constitué (association, société de personnes, loisirs, retraités et élèves des écoles) est invité à communiquer avec le Service à la clientèle au numéro 418 651-9127 sur les heures

d'ouverture pour planifier la visite d'une durée moyenne de trois heures.



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

Chronique Chronique Chronique Chronique Chronique

Arbot, Haute-Marne, commune d'origine de Nicolas Geoffroy

Les premiers articles trouvés sur l'ancêtre Nicolas Geoffroy datent de 1972, dans *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française^I. Le lieu d'origine n'était alors pas encore connu précisément; on savait que ce n'était pas Dampierre, les registres consultés ne contenant pas l'acte de baptême recherché, mais l'auteur des articles, J.-Hector Geoffroy, curé de Saint-Félix-de-Valois, écrivait que cette commune était le lieu du domicile du migrant *au moment de son départ pour les Forges St-Maurice au Canada*².

Pourquoi Dampierre? Parce que, ajoute l'auteur, d'après le «Dictionnaire des paroisses et communes de France», édité en 1727, seule la paroisse de Dampierre, au diocèse de Langres, est sous le vocable de Saint-Pierre.

Il rappelle que dans l'acte du premier mariage de Nicolas Geoffroy à Lavaltrie en 1742, celui-ci est dit originaire de la paroisse Saint-Pierre dans un diocèse dont le nom est illisible, la page du registre étant déchirée, comme l'indique aussi le PRDH dans son relevé de l'acte. Par contre, ce nom est lisible dans l'acte du second mariage de Geoffroy le 6 juin 1763: Langres. Mais alors que le premier acte précise le nom du patron de la paroisse (ce qui mit le curé Geoffroy sur la piste de Dampierre), le second mentionne que Nicolas Geoffroy est de la paroisse de Vitris (Vitry-en-Montagne), ce que ne relève pas l'auteur, sans doute parce que le dictionnaire consulté, dont je n'ai pas retrouvé la référence, ne donnait pas saint Pierre comme patron de cette commune. De nombreuses paroisses du diocèse de Langres sont pourtant sous le patronage de saint Pierre, ce que ne pouvait pas ignorer l'ouvrage. Et c'est le cas d'Arbot, paroisse dont le patron est Saint-Pierre-aux-Liens.

Mais ces erreurs d'identification sont nombreuses, et on ne peut en vouloir aux premiers chercheurs qui n'étaient pas munis des outils actuels.

C'est Jean Desautels qui, en 2004, a trouvé enfin le lieu du baptême de son ancêtre maternel. Il l'a raconté dans un article de *Racines haut-marnaises*, la revue du Centre Généalogique de Haute-Marne³.

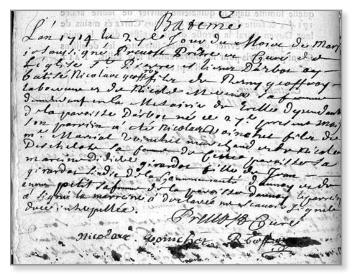


Figure 1. Acte de baptême de Nicolas GEOFFROY, le 27 mars 1714.

Source: Archives départementales de Haute-Marne (ADHM), E dépôt 2447, vue 86.

Nicolas Geoffroy est donc baptisé à Arbot le 27 mars 1714, fils de Rémy, laboureur, et Nicole Mercier, *demeurant en la Metairie de Erelle dependant de la paroisse d'Arbot* (**Figure 1**).

Quatre autres enfants complètent la famille; ils ont été baptisés, à Arbot (pour Jean) et à Aulnoy-sur-Aube (pour les autres):

- Jean: 17 décembre 1716;
- Nicole: 29 janvier 1718;
- Antoine: 14 juillet 1722;
- Anne: 4 juin 1724.

Les parents se sont mariés à Arbot le 13 novembre 1711. Rémy Geoffroy et son père sont dits manouvriers; Nicole Mercier est veuve de Nicolas Girardot, de son vivant sabotier, qu'elle avait épousé le 25 janvier 1707. Les grands-parents paternels de Nicolas sont Toussaint Geoffroy et Jeanne Villeminot; ils se sont mariés le 8 février 1684 à Aulnoy. Les grands-parents maternels sont Louis Mercier et Claude Petit, mariés à Arbot le 4 juillet 1670.

^{1.} GEOFFROY, J.-Hector. «Nicolas Geoffroy et ses descendants», *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. xxIII, nº 3, juillet-août-septembre 1972, p. 131-141.

^{2.} Ibid. p. 133 et 141.

^{3.} DESAUTELS, Jean. «J'ai retrouvé Nicolas Geoffroy!», *Racines haut-marnaises*, Centre Généalogique de Haute-Marne, nº 101, 1er trimestre 2017, p. 5-7.

Décès de la mère du migrant

Nicole Mercier, mère du migrant, décède en 1726. Pour une raison inconnue, le décès n'a pas été inscrit dans le registre le jour même, mais quarante ans plus tard!

Le 2 février 1766, en effet, Edme Geoffroy, marchand demeurant à Vitry, s'adresse au juge d'Aulnoy ou aucun [tout autre] praticien, disant que le mortuaire de Nicole Mercier n'est pas inscrit au registre de l'église dudit lieu [on doit comprendre: d'Aulnoy], et demandant que la preuve de la sépulture soit faite. Pour cela, le juge autorise la comparution de témoins. Le premier est Nicolas Geoffroy, 48 ans, manouvrier demeurant à Aulnoy; il déclare se souvenir parfaitement que Nicole Mercier est décédée et a été inhumée au cimetière d'Aulnoy trois Jour avant La Chandeleur de Lannée mil Sept Cent Vingt Six. Les témoins suivants, Martin Demongeot, âgé d'environ 52 ans, manouvrier demeurant aussi à Aulnoy, et Claude Villeminot, laboureur d'Aulnoy âgé d'environ 58 ans, confirment que Nicole Mercier, femme de Rémy Geoffroy, est bien décédée et a été enterrée à Aulnoy le 30 janvier 1726. Au vu de ces témoignages, le juge décide que le curé devra annexer au registre de 1726 l'information transmise par la justice. Ce qui est fait le 5 février 1766. Se trouvent donc glissées dans le registre, à la fin de 1726, les pages de la justice d'Aulnoy⁴.

Mais qui sont les témoins appelés?

- Edme (Edmé) Geoffroy est vraisemblablement le fils de Rémy et Julienne Pitoiset. Il épouse, le 21 août 1758 à Vitryen-Montagne, Marie Rigolot, fille d'Antoine et Jeanne Musy.
- Nicolas Geoffroy est le fils de Didier et Jeanne Mercier; il épouse Claudette Musy le 15 janvier 1743 et, en secondes noces, Anne Odin le 14 février 1752 à Aulnoy. Ce Didier Geoffroy est le fils de Toussaint et Jeanne Villeminot, donc le frère de Rémy Geoffroy (époux de Nicole Mercier), le père du migrant. Nicole Mercier était sa belle-sœur. C'est le seul témoin pour lequel j'ai pu établir une parenté certaine et rapprochée avec la défunte.
- Martin Demongeot est sans doute le fils de Pierre et Anne Girardot; il a épousé Geneviève Garnier le 2 juin 1739.
- **Claude Villeminot** est vraisemblablement le fils de Michel et Françoise Royer; il a épousé Nicole Naudet, le 8 février 1752.

D'après leurs témoignages, Nicolas Geoffroy serait né vers 1718, Martin Demongeot, vers 1714 et Claude Villeminot, vers 1708. Le premier n'avait donc que 8 ans environ à la mort de Nicole Mercier, le deuxième, environ 12 ans et le dernier, environ 18 ans. Quarante ans après le décès et la sépulture de la mère du migrant, on se demande si ce sont leurs souvenirs personnels ou les propos entendus de parents plus âgés qui leur permettent d'indiquer avec une si grande précision la date de l'événement. La question la plus importante, cependant, est celle de la raison de ces témoignages à cette date précise, le 2 février 1766. Un seul acte repéré, du 20 janvier 1766, concerne la famille Geoffroy, mais pas la lignée de Rémy

Geoffroy et Nicole Mercier: il s'agit d'un document de la justice d'Aulnoy concernant Rémi Geoffroy, manouvrier demeurant à Arbot (un cousin du migrant, fils de Didier et Jeanne Mercier), Jean Carteret, son gendre demeurant à Paris, et Anne Gelin, veuve de Nicolas Chambain, demandeurs contre Simon Masson et sa femme, manouvriers demeurant à Arbot. Il est question d'une maison habitée alors par les Masson, indivise entre un nombre impressionnant de personnes puisque Masson n'a le droit qu'à un huitième de l'appartement du haut et à un vingtième dans le bas ainsi que dans les grange, écurie, jardin et verger dépendant de la propriété. L'objet de l'enquête de justice est la vente de la maison.

Mais on ne voit pas le rapport entre cette vente envisagée et la nécessité d'enregistrer le décès de Nicole Mercier, sauf si une part de la maison pouvait lui appartenir, ou appartenir à ses descendants, ce que je ne peux pas démontrer, faute d'autres actes.

On voit par cet exemple la difficulté de reconstituer en détail la vie de nos ancêtres, trop de documents étant manquants.

Je n'ai trouvé aucun acte de mariage des frères ou des sœurs du migrant.

Actes concernant la famille du migrant

• 1690

Didier Villeminot le jeune est le père de Jeanne et Anne Villeminot; la première, épouse de Toussaint Geoffroy, est la grand-mère du migrant; la seconde est mariée à Jacques Menestrier. On apprend par un acte de partage du 17 mai 1690 que Didier Villeminot a démissionné, c'est-à-dire qu'il a renoncé à ses biens; on peut penser qu'il est âgé et incapable d'assurer leur entretien, de sorte qu'ils sont partagés en deux lots égaux. Villeminot est veuf de Didière Belime. Les deux gendres sont laboureurs à Aulnoy. Chaque lot comprend une maison à Aulnoy. Celle du premier lot comprend une chambre jettant feu dans laquelle est le four, avec une cave dessous et un grenier dessus, et la moitié d'une grange et de deux écuries Joignant lad[ite] chambre; il y a une place d'angraisse (sans doute une place à fumier) dans la cour du côté de la rue, un jardin et un Enclos des mouches (un rucher) avec arbres fruitiers, novers et autres. La maison du second lot touche la rue et consiste en une chambre haute jettant feu dans laquelle il y a un four, un sellier (cellier) dessous, un grenier dessus. Le lot comporte aussi la jouissance du tiers d'une grange; le texte nomme les autres propriétaires et voisins. Les deux partageants doivent également payer chacun une partie d'une rente constituée par Didier Villeminot, et les intérêts qui sont encore dus⁵.

• 1731

De 1690, on passe au 6 février 1731 pour trouver un acte concernant un Geoffroy de la famille directe du migrant.

^{4.} ADHM, E dépôt 2440, vue 202.

^{5.} ADHM, minutier de Bereul, 4 E 30/92.

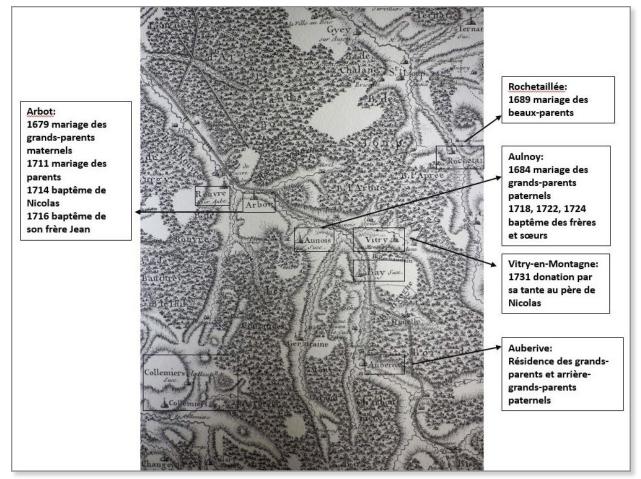


Figure 2. Arbot et environs. Lieux et actes concernant la famille de Nicolas GEOFFROY. Source: Carte Cassini.

Reine Geoffroy, manouvrière demeurant à Vitry-en-Montagne, est la tante de Rémy, père du migrant. Veuve d'Hippolyte Lambert, elle se dit

agée très caduque et hors d'Etat actuellement de pouvoir travailler pour gagner Sa vie Se trouvant privée d Estre asssitée d aucuns de ses parents. Et comme elle a reconnû beaucoup de bienveillance en la personne de Remi geoffroy manouvrier,

son neveu, elle lui fait donation d'une maison qui lui appartient à Vitry consistant en une chambre, une cuisine avec chambre à four, une grange et une écurie, à charge pour lui de la nourrir, entretenir et loger, lui preter Toutes Aides Et assistances Necessaires meme en cas de Maladie, et faire célébrer ses obsèques. La donatrice considère son neveu comme son unique héritier, et il est le seul qui soit en état de lui rendre service dans la presente Necessité pressante. Toutefois, pendant son vivant, elle sera toujours la maîtresse et aura la première place dans la maison. Il faudra également payer à l'église de Vitry la fondation qu'elle a faite. Il est précisé plus loin que bien entendu tous les meubles et effets

appartenant à Reine Geoffroy font partie de la donation; ils sont évalués à 80 livres^6 .

Mais les archives notariales ont révélé un nombre très important d'actes concernant des cousins, des cousines, voire des membres de générations suivantes, qu'il n'est pas possible de citer ici. Les lieux voisins d'Arbot mentionnés dans ces divers documents sont nombreux. On en repérera un certain nombre sur l'extrait de la carte de Cassini (**Figure 2**).

Situation géographique d'Arbot

Arbot est au sud-ouest du département de la Haute-Marne, près de celui de la Côte-d'Or. La seigneurie, indique Émile Jolibois dans *La Haute-Marne ancienne et moderne*, appartenait à un laïque, vassal de l'évêque de Langres; la justice relevait de Gurgy (actuelle Côte-d'Or)⁷. Pour la période qui nous concerne (fin xvii^e et milieu xviii^e siècles), plusieurs seigneurs se sont succédé.

En mai 1676, c'est Noël Bruslard, chevalier, comte de Rouvre; il épouse en premières noces Jeanne Gruyn. De ce

^{6.} *Ibid.*, 4 E 30/103.

^{7.} JOLIBOIS, Émile. *La Haute-Marne ancienne et moderne, dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce département*, Avallon, Éditions F.E.R.N., 1967, p. 28.

mariage naît vers 1666 une fille, Madeleine, épouse de Louis Tissard, décédée à Langres en 1761, comtesse de Rouvres, séparée de biens d'avec son mari; elle signe un certain nombre de baux de terres et moulins. En septembre 1710, elle est dite Dame et Comtesse dud[it] Lieu de Rouvre arbot aunoy, Bay, queue de Mouton et autres lieux⁸. Son fils, Alexandre de Tissart, lui succède, puis la fille de celui-ci, Marie-Louise-Claire de Tissard. En 1726, Madeleine Bruslart rend foi et hommage pour Rouvres à l'évêque de Langres.

En 1676, à la demande du roi, un terrier d'Arbot et Aulnoy doit être établi. Il faut plusieurs années pour le réaliser. Dans la liste des habitants d'Aulnoy, on trouve les noms de Didier Villeminot (le jeune) et Didière Belime, grands-parents du migrant Nicolas Geoffroy.

Le patronyme Bruslart évoque certainement pour les lecteurs de **L'Ancêtre** la personne de Noël Brûlart, dit le Commandeur de Sillery, qui accorda d'importantes sommes pour l'établissement de la *réduction* de Sillery près de Québec. J'ajoute que la sœur de Noël Brûlart, Madeleine, épousa Guichard Faure et que de cette union naquit Angélique, future épouse de Claude de Bullion, surintendant des finances, et donatrice pour la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1640.

Toutes les terres de la commune ne relèvent pas du seigneur. C'est le cas, justement, de la métairie d'Érelle (**Figure 3**), où naît Nicolas, qui dépendait de l'abbaye d'Auberive.



Figure 3. La métairie d'Érelle (aujourd'hui Érelles, sur la carte de Cassini Herel). Photo fournie par l'auteur.

Un article sur les églises fortifiées de l'Est de la France paru en 1959 signale sur l'église d'Arbot un élément architectural particulier: L'escalier menant aux combles est construit hors d'œuvre dans une tourelle polygonale communiquant en bas avec la nef par une porte basse verrouillée au moyen d'une poutre glissée dans l'épaisseur du mur (c'est le seul cas que nous connaissions pour une porte d'escalier). Dans cet escalier, deux baies peuvent avoir été utilisées comme meurtrières...9

Dans la généalogie ascendante du migrant, la première mention que j'ai repérée de la métairie¹⁰ se trouve dans l'acte de mariage de ses grands-parents maternels, Louis Mercier et Claude Petit, le 4 juillet 1679 à Arbot. Claude Petit et ses parents, Fal ou Faule et Claude Mongin, habitent la métairie, comme on le voit aussi dans l'acte de mariage d'un frère de Claude, Jean Petit, avec Agathe Girardot le 18 février 1680. Claude Mongin décède dans la métairie en 1697, âgée de 65 ans. L'arrière-grand-père maternel du migrant, Nicolas Mercier, est inhumé à Rochetaillée en 1686, âgé de 80 ans, mais l'acte précise qu'il est mort *en la metayrie d'Erelle.* C'est donc bien par la branche Mercier – Petit que des Geoffroy se trouvent habiter la métairie: Rémi Geoffroy, père de Nicolas, est baptisé à Aulnoy, et les générations Geoffroy précédentes sont d'Auberive.

Référence

La métairie d'Érelle appartient à l'abbaye d'Auberive, comme je l'ai indiqué. Des baux successifs livrent les noms des métayers et leurs obligations. Ainsi, le 8 avril 1720, le procureur cellerier du couvent loue pour six ans la ferme et metairie d'Erelle (...) consistant en Batiments, Terres Labourables, prez, Chenevieres aisances et Commodités de la dite ferme à Jean Bachotel et Reine Morel sa femme. Il s'agit en fait d'un renouvellement de contrat; les clauses en sont habituelles: pour le métayer, faire sa résidence sur la métairie, occuper les bâtiments en bon père de famille, y faire les petites réparations Comme les Locataires Sont Ordinairement tenus Sans y rien deterriorer ny y porter dommage, labourer, cultiver les terres Chacunne en leur Saison et Sans les pouvoir changer de nature et, à la fin du bail, rendre le tout en bon état, les prés bien netoyez et la faux Courant par tout, laisser les fumiers de la dernière année au Subsequent fermier qui en paiera le prix a dire de Gens qui Seront Convenus au Cas quils ne S'en accordent a lamiable. Le fermier doit livrer chaque année à la Saint-Martin d'hiver (II novembre) certaines quantités (précisées dans le contrat) de seigle, d'orge, d'avoine, mais aussi du beurre, des chapons, de la cire, et 15 livres en argent. Il pourra faire champoyer (pâturer) ses bêtes dans les bois de l'abbaye, et un quanton raisonnable sera marqué dans ces bois pour que les fermiers puissent y prendre leur chauffage; de même, des

^{8.} ADHM, minutier de Catherinet, 4 E 30/66.

^{9.} TRUTTMANN, René. « Églises fortifiées de l'Est de la France », Le Pays lorrain, 40e année, nº 1, 1959, p. 29.

^{10.} LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural*; on définit ainsi la métairie: «Exploitation agricole mise en valeur par un métayer, à part de fruit, le propriétaire ne l'exploitant pas directement. [...] Elle est *hébergée*, c'est-à-dire qu'elle comprend toujours des bâtiments d'exploitation, à la différence d'autres exploitations, comme masures et borderies qui n'en ont pas automatiquement. » «À part de fruit » signifie que le métayer doit livrer au propriétaire une partie des récoltes, à la différence de la ferme ou bail à ferme, «convention par laquelle un propriétaire abandonne à quelqu'un, pour un temps et moyennant un prix, la jouissance d'une terre, d'une maison, etc. » Les deux termes, métairie et ferme, sont cependant utilisés parfois avec le même sens.

bois (des arbres) seront marqués pour la construction et l'entretien des *harnoyes* (équipements de labourage). Il est interdit de *Sousfermer* (sous-louer) l'exploitation, d'y associer d'autres personnes, d'y loger manouvriers et artisans sans le consentement des moines^{II}.

La métairie est à une certaine distance du centre d'Arbot (entre 2 et 2,5 km). En 1768, les habitants d'Arbot sont assemblés pour délibérer sur les affaires communes, et en particulier sur des réparations urgentes à faire au frontispice de l'église, à la charpente qui supporte les cloches, et à ces dernières, la Sonnerie renvoyant un Son tres Discordant par le Defaut de la grose cloches pour avoir Eté mal fondüe et coullée a contresant en 1759; la sonnerie doit être renouvelée et augmentée, ne pouvant se faire entendre a La plus part des habitans, Et moins Encore aux Gastes d'Erelle mesme paroissiens distance d'une demye Lieux¹².

Précisons que les Geoffroy, lors de la naissance de Nicolas, ne sont pas fermiers d'Érelle. Ils y habitent et y travaillent: l'acte de mariage des parents du migrant, Rémy Geoffroy et Nicole Mercier, en 1711 dit bien que Rémy est manouvrier¹³, comme son père. Dans l'acte de baptême du migrant, Rémy Geoffroy est dit laboureur; il en est ainsi dans les actes de baptême des enfants Jean en 1716 (mais sans mention du lieu d'Érelle), et Nicole en 1718 (mais les parents habitent alors Aulnoy).

J'ai pu suivre, au travers de divers baux, les noms des métayers d'Érelle: le 13 mars 1729, Jean Bachotel est toujours le fermier¹⁴; le 2 septembre 1730, le bail est accordé à Pierre Tottelier, laboureur demeurant à Aulnoy, et Anne Girardot, sa femme, mais cette fois à prix d'argent; en 1736, c'est un autre Pierre Tottelier, époux de Françoise Girardot, qui habite la ferme, métairie qui consiste en demeurances, Granges, Escuryes, Esbergeages, Terres labourables, prez chenevières et autres Commodites, aisances et dependences de la dite ferme¹⁵. En septembre 1737, Pierre Tottelier est à la fois fermier d'Hérelle et marteleur de fer (sans précision du lieu de la forge)¹⁶.

La région détient en effet de nombreuses forges et fourneaux. Dans les environs d'Arbot et pour la Haute-Marne, citons Colmier-le-Bas (que possédera un temps Jean-Baptiste Simonet, le père de Jacques Simonet, futur maître de forge aux Forges du Saint-Maurice), Villars-Santenoge, Auberive, Bay, Rouvres, Aubepierre, Saint-Loup-sur-Aujon, Dancevoir, Arc-en-Barrois.

C'est pour travailler aux Forges du Saint-Maurice que Nicolas Geoffroy s'engage (mais le contrat n'est pas conservé) et part en Nouvelle-France, comme un certain nombre d'autres ouvriers de la région. Arrivé en 1740, il ne reste vraisemblablement que quelques années aux Forges; il s'installe ensuite à Lavaltrie, où les actes témoignent de sa présence au cours des années qui suivent.

Dans son livre *Les Forges du Saint-Maurice*, Roch Samson indique qu'il y avait eu peu de fonte produite en 1741 (allumage du haut fourneau en juillet seulement et interruption au mois d'août), et qu'ainsi les deux forges n'avaient pu travailler qu'un mois et demi entre le 1^{er} octobre 1741 et le 25 avril 1742¹⁷. L'auteur parle aussi d'années de disette entre 1742 et 1744 causant des problèmes d'approvisionnement¹⁸. Est-ce pour ces raisons que le migrant choisit de s'installer à Lavaltrie? S'il ne semble pas être retourné travailler aux Forges (certains y furent rappelés après la Conquête), il garde des liens avec d'autres ouvriers. Il assiste ainsi, le 24 avril 1749 à Lavaltrie, au mariage d'Antoine Milot, originaire de Saint-Broing-les-Moines (Côte-d'Or) et demeurant aux Forges (certains actes indiquent qu'il y est contremaître) avec... sa belle-sœur, Marie-Amable Griveault. Il assiste aussi au remariage de Milot en 1778.

Nicolas Geoffroy se marie deux fois, à Lavaltrie: le 2 décembre 1742 avec Marie-Marguerite Griveault, fille de Jean-Baptiste et Marie-Madeleine Sigouin, et le 6 juin 1763 avec Marie-Antoinette Frappier, fille de Michel et Marie-Anne Beaugrand, et veuve de Claude-Henri Simon qu'elle avait épousé en 1760. Nicolas Geoffroy était présent à ce dernier mariage. L'acte de mariage de 1763 précise que le grand vicaire de Montréal a accordé une dispense de parenté spirituelle. Le seul lien trouvé entre les deux époux pour expliquer cette dispense est que Nicolas Geoffroy a été témoin au premier mariage de Marie-Antoinette Frappier avec Claude-Henri Simon en 1760.

Douze enfants naissent de la première union de Nicolas Geoffroy avec Marie-Marguerite Griveault (trois fils et deux filles se marieront). Le dernier enfant naît en juin 1761 et meurt en juillet, un mois avant sa mère; le père se trouve alors chargé de six enfants vivants âgés de moins de 2 à 16 ans. Six enfants naissent de la seconde union (un fils et une fille se marieront).

^{11.} ADHM, minutier de Catherinet, 4 E 30/66. *Cellerier*: dans un couvent, celui qui a soin de la nourriture et des provisions. *Quanton* ou canton: en termes d'eaux et forêts, portion déterminée dans une forêt en vue d'une certaine destination. (Lachiver)

^{12.} ADHM B28. Gaste: terre gaste, terre inculte, stérile. Mais aussi au pluriel vastes espaces pour le pâturage. (Lachiver)

^{13.} Lachiver. Manouvrier: ouvrier qui travaille de ses mains et à la journée. Très au-dessous du laboureur, le manouvrier n'a ni charrue, ni attelage suffisant. En général, il possède quelques parcelles, une petite maison, un petit jardin, quelques moutons et quelques poules, et il peut produire des grains dont il a besoin.

^{14.} ADHM, minutier de Catherinet, 4 E 30 67.

^{15.} Ibid., 4 E 30 68.

^{16.} *Ibid.*, 4 E 30 69.

^{17.} SAMSON, Roch. Les Forges du Saint-Maurice. Les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada, 1730-1883, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, Parcs Canada, 1998, note 41, p. 382.

^{18.} Ibid., p. 24.

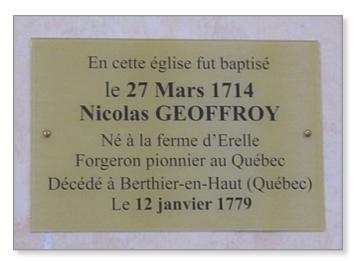


Figure 4. Plaque en hommage à Nicolas Geoffroy dans l'église d'Arbot. Photo fournie par l'auteur.

Hommage à Nicolas Geoffroy à Arbot

En septembre 2019, l'Association Langres-Montréal-Centre culturel Jeanne-Mance a organisé un «circuit des forgerons» amenant sur divers sites un groupe de participants pour rappeler la mémoire de ces ouvriers (Champenois et Bourguignons) venus en Nouvelle-France pour l'installation de la première industrie de la colonie.

À Arbot, une plaque a été posée dans l'église en hommage à Nicolas Geoffroy (**Figure 4**).

MÉDIAGRAPHIE ADDITIONNELLE

 Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (*PRDH*). www.genealogie.umontreal.ca/.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : belleau.romain@gmail.com

•

Complément à l'article concernant Jean-Baptiste RAYMOND

Dans l'article «Ugny, Meurthe-et-Moselle, commune d'origine de Jean-Baptiste Raymond dit Videbouteille», publié dans L'Ancêtre, vol. 45, nº 327, été 2019, p. 255-260, j'indiquais que Jean-Baptiste Raymond fut sans doute envoyé en Nouvelle-France comme soldat dans le cadre des opérations de la guerre de Sept Ans, mais que son nom n'apparaît pas dans l'ouvrage Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760, publié par la Société généalogique canadienne-française en 2009. À la suite de la parution de l'article, Marcel Fournier, qui a dirigé la recherche sur les soldats de Montcalm et la publication du livre, m'a informé que le nom de Raymond se trouve bien dans le livre, mais sous le patronyme CREMON. La notice consacrée au soldat reprend le nom d'Arry, Moselle, comme lieu d'origine du soldat, ainsi que l'indiquaient certains fichiers généalogiques québécois jusqu'à la découverte du lieu suite à la demande de recherche adressée à l'Union des Cercles Généalogiques Lorrains par un descendant, comme il est raconté dans l'article. Dont acte, évidemment.



Capsule clio-généalogique: 1969 – Premier mariage civil de <u>l'histoire au Québec</u>

Si c'est en novembre 1968 que la *Loi concernant le mariage civil* a été adoptée par le parlement du Québec, celle-ci n'est cependant entrée en vigueur que le 1^{er} avril 1969. Toutefois, le premier mariage civil fut célébré, à Montréal, le 2 mai 1969 et unissait les fiancés Viviane et Bernard Pierre D.

La part des mariages civils est passée de 2,2 % en 1969 à 61 % en 2017. Par contre le total des mariages est passé de 47 545 à

la fin des années 60 à 22 165 en 2017.

Les Fiancés - Le Ménage Sisley Auguste Renoir - 1868

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/mariages-divorces/513.htm fortierdanielsgq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique Chronique Chronique Chronique Chronique

Les curieuses armoiries attribuées à Roberval

Poursuivons notre exploration des boiseries armoriées du hall du rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement en étudiant les armoiries qu'Eugène-Étienne Taché (1836-1912) attribue à Roberval (**Figure 1**).

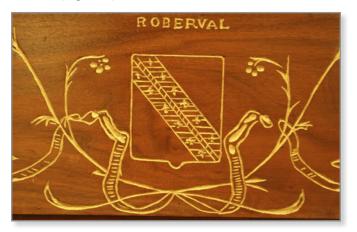


Figure 1. Armoiries attribuées à Jean-François de La Rocque de Roberval. Hôtel du Parlement.

Photo fournie par l'auteur.

Jean-François de La Rocque de Roberval (avant 1494-1560) est ce militaire de carrière, membre des compagnies d'ordonnance et de l'état-major français¹, que le roi François 1^{er} de France nomme en janvier 1541 lieutenant général du roi en Nouvelle-France pour diriger la première entreprise de colonisation française en Amérique du Nord. Cette colonie, érigée au confluent de la rivière du Cap Rouge et du Saint-Laurent en 1541, sera en activité jusqu'à ce que le roi ordonne le rapatriement des habitants de France-Roy au printemps 1543, le monarque ayant besoin du sieur de Roberval pour défendre la France en raison d'une nouvelle guerre qui l'oppose à Henri VIII d'Angleterre et Charles Quint².

Les recherches de Bernard Allaire relatives au sieur de Roberval brossent un portrait plus juste du personnage, de sa famille et de son rôle dans l'éphémère colonie à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge. Ainsi, Jean-François de La Rocque est le fils de Bernard (1448-1515) et d'une inconnue, épousée en secondes noces entre 1488 et 1400³. Il s'était d'abord marié en 1482 à Marie de Glenne, veuve de Philibert de Boutillac, qui décédera en 1487. Puis, de nouveau veuf, Bernard de La Rocque convole vers 1500 avec Isabeau de Poitiers, fille de Mahieu et Alix de Popincourt: trois filles et un fils religieux naîtront de cette troisième union⁴. C'est par ce mariage que la seigneurie et le château de Roberval, dans le Valois, entrent dans le patrimoine de la famille de La Rocque⁵. Jean-François de La Rocque de Roberval meurt le 18 avril 1560, lors d'une rixe près des halles de Paris, sans laisser de postérité⁶. En 1565, la seigneurie et le château de Roberval sont vendus aux enchères à Louis de Magdailhan, le fils de Guillaume et Charlotte de La Rocque, la demi-sœur du lieutenant général⁷.

Les armoiries de Roberval

En l'absence de descendance masculine, les armes de Bernard et de Jean-François de La Rocque tombent dans l'oubli jusqu'aux travaux d'Édouard-Zotique Massicotte et de Régis Roy. Les chercheurs lui attribueront dans l'*Armorial du Canada français*⁸ les armoiries trouvées dans l'édition de 1858 de l'*Annuaire de la noblesse de France*⁹ (**Figure 2**). Ils justifient cette attribution par le paragraphe suivant qu'André Borel d'Hauterive a rédigé sans preuve ni justification sur la famille Larocque – Latour:

Le 3 avril 1541, Jean-François de Larocque, écuyer, chevalier, sieur de Roberval, lieutenant général pour le roi en ses armées d'outre-mer (Canada), constitua ses procureurs, devant Belleval, notaire: Guy-Richard de Roffignac, chevalier; Jacques Camiac, écuyer, sieur de Pliaut, et Louis Rostaing, écuyer, sieur de La Tour, pour

^{1.} ALLAIRE, Bernard. *La rumeur dorée: Roberval et l'Amérique*, Québec, Commission de la capitale nationale du Québec, Éditions La Presse, 2013, p. 35.

^{2.} Ibid., p. 128.

^{3.} *Ibid.*, p. 21.

^{4.} *Ibid.*, p. 20.

^{5.} *Ibid.*, p. 27.

^{6.} Ibid., p. 130-140.

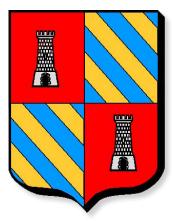
^{7.} *Ibid.*, p. 140.

^{8.} MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. Armorial du Canada français, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 15.

^{9.} BOREL D'HAUTERIVE, André. *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, Paris, Bureau de la revue historique de la noblesse, 1858, p. 228-235.

retirer tous prisonniers qui voudraient aller au Canada, et obtenir ainsi leur liberté, conformément aux lettres du roi François 1^{er} (Belleval, notaire, liasse 1541-1543; Répert. Des fam. Nobl.; Arch. De Bordeaux, fol. 540 de la liasse; Garde-Note)¹⁰.

Les armes de la famille Larocque – Latour sont: Écartelé, aux I et 4 de gueules, à la tour carrée et crénelée de trois pièces d'argent, maçonnée de sable; aux 2 et 3 d'azur, à trois bandes d'or. Couronne de comte. Supports: deux lions dragonnés^{II}.



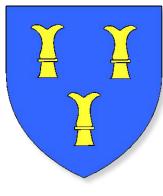


Figure 2. Armoiries attribuées à Jean-François de La Rocque de Roberval par Massicotte et Roy.

Figure 3. Armoiries de la famille de La Rocque. Dessin fourni par l'auteur.

Dessin fourni par l'auteur.

En 1930, l'archiviste canadien Henry Percival Biggar publie les résultats du dépouillement des archives du château de Roberval, dont cette guittance du 5 mars 1534:

Je, Jean-François de La Rocque, seigneur de Roberval, confesse avoir reçu de Maistre Jean Grossier la somme de cent livres tournois Tesmoing mes seing et seel cy mis¹².

Malheureusement, l'archiviste a omis de décrire le sceau, omission que Robert La Roque de Roquebrune corrige dans un article paru en 1955 dans la Revue d'histoire de l'Amérique française où il précise que le cachet armorié porte trois roques d'échiquier¹³, sans toutefois en déterminer les couleurs, en ajoutant que ce sont les armes parlantes des La Roque en Armagnac¹⁴.

Nous retrouvons ces trois rocs d'échiquier sculptés sur la clef de voûte de l'abside du chœur de l'église Saint-Remy de Roberval, Oise, que Jean-François de La Rocque de Roberval a fait reconstruire en gothique flamboyant, ainsi que le clocher, les transepts et le porche avant 1538¹⁵. Conçue pour être regardée depuis la nef, la grande clef pendante présente le buste d'un homme barbu à la longue chevelure retombant en bouclettes jusqu'aux épaules et coiffé d'un chapeau sous lequel un heaume entouré d'un feuillage frisé surmonte un écu chargé des trois rocs d'échiquier des armoiries du seigneur de Roberval (**Figure 4**).



Figure 4. Clef de voûte de l'abside Jean-François de La Rocque, Roberval. Église

Enfin, l'historien Bernard Allaire a trouvé dans le dossier du mariage de Charlotte de La Rocque et de Guillaume de Magdailhan un document signé à Senlis le 11 juillet 1557 sur lequel apparaît, en marge des signatures, le blasonnement des armes de la famille de La Rocque: d'azur à trois rocs d'échiquier d'or 2 et 1¹⁶ (**Figure 3**).

Les armoiries de Roberval au Parlement

À l'époque où Eugène-Étienne Taché préparait les plans du décor héraldique de l'hôtel du Parlement, plusieurs armoriaux français ont pu lui servir à trouver les armoiries des personnages

^{10.} Ibid., p. 230.

^{11.} *Ibid.*, p. 235. Le lion dragonné est un lion possédant une queue de dragon.

^{12.} BIGGAR, H.P. (Henry Percival). A collection of documents relating to Jacques Cartier and the Sieur de Roberval, Ottawa, Public Archives of Canada, 1930, p. 52.

^{13.} L'historien a confondu le terme ROQUE qui désigne le fait de roquer, le mouvement bien connu des joueurs d'échecs, du terme ROC D'ÉCHIQUIER qui est un meuble héraldique à l'aspect d'une tour sommée de deux crochets courbes.

^{14.} LA ROQUE DE ROQUEBRUNE, Robert. « Roberval, sa généalogie, son père et le procès du Maréchal de Gié, le portrait de Chantilly », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 9, nº 2, septembre 1955, p. 157–175. https://doi.org/10.7202/301706ar. Consulté en juillet 2019.

^{15.} L'église Saint-Remy de Roberval. https://fr.wikipedia.org/wiki/Église_Saint-Remy_de_Roberval. Consulté en août 2019.

^{16.} ALLAIRE. Op. cit., p. 19. Ce document se trouve au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Dossiers bleus 414, f. 37. Courriel du 2 août 2019 de B. Allaire.

de notre histoire. Malheureusement pour l'architecte, s'il y a trouvé plusieurs armoiries sous le patronyme La Rocque, dont quinze seulement dans Rietstap¹⁷, aucune n'est identifiée à Jean-François de La Rocque, sieur de Roberval, ce qui pourrait expliquer une partie des raisons de l'attribution à Jean-François de La Rocque de Roberval des armes de la **Figure 1**. La lecture des hachures sur l'écu gravé permet d'en faire la description suivante: d'argent à la bande d'azur (hachures horizontales) semé de fleurs de lis chargé d'une cotice de gueules (hachures verticales). Cette description n'est pas sans rappeler les armoiries de René-Édouard Caron que nous avons étudiées dans une chronique précédente¹⁸.

Nous y avions alors prouvé que Taché s'était inspiré des armoiries de Mathieu de Bourbon, dit le Grand Bâtard de Bourbon (vers 1462-1505)¹⁹ pour créer celles du second lieutenant-gouverneur du Québec. Sans entrer dans les détails, rappelons que notre argumentation repose sur la persistance de Taché à placer les fleurs de lis à l'aplomb sur la bande alors qu'en héraldique les meubles longs doivent être placés dans le sens de la bande ou de la barre, comme nous pouvons l'observer à la **Figure 8**.



Figure 5. Sceau de Mathieu de Bourbon, dit le Grand Bâtard de Bourbon.

www.boutheon.com/?attachment id=412.

En héraldique, les enfants nés hors du mariage d'un noble et qui sont reconnus par leur père, portent le nom et les armes de la famille, mais en y ajoutant une brisure de bâtardise. Cette brisure, qui marque les armes du bâtard et de ses descendants, peut prendre la forme des armoiries familiales condensées sur une pièce honorable comme dans le cas de celles de Mathieu de Bourbon où les armes

de la Maison de Bourbon (*d'azur semé de fleurs de lis d'or à la bande de gueules*) sont placées sur une bande (**Figure 5**).

Nous ne savons pas pour quelle raison Taché a attribué au sieur de Roberval les armes du Grand Bâtard de Bourbon, ni même s'il a conçu les armes de René-Édouard Caron avant ou après avoir réalisé les dessins préparatoires aux gravures des boiseries du hall du rez-de-chaussée du Palais législatif. Quoi qu'il en soit, ces armoiries attribuées à Roberval sont à l'origine

d'un débat sur la véracité des armoiries de la ville de Roberval au Lac-Saint-Jean.

Les armoiries de Roberval en héraldique municipale

La municipalité de Roberval, fondée le 4 mai 1859, est scindée en 1883 avec la création du village de Roberval. Celui-ci deviendra la ville de Roberval le 25 avril 1903. La ville accédera au statut de cité en 1956. Vingt ans plus tard, la fusion de la municipalité de paroisse et de la cité de Roberval permettra la création de la ville actuelle.

En 1903, le changement de statut du village de Roberval incite Léonce-Philéas Bilodeau (1855-1909), maire de la nouvelle ville, à demander à son ami le musicien et historien Ernest Gagnon (1834-1915) de chercher les armoiries de Jean-François de La Rocque de Roberval, dont la ville porte fièrement le nom. Dans une lettre du 15 août 1903 au maire Bilodeau, Gagnon affirme les avoir trouvées et y joint un dessin que Georges St-Michel,



Figure 6. Armoiries de la ville de Roberval adoptées en 1903. Illustration extraite du livre de Rossel Vien, *Histoire de Roberval, cœur du Lac-Saint-Jean.* p. 159.

du ministère des Travaux publics, a réalisé pour les armoiries de la ville avec la *vieille devise gauloise* suggérée par Ernest Gagnon²⁰ (**Figure 6**).

En comparant la **Figure 6** avec la **Figure 1**, il est évident que Gagnon, qui a été secrétaire du premier ministre Charles Boucher de Boucherville en 1875, puis secrétaire de plusieurs ministres des Travaux publics de 1876 à 1905²¹, a trouvé les armoiries du sieur de Roberval sur les boiseries de l'édifice du Parlement où il travaille depuis la construction des trois ailes regroupant les ministères en 1880²².

Un demi-siècle plus tard, dans le journal *L'Étoile du Lac* du 18 août 1955, une entreprise de Montréal, le Collège canadien des armoiries (CCA), invite la population de Roberval à venir à l'hôtel de ville y voir les nouvelles armoiries que la ville devrait adopter pour remplacer celles qui *n'étaient pas conformes à*

^{17.} RIETSTAP, Jean-Baptiste. Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 2, p. 603.

^{18.} BEAUDOIN, Marc. «Une bande de l'ancienne France», L'Ancêtre, vol. 42, nº 299, été 2016, p. 299.

^{19.} Mathieu de Bourbon est l'un des fils naturels de Jean II, duc de Bourbon (1426-1488), connétable de France, et Marguerite de Brunant.

^{20.} VIEN, Rossel. Histoire de Roberval, cœur du Lac-Saint-Jean [1855-1955], Chicoutimi, Édition du centenaire, 1955, p. 159.

^{21.} SMITH Gordon E. «GAGNON, ERNEST», Dictionnaire biographique du Canada, Québec, www.biographi.ca\fr\.

^{22.} NOPPEN, Luc. *L'hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*, Sainte-Foy, Publications du Québec, 1986, p. 73. À l'époque de Gagnon, les ministères sont répartis dans les ailes Saint-Louis, Saint-Augustin et Sainte-Julie (du côté du boulevard René-Lévesque), alors que l'aile de la façade, le Palais législatif, est réservée aux parlementaires.



Figure 7. Armoiries proposées à la Ville de Roberval par le CCA en 1955.

Source: P178-1-17 (15) Fonds Studio Chabot (P178), Ville de Roberval et Centre d'archives Domaine-du-Roy.

C'est dans ce contexte que *L'Étoile du Lac* publie, sur la couverture du journal du 6 octobre 1955, un article intitulé *Les nouvelles armoiries de Roberval sont fausses*, dit l'Institut Drouin dans lequel Gabriel Drouin, le président de l'Institut généalogique Drouin, invalide les armoiries proposées par ses anciens employés²⁷ et informe les Robervalois que le bureau parisien de l'Institut vérifiera si la bande fleurdelysée et coticée figure dans les armes de la famille de La Rocque²⁸.

À la suite de quoi, Gabriel Drouin propose habilement à la Ville de Roberval des armoiries qui intègrent dans celles qui sont *reconnues comme étant les armoiries légitimes de la ville* deux rocs d'échiquier provenant des *armes personnelles* de Jean-François de La Rocque de Roberval²⁹. Ce sont ces armoiries que le conseil municipal de Roberval adoptera le 22 avril 1959³⁰. Elles se blasonnent comme suit: *d'argent à la bande semé de fleurs de lis coticé de gueules, accompagnée de deux rocs d'échiquier de sable* (**Figure 8**).

*la vérité historique*²³ par celles de la **Figure 7**²⁴.

L'article s'inscrit dans la stratégie de promotion et de financement des armoiries que le CCA propose aux municipalités du Québec²⁵. C'était sans compter sur la vigilance de l'historien Rossel Vien et de Mgr Victor Tremblay, le président de la Société historique du Saguenay, qui, dès le 25 août, critiquent violemment le projet d'armoiries, allant même jusqu'à défendre celles adoptées par la Ville en 1903 dans les pages d'opinions des lecteurs de L'Étoile du Lac^{26} .



Figure 8. Armoiries de la ville de Roberval adoptées en 1959. Ville de Roberval.

Source: www.ville.roberval.qc.ca/laville/logoetarmoiries.

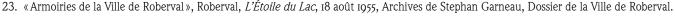
En conclusion

La recherche sur les armoiries à l'hôtel du Parlement de Québec réserve encore une fois bien des surprises à qui prend la peine d'explorer les fonds d'archives et les travaux d'autres chercheurs. Celles de Roberval sont une autre preuve que pour Taché les noms gravés pour rappeler la période de la Nouvelle-France ont plus d'importance que les armoiries auxquelles ils sont associés. Taché n'avait toutefois pas imaginé qu'un jour, l'une de ses trouvailles devienne les armoiries officielles d'une ville du Lac-Saint-Jean, et qu'elles fassent l'objet d'un débat entre spécialistes.

Le plus étonnant dans cette saga est que les différents protagonistes semblent ignorer que les armoiries trouvées par Ernest Gagnon sont celles du Grand bâtard de Bourbon. Sauf peut-être Gabriel Drouin, puisqu'en modifiant la position des fleurs de lis dans la bande, il enlevait toute référence aux armes de Mathieu de Bourbon. Mais, c'est une hypothèse bien difficile à vérifier puisse qu'une bonne partie des archives de l'Institut généalogique Drouin ont été détruites³¹.

Ouoi qu'il en soit, nos recherches sur les boiseries armoiries de l'hôtel du Parlement ont permis d'y repérer les armes d'un autre bâtard princier que nous vous présenterons dans une prochaine chronique héraldique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca



^{24. «}Armoiries de la Ville de Roberval». Op. cit.

^{25.} GARNEAU, Stéphan. *Le Collège canadien des armoiries. Un organisme voué au développement identitaire*, Thetford Mines, Éditions Histoire Québec, 2011, p. 34-39.

^{26.} *L'Étoile du Lac. Op. cit.*, 25 août 1955, 15 septembre 1955 et 22 septembre 1955.

^{27.} GARNEAU. *Op. cit.*, p. 22. Le CCA a été fondé en 1954 par Gérard Beauchamp, Raoul Rolling et Jean Cinq-Mars, trois anciens employés du Service héraldique de l'Institut généalogique Drouin.

^{28. «}Les nouvelles armoiries de Roberval sont fausses, dit l'Institut Drouin », L'Étoile du Lac, 6 octobre 1955, p. 1.

^{29.} INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN. Armoiries de la ville de Roberval, [s. d.], P15-03.04.01, Archives de la ville de Roberval, Centre d'archives Domaine-du-Roy.

^{30.} GIRARD, Klair. « Retrouvez vos armoiries. Celles de Roberval, les connaissez-vous? », Société d'histoire de Roberval, *Le Raconteur*, vol. II, nº I, mars 2005.

^{31.} PRATT, Michel. L'Institut généalogique Drouin, généalogie et histoire d'une entreprise, Montréal, Les Éditions Histoire Québec, coll. Société historique du Marigot, 2010, p 36.



ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique Chronique Chronique Chronique Chronique Chronique

Une surprise chez les Doucet!

Une tradition et quelques indices

La généalogie des premières familles acadiennes est compliquée parce que de nombreux actes anciens n'ont pas survécu au Grand Dérangement. Les premières familles sont reconstituées le plus souvent à partir des recensements et des dispenses de parenté.

Ceci explique en bonne partie la popularité des tests ADN chez les Acadiens. Les Doucet n'ont pas échappé au mouvement.

Les généalogies élaborées avant la vague ADN donnent au pionnier Germain Doucet les enfants suivants:

- Pierre, maçon, né vers 1621 (recensement 1671);
- Marguerite, née vers 1625 (recensement 1671);
- Une fille inconnue, mariée vers 1650 à Pierre LEJEUNE;
- Germain, né vers 1641 (recensement 1671).

Des dispenses de consanguinité^I permettent d'affirmer que Germain et Marguerite sont frère et sœur, tout comme Marguerite et la fille inconnue, femme de Pierre Lejeune, alors que Germain et Pierre sont de la même fratrie. Donc, bien qu'aucun document contemporain ne mentionne la filiation entre Germain Doucet et ses enfants, celle-ci est démontrée par d'autres documents rédigés plusieurs années après son décès.

Arrivent les tests ADN

Le laboratoire FTDNA offre des projets par nom de famille afin d'étudier une famille en particulier². Les archives du projet Doucet ne permettent pas d'en connaître la date de création. Mais, il est possible, avec un accès interne, d'examiner les profils des participants pour découvrir le premier test ADN fait chez les Doucet. En 2007, un premier Doucet, descendant de Pierre, apprend que son ADNy est d'origine européenne. Son haplogroupe, R-M269, est typique de la France de l'Ouest. En 2008, un second Doucet découvre lui aussi qu'il est R-M269, mais d'une autre famille. En fait, il descend des Douillet dont l'ancêtre est un Gagnon. S'il a fait sa généalogie avant de passer son test ADN, il connaissait déjà ce détail. En 2009, un autre Doucet est testé et celui-ci découvre qu'il n'est pas parent

avec le premier Doucet testé, bien qu'il soit lui aussi R-M269. L'aventure continue et en 2010, un nouveau Doucet se révèle de la même famille que le premier...

Il faut attendre 2011 pour qu'un descendant de Germain fils, celui né vers 1641, fasse analyser son ADN. C'est alors la surprise. Non seulement, il n'est pas parent avec le premier, mais il est aussi amérindien! Jusqu'alors, un Doucet s'ajoutait chaque année au groupe de personnes testées. En 2011, la surprise était de taille et huit autres Doucet se sont soumis au verdict de l'ADN. L'origine amérindienne de Germain fils était confirmée avec cinq nouveaux résultats compatibles.

Les tests ADNy offerts chez FTDNA comportent plusieurs niveaux de précision. Le nombre de marqueurs (STR) suit la probabilité d'une parenté entre les hommes testés. Voyons ce qu'on trouve en 2019 en incluant seulement ceux qui portent le nom de famille de l'ancêtre et une signature ADNy compatible (voir le tableau des marqueurs).

Ce tableau montre également les mêmes valeurs pour les descendants de Daniel Leblanc et de Pierre Tremblay, à titre de comparaison. Les Leblanc constituent la famille la plus nombreuse en Acadie et White leur consacre 20 articles comparativement à 17 pour les Doucet. Quant aux Tremblay, c'est la famille la plus nombreuse au Québec. Plus le nombre de marqueurs STR est élevé et plus le test est précis et coûteux. Chez les descendants de Pierre, un test de III marqueurs venait d'être commandé au moment où ces lignes sont écrites.

Le tableau est complété par le nombre relevé du patronyme masculin de mariages en ligne dans la base de données GFAN³ de l'auteur. Bien que cette base soit loin d'être complète, l'intérêt pour l'ADNy de Germain fils est mis en lumière. Toutefois, les lignées triangulées y étant inscrites, les nombreux tests des Doucet ont comme conséquences d'être mieux représentés dans la base GFAN.

La dernière colonne indique les numéros de triangulation. Cette opération consiste à comparer la signature ADN qui résume l'analyse ADN parmi plusieurs descendants dont la lignée est documentée. Chez Germain⁴, né vers 1641 selon le recensement de 1671, des descendants d'au moins trois fils

^{1.} WHITE, Stephen A. Dictionnaire généalogique des familles acadiennes (DGFA), Moncton, Presses de l'Université de Moncton, 1999, p. 527.

^{2.} Projet Doucet www.familytreedna.com/groups/doucet/about/.

Généalogie des Français d'Amérique du Nord (GFAN), version de l'auteur (mise à jour constamment). Aussi, version partielle sur Internet (par exemple, www.francogene.com/genealogie-quebec-genealogy/085/085766.php) et version vendue par l'auteur www.francogene.com/genealogie/gfan.php.

^{4.} www.francogene.com/triangulation/TRI0046.phd.

TABLEAU DES MARQUEURS									
Marqueurs Souche	25 STR	37 STR	67 STR	111 STR	DGFA	GFAN	Triangulation		
Germain Doucet	44	45	29	28	8	185	TRI0046		
Pierre Doucet	13	13	6	0	9	114	TRI0181		
Daniel Leblanc	31	29	11	5	20	392	TRI0149		
Pierre Tremblay	11	10	7	2		507	TRI0164		

(Laurent, Claude et Charles) ont été testés, alors que pour Pierre⁵, né vers 1621, également selon le recensement de 1671, ce sont ses fils Toussaint et Mathieu. Une triangulation imparfaite (qui ne passe pas par au moins deux fils du pionnier, ou par des frères pionniers) pourrait être contredite par d'autres résultats plus près du pionnier.

Pour référence, les liens vers les autres triangulations citées dans cet article sont indiqués en bas de page⁶.

L'ADN amérindien

Les résultats d'un test ADNy sont souvent résumés par une lettre représentant la grande famille. Il existe deux notations principales pour préciser cette famille: la mutation principale (comme C-P39 ou R-M269) ou la séquence des mutations ou notation nodale (comme C2b1a1a ou R1b). Le problème avec la notation nodale est qu'elle n'est pas immuable. Il suffit qu'on déplace une branche et il faut renommer tous les haplogroupes qui suivent. C'est sans doute pour cette raison qu'on préfère la mutation principale ou la mutation la plus récente, selon l'information disponible.

Un haplogroupe commun chez les Amérindiens est le C-M216. C'est la valeur prédite⁷ par défaut (indiquée en rouge dans les résultats de FTDNA) pour le test ADNy de base. Toutefois, M216 n'est pas amérindien mais asiatique. Par préjugé, on dira que si c'est asiatique et trouvé en Amérique du Nord, alors il faut que ce soit amérindien, mais avec le temps, des contre-exemples sont apparus.

Ainsi, une famille Cyr⁸ venue de France est aussi identifiée comme C-M216. Un test P39 s'est avéré négatif. L'exigence est donc devenue C-P39 pour préciser une origine amérindienne. Avec la famille des Tinon dit Desroches⁹, la distinction s'est faite en testant le SNP V20 qui appartient à une autre branche de l'ADNy humain. Ces deux familles descendent sans doute d'envahisseurs venus d'Asie au début du Moyen-Âge.

Nos Doucet, quant à eux, sont bien amérindiens et possèdent une étiquette qui les distingue, C-Z30754. Pour le moment, aucun descendant masculin de Pierre n'a encore fait le test pour obtenir une étiquette plus précise, soit le Big Y.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : denis.b@francogene.com

- 5. www.francogene.com/triangulation/TRI0181.phd.
- Leblanc: <u>www.francogene.com/triangulation/TRI0149.phd</u>;
 Tremblay: <u>www.francogene.com/triangulation/TRI0164.phd</u>.
- 7. Une valeur SNP est prédite si elle est évaluée à partir d'une mesure STR (le test de base chez FTDNA). Elle est calculée ou mesurée si ce SNP a été lu directement lors de l'analyse ADN.
- 8. www.francogene.com/triangulation/TRI0126.phd.
- 9. www.francogene.com/triangulation/TRI0394.phd.

Merci à l'Association des familles Parent d'Amérique

Lors d'une assemblée générale spéciale en juillet dernier, les membres de l'Association des familles Parent d'Amérique ont décidé de mettre fin à leurs activités. À cette occasion, ils ont convenu de liquider les fonds en les distribuant à des organismes qui partagent leurs objectifs.

La Société de généalogie de Québec a ainsi bénéficié d'un don de 1975 \$ afin de lui permettre de poursuivre sa mission. Nous remercions chaleureusement l'Association des familles Parent d'Amérique pour ce don.

•

La collection des 23 histoires des régions du Québec offerte au Centre de documentation de la SGQ

La collection des 23 synthèses d'histoire des régions du Québec publiée aux Presses de l'Université Laval est maintenant disponible pour les chercheurs au Centre de documentation de la Société de généalogie de Québec. Rappelons quelques caractéristiques de cette précieuse collection avant de préciser en quoi elle peut être utile aux généalogistes.

Le vaste chantier de recherche sur l'histoire des régions du Québec a commencé en 1981 sous ma direction à l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC). Son but était de réaliser une synthèse historique générale de chacune des régions culturelles du Québec, des origines à nos jours. Une grille d'analyse thématique avait été établie afin d'être appliquée à chacune des régions: géographie du territoire, présence amérindienne, peuplement blanc des origines, démographie, travail et économie, institutions de santé et d'éducation, vie culturelle. Le projet a défini 23 régions culturelles qui ne correspondent pas toujours aux régions administratives actuelles, mais qui reflètent une identité particulière dans le cas de sousrégions comme Charlevoix, la Beauce, la Côte-du-Sud...

Lancé par l'IQRC, ce chantier de recherche s'est poursuivi au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Il s'est achevé en 2013 — soit 32 ans plus tard — avec la publication de la dernière synthèse consacrée à l'Histoire du Centre-du-Québec. Au cours de ses 32 années d'existence, il aura mobilisé les chercheurs de toutes les régions du Québec, de même que le milieu régional qui a largement contribué au financement de chaque projet. Défini et dirigé par Fernand Harvey, de 1981 à 1991, il a été mené à terme par Normand Perron jusqu'en 2013.

En quoi cette collection des histoires régionales — unique dans l'historiographie québécoise — peut-elle être utile aux généalogistes? Il est certain que le premier souci du généalogiste est d'établir sa lignée patrilinéaire et matrilinéaire depuis ses origines au Canada. S'ajoutent par la suite l'identification d'un réseau généalogique élargi, de même que des recherches sur l'histoire familiale. C'est dans ce domaine que les histoires régionales peuvent être utiles au généalogiste dans la mesure où il cherche à ajouter un contenu historique autour des données plutôt sèches de l'état civil. Si, par exemple, un ancêtre s'est établi dans une région de colonisation au xixe siècle, il est utile de connaître le contexte économique et social en lien avec son installation. Tel autre était-il pêcheur en Gaspésie? ouvrier dans une usine de textile de Montréal? navigateur dans Charlevoix? avocat à Québec? Autant de situations personnelles qui doivent être situées dans leur contexte historique et géographique afin de donner du relief à l'histoire familiale. L'histoire régionale permettra justement l'insertion sociale d'un parcours individuel.

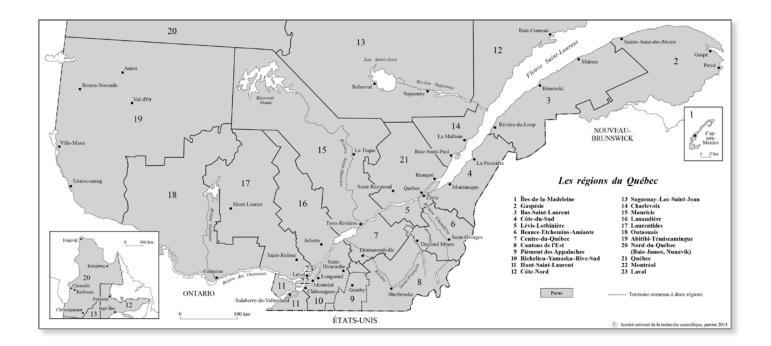
La collection «Les régions du Québec en bref», une version résumée des vastes synthèses, vient s'ajouter à la collection originelle «Les régions du Québec», toutes deux publiées aux Presses de l'Université Laval.

Pour plus de détails sur le chantier des histoires régionales de l'IORC/INRS, voir:

http://espace.inrs.ca/7794/1/Rapport%20 HarveyPerron.pdf

Fernand Harvey fernand.harvey@ucs.inrs.ca





Fonds Fernand Harvey

Classé dans la section 8 - 9800.

La Société remercie chaleureusement Fernand Harvey pour le don de cette collection savante dont la lecture est incontournable et fort utile pour les généalogistes.

Un nombre considérable de chercheurs dans tout le Québec a participé à cette œuvre majeure que l'on peut trouver dans les bibliothèques de proximité et parfois numérisée.

Cette collection publiée d'abord aux Éditions de l'IORC, puis par les Presses de l'Université Laval, en collaboration avec l'IORC/INRS a commencé avec l'Histoire de la Gaspésie (1981) pour s'achever avec l'Histoire du Centre-du-Québec (2013). Elle est présentée ici en ordre de numéro de la région concernée.

- **1. Histoire des Îles-de-la-Madeleine**, FORTIN Jean-Charles, et Paul LAROCQUE, 2003, 403 p.
- **2. Histoire de la Gaspésie**, BÉLANGER Jules, et autres, 1999, 795 p.
- **3. Histoire du Bas-Saint-Laurent**, FORTIN Jean-Charles, et autres, 1993, 861 p.
- **4. Histoire de la Côte-du-Sud**, LABERGE Alain, et autres, 1993, 645 p.
- **5. Histoire de Lévis-Lotbinière**, SAMSON Roch, et autres, 1996, 812 p.
- **6. Histoire de Beauce–Etchemin–Amiante**, COURVILLE Serge, et autres, 2003, 1051 p.
- **7. Histoire du Centre-du-Québec**, BELLAVANCE Claude, et autres, 2013, 1025 p.
- **8. Histoire des Cantons de l'Est**, KESTERMAN Jean-Pierre, et autres, 1998, 832 p.
- **9. Histoire du Piémont-des-Appalaches**, GENDRON Mario, et autres, 1999, 416 p.

- **10. Histoire du Richelieu–Yamaska–Rive-Sud**, FILLION Mario, et autres, 2001, 441 p.
- **11. Histoire du Haut-Saint-Laurent**, FILLION Mario, et autres, 2000, 441 p.
- **12. Histoire de la Côte-Nord**, FRENETTE Pierre, et autres, 1996, 672 p.
- **13. Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean**, GIRARD Camil, et Normand PERRON, 1989, 665 p.
- **14. Histoire de Charlevoix**, PERRON Normand, et Serge GAUTHIER, 2000, 390 p.
- **15. Histoire de la Mauricie**, HARDY René, et autres, 2004, II4I p.
- **16. Histoire de Lanaudière**, BROUILLETTE Normand, et autres, 2012, 838 p.
- 17. Histoire des Laurentides, LAURIN Serge, 1990, 892 p.
- **18. Histoire de l'Outaouais**, GAFFIELD-CHAD Chad, et autres, 1994, 880 p.
- **19. Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue**, DOMEY Odette, et autres, 1995, 763 p.
- **20. Histoire du Nord-du-Québec**, GIRARD Réjean sous la direction de, 2012, 556 p.
- **21. Histoire de Québec et de sa région**, VALLIÈRES Marc, et autres, 2008, 2525 p.
- **22. Histoire de Montréal et de sa région**, FOUGÈRES Dany, 2012, 1600 p.
- **23. Histoire de Laval**, FORTIN Jean-Charles, et autres, 2008, 345 p.

•

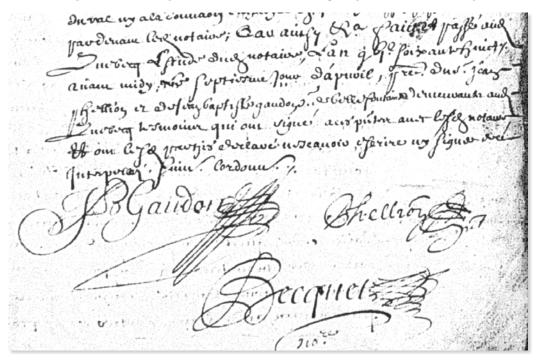


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique Chronique Chronique Chronique Chronique

Troisième et dernière partie d'une quittance mutuelle rédigée par Romain Becquet



Transcription intégrale

- 23 pardevant led notaire; **Car ainSy &.a faict** et paSSé aud
- 24 Quebecq EStude du d notaire, Lan xvj.c Soixante huict. /.
- 25 avant midy; Le Septiesme Jour d'apvril, p'nce. du s'. iean
- 26 phellion et dejean baptiSte gaudon s.' de bellefontaine demeurants aud
- 27 Quebecq tesmoins qui ont signé a ces p'ntes avec leS d notaire
- 28 Et ont leS d partjes declaré nescavoir eScrire ny Signer dece
- 29 Interpelléz, Suiv.' lordonn.'. /.
- 30 JB Gaudon Phellion

31 Becquet

32 no.^{re}

Transcription corrigée

- 23 par devant ledit notaire. Car ainsi etc. Fait et passé audit
- 24 Québec, étude dudit notaire, l'an seize cent soixante-huit,
- 25 avant-midi, le septième jour d'avril, présence du sieur Jean
- 26 Phellion et de Jean-Baptiste Gaudon sieur de Bellefontaine, demeurants audit
- 27 Québec, témoins qui ont signé ces présentes avec ledit notaire
- 28 et lesdites parties ont déclaré ne savoir [ni] écrire ni signer, de ce
- 29 interpellés suivant l'ordonnance.
 Signatures : Jean-Baptiste Gaudon, Phellion et Becquet notaire.

Observations

Le début de la ligne 23 termine la dernière phrase de la partie 2 publiée dans **L'Ancêtre**, vol. 46, n° 328, automne 2019, p 62. Ensuite commence la formule finale qu'on retrouve à peu près dans ces mêmes mots sur tous les contrats notariés.

- **23.** Souvent, les notaires vont écrire quelques mots plus gros afin d'attirer l'attention. C'est le cas ici pour les mots **Car ainSy &.a fait**. Il aurait pu continuer par le mot **paSSé** qui fait aussi partie de l'expression habituelle marquant la fin de l'acte, mais il s'est arrêté avant.
- **24.** Le mot **Quebecq** sans accent possède aussi un Q à la fin. Il est suivi du mot **EStude** qui commence par deux majuscules.

Puis viennent les lettres **du d** mis pour le mot **dudit**. Remarquez aussi la mention de l'année un peu plus grosse pour attirer l'attention.

25. Le mot **midy** avec un **Y**, le mot **Septiesme** commençant par un **S** majuscule avec un autre **S** accompagnant le **E** central pour le son **È**. Cette forme perdurera jusqu'à nos jours pour certains mots.

Le mois d'avril avec un P.

midy

Deux abréviations suivent: **p'nce** (présence) et **du s.'** (du sieur) suivie du prénom **jean** sans majuscule.

26. Remarquez le nom du témoin, **phellion** (Fillion), qui signe ainsi avec **PH**.

Aussi **jean baptiSte gaudon**, sans majuscule ni **trait d'union**.

Deux abréviations sur cette ligne: s.' (sieur) et aud (audit).

27. On retrouve le même **Quebecq** suivi de **tesmoins** où le **S** remplace l'accent aigu.

Même ligne, l'expression **a ces p'ntes** (présentes) où on constate que les deux **S finaux** sont différents.

Vient ensuite le mot avec; remarquez le C en forme d'équerre.

Becquet étant le seul notaire à signer, il a rayé le **S majuscule** du mot **leS** et laissé le **d** mis pour **dit**.

28. Remarquez la fin du mot **partjes**. C'est le même **ES** que pour le mot **ces** de la ligne précédente.

Encore une fois la lettre **S** du mot **eScrire** remplace l'**accent aigu**.

29. Sur cette ligne, trois mots seulement.

Jnterpellez qui pourra être remplacé par enquis ou requis selon les notaires.

Deux abréviations: **Suiv.'** (suivant) et **lordonn.'** (l'ordonnance).

30. Les trois **signatures** sont facilement lisibles et toutes les trois sont suivies de **paraphes** qu'on ne transcrit pas.

Leçon

Les lettres I, J et Y sont interchangeables. Pensez-y!

Dans l'extrait de la chronique, il y a déjà ainSy (23), midy (25), partjes (28) et Jnterpellez (29).

maieure = majeure iésuittes = jésuites Marie de Ljncarnation conioints = conjoints aynsi = ainsi

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : sintilali@videotron.ca

Mydy = midi

Rencontres mensuelles

Endroit:

Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel Arr. de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge, ■ Le mercredi 19 février 2020

Québec

Heure: 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$ pour les non-membres. Le mercredi 15 janvier 2020

Conférencier: Dave Corriveau

Sujet: La pâtisserie Vachon, une sucrée histoire!

Conférencier: Réjean Lemoyne

Sujet: La peur bleue: le choléra à Québec (1832-1854)

Le mercredi 18 mars 2020

Conférencier: Denis Angers

Sujet: Une histoire d'adaptation ou comment les colons français

sont devenus des habitants canayens.

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval (entrée par le local 3112)

Mardi: 9 h 30 à 16 h Mercredi: 9 h 30 à 20 h 30 12 h 30 à 16 h Jeudi:

Samedi: 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque et Archives nationales

Québec 🏜 🦥

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,

Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque:

Mardi et vendredi 9 h à 17 h Mercredi et jeudi 9 h à 21 h 9 h à 17 h Samedi

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société de généalogie de Québec fondée en 1961



- Accès illimité aux grandes banques de données
- Centre de documentation
- ► Revue *L'.Ancêtre*
- Conférences et formation
- Recherche et entraide
- ► Transcription de documents anciens
- Héraldique et confection de vos armoiries

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec Tél : 418 651-9127 Portail : www.sgq.qc.ca

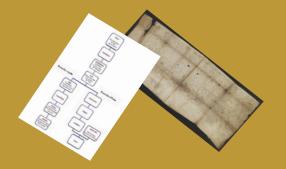


Société généalogique canadienne-française

Les services tarifés de la SGCF

Profitez de nos services de recherches tarifées

- lignées ancestrales
- actes de l'état civil
- transcription d'actes notariés

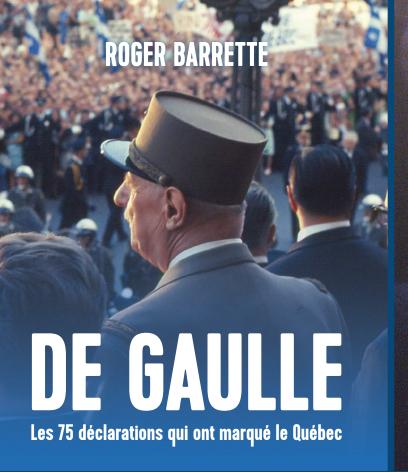


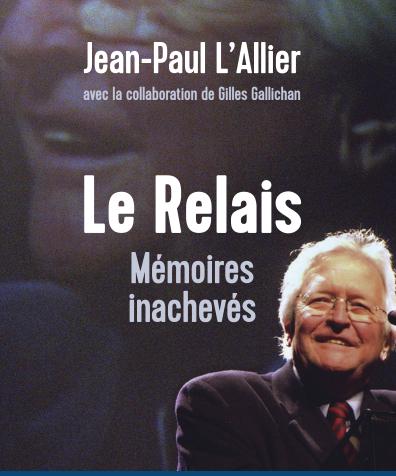
Découvrez nos 30 000

actes notariés transcrits

Visitez notre site Web!

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5 Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com www.sgcf.com







Nicole Mauger en collaboration avec Denis Vaugeois

LES VAUGEOIS-FRANDEBŒUF, DE LA BRETAGNE À LA MAURICIE

Une enquête rigoureuse, indiscrète et implacable

Préface de Marcel Fournier



